



HAL
open science

**Pouvoirs d'action des intercommunalités dans le champ
du développement durable : diversifications ou
uniformisation des politiques ? Quelles difficultés ?
Quelle implication et quelle place pour les habitants et
la recherche ?**

Pierre Stenger

► **To cite this version:**

Pierre Stenger. Pouvoirs d'action des intercommunalités dans le champ du développement durable : diversifications ou uniformisation des politiques ? Quelles difficultés ? Quelle implication et quelle place pour les habitants et la recherche ?. Sociologie. 2014. hal-01841896

HAL Id: hal-01841896

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01841896>

Submitted on 17 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »
Spécialité « Formation, Animation et Développement
Territorial et Transfrontalier »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de
master

**Pouvoirs d'action des intercommunalités dans le
champ du développement durable : diversifications des
politiques ou uniformisation ? Quelles difficultés ?
Quelle implication et quelle place pour les habitants et la
recherche ?**

Exemple de quelques territoires du Pays Haut

présenté par **Pierre Stenger**

Maître de stage : Jean Luc Deshayes, Enseignant-Chercheur, MSH,
Université de Lorraine, Nancy

Guidant universitaire : Cécile De Blic, Consultante en développement
territorial

Juin 2014

Remerciements

J'aimerais remercier en premier lieu ma guidante, Cécile De Blic, qui m'a parfaitement accompagné dans l'écriture de mon mémoire, et a su me faire part de son expérience pour avancer dans ce travail. Elle fut très disponible et ses conseils me furent précieux.

J'aimerais également remercier l'équipe du projet COSSEC, et particulièrement Mr Deshayes, avec qui je fus en contact régulier et qui m'a parfaitement aiguillé dans les différents travaux qu'ils me confiaient.

J'aimerais ensuite remercier les membres de la MSH, qui m'ont très bien accueilli, m'ont permis de bien m'intégrer, et de réaliser du mieux possible les missions qui m'étaient données.

J'aimerais remercier l'équipe pédagogique du Master Proj&ter, qui était là pour nous informer et nous soutenir par rapport à notre travail de mémoire, et particulièrement lors des quelques jours de cours qui ont été mis en place durant la période de stage.

Enfin, je voudrais également avoir un mot pour mes camarades des différentes branches du Master 2, avec qui j'ai aimé partager ces deux années de formation.

Sommaire

Remerciements	3
Introduction.....	6
I. Contexte de stage	8
1.1. La MSH : Unité de Service et de Recherche du CNRS.....	8
1.2. Mes missions, dans le cadre du projet COSSEC	12
1.3. Le développement durable et les collectivités territoriales.....	15
II. Problématique	18
III. Quelques éléments de littérature scientifique.....	21
3.1. Les aspects sociaux du développement durable.....	21
3.2. Habitants et participation	32
3.3. Notion de gouvernance et coopération des acteurs locaux	39
3.4. L'importance de la recherche.....	45
IV. Méthodologie.....	50
4.1. Observations	51
4.2. Entretiens	52
V. Analyse	54
5.1. Données analysées	54
5.1.1. Observations.....	54
5.1.1.1. Documents du développement durable.....	54
5.1.1.2. Séminaire COSSEC	61
5.1.2. Entretiens.....	69
5.2 Interprétation des données	69

5.2.1. Des politiques de développement durable diversifiées ?	70
5.2.1.1. Un panel de moyens d’actions assez large	70
5.2.1.2. Des actions finalement assez identiques.....	73
5.2.2 De nombreuses critiques et difficultés rencontrées.....	77
5.2.2.1. L’habitant, une difficulté importante.....	77
5.2.2.2. Des possibilités d’amélioration pour impliquer l’habitant	80
5.2.2.3. D’autres difficultés diverses	84
5.2.3. Importance de la recherche.....	94
5.2.3.1. L’exemple du séminaire COSSEC	95
5.2.3.2. Chercheurs et techniciens : une collaboration possible	99
5.3. Préconisations	101
5.3.1. Un programme d’actions obligatoire ?	101
5.3.2. Plus de sensibilisation et de travail sur l’habitant	104
Conclusion.....	106
Bibliographie	108
Annexes	Erreur ! Signet non défini.
Table des sigles et abréviations.....	113

Introduction

Ma mission de stage consista à participer à une étude sur la place des sciences sociales dans les projets des sciences de l'ingénieur, étude faisant partie d'un projet intitulé COSSEC.

Pour la mener à bien, j'ai participé à l'organisation de séminaires regroupant différents acteurs du territoire, autour de cette question, un en mars, et l'autre certainement en octobre.

Je me suis également attelé à établir une étude de l'art de ce qui se dit à propos de ce sujet, en analysant des articles ou interventions de sociologues notamment, et dans un troisième temps, j'ai interrogé les acteurs du développement durable du Nord lorrain et particulièrement les collectivités territoriales et leurs représentants, sur le terrain, pour en savoir plus sur les politiques de développement durable et environnementales mises en place, les difficultés rencontrées, et recueillir leurs impressions.

Ces entretiens réalisés et les différentes informations recueillies, mais aussi les différentes lectures que j'ai effectuées m'ont conduit à la mise en place de ce mémoire. Celui-ci s'intéressera donc aux politiques et actions de développement durable mises en place par les différents territoires du Nord Lorrain, aux difficultés rencontrées, et à la place qu'occupent les habitants dans ces politiques. Effectuant un stage de recherche, je me suis également penché sur la place que tient la recherche là dedans.

Ce stage et son sujet me convenaient particulièrement et cela en plusieurs points. Tout d'abord, j'avais émis le souhait d'effectuer, si possible, un stage avec une dimension sociologique, et si la thématique première de ce dernier concerne d'abord le développement durable et les questions énergétiques, il y'a une importante partie sociologique, notamment en ce qui concerne les lectures à effectuer mais également les séminaires organisés qui concerneront donc, la place des sciences sociales dans les projets d'ingénierie, et notamment de développement durable. De plus, si la notion de

développement durable justement, est au cœur du projet, cela colle également avec mes aspirations, mes années de licence de géographie m'ayant familiarisé avec cette notion et ce sujet qui m'a toujours intéressé et qui est un des principaux enjeux d'avenir de notre civilisation moderne.

Ce stage était également intéressant en termes de professionnalisation future car il m'a apporté des connaissances sociologiques, sociologie de l'environnement plus précisément qui m'offriront peut-être, des possibilités d'emploi dans un domaine que j'apprécie particulièrement. Mais ce sont surtout mes recherches et travaux sur le développement durable et l'énergie, les textes de lois et réglementations liées, et plus particulièrement les politiques environnementales des communautés de communes et collectivités territoriales mais également les informations d'autres acteurs du territoire, qui m'ont offert des connaissances et des acquis concernant ces dimensions, que j'espère être capable de mettre au service des entités venant d'être citées, à l'avenir.

Ce travail de mémoire qui va suivre va donc s'attacher tout d'abord à bien définir l'environnement dans lequel j'ai travaillé ces 6 derniers mois, le lieu de stage et les missions qui m'ont été confiées, grâce à l'analyse du cadre réel. Celui-ci m'ayant permis de problématiser les différentes réflexions que j'ai eu à mener, nous allons voir cela avant de passer au cadre théorique, avec les différentes lectures que j'ai effectué afin d'enrichir mes connaissances sur le sujet étudié et d'avoir un support de travail plus vaste.

La méthodologie employée pour mener mon étude et mon recueil de données sera ensuite expliquée, avec les différents outils d'analyse utilisés, avant de passer à l'analyse des données récupérées, leur interprétation, et de finir avec les préconisations.

I. Contexte de stage

1.1. La MSH : Unité de Service et de Recherche du CNRS

Ma mission de stage fut commandée par la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine, qui était donc mon organisme employeur, et cadre de mon stage durant les 6 derniers mois.

Cette dernière est assez « jeune », elle a en effet été créée en juillet 2007, par les 4 universités de Lorraine, (Université Paul Verlaine, Université Nancy 2, Université Henri Poincaré et l'Institut polytechnique National de Lorraine), sous le patronage du CNRS, organisme public de recherche (Etablissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), avant d'être admise « comme membre du Réseau National des MSH », fin 2007, une fois que son programme scientifique fut analysé par des experts internationaux. Puis, le 1er janvier 2009, elle a officiellement obtenu le statut d' »Unité de Service et de Recherche du CNRS (USR 3261) », établissement auquel elle dépend donc aujourd'hui, d'un point de vue macro-économique.

De plus, elle collabore étroitement, entre autres, avec la Région Lorraine et l'Etat (délégation régionale à la recherche et à la technologie), notamment dans le cadre de l'animation du Pôle régional scientifique et technologique « Homme et Société ». J'ai pu trouver ces différentes informations sur le site internet de la MSH.

La MSH compte plus de 300 chercheurs engagés dans une cinquantaine de projets de recherche, lesquels sont soutenus par une équipe d'appui aux chercheurs composée d'un secteur ingénierie, appui à la recherche, un secteur secrétariat, gestion administrative et financière et gestion des locaux, un secteur documentation et formation documentaire aux chercheurs, un secteur édition, un secteur communication et un secrétariat général.

Ces secteurs sont coordonnés, en amont, par le Conseil d'USR, qui permet l'expression du personnel, par le Conseil d'orientation également, instance qui prépare les décisions, il examine le programme d'activités et les différents axes des programmes, donne un avis sur les projets de budget, et aide aux décisions du Comité de pilotage, le tout en collaboration avec les représentants des chercheurs et du personnel. Le Conseil scientifique, lui, évalue les différents programmes scientifiques, leur pertinence, les choix de partenariat ou encore les politiques de diffusion et de communication, il regroupe des experts aussi bien français qu'étrangers, nommés par le réseau national des MSH. Enfin, le Comité de pilotage, qui regroupe les présidents des 4 universités et qui se réunit au moins une fois par an, est l'instance d'orientation politique qui décide de l'organisation générale et du fonctionnement de la MSH et qui adopte également les projets de budget de fonctionnement et d'investissement. Tout cela sous la direction d'un directeur et d'un directeur adjoint, comme j'ai pu le lire, là encore, sur le site de la MSH.

La MSH travaille en collaboration avec de nombreux laboratoires lorrains, 27 au total, engagés à leurs côtés dans les projets de recherche tels que, entre autres, le Laboratoire Lorrain des Sciences Sociales, le Centre Lorrain d'Histoire du Droit, le Centre de Recherches sur les Médiations ou encore le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Paysages.

Si la MSH est sous tutelle du CNRS, elle compte de nombreux partenaires et soutiens qui l'accompagnent dans ses recherches. Le Conseil Régional de Lorraine par exemple, à travers le Contrat de Projets Etats-Régions, la Direction Régionale à la Recherche et Technologie, mais également, entre autres, l'Agence nationale de la Recherche, la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou encore le Réseau Rural Lorrain et Carrefour des Pays Lorrains, sans oublier les Collectivités (Nancy, Metz, Grand Nancy, les Conseils Généraux...), et également depuis cette année, les Fonds Européens de Développement Régional.

En ce qui concerne les missions de la MSH, l'identité de celle-ci est défini par « la reconsidération dynamique de la place des Sciences Humaines et Sociales dans le concert des activités scientifiques », telle que l'on peut le lire sur la page de présentation du site de la MSH.

Les missions sont plusieurs, la première étant de faire la promotion d'une « interdisciplinarité active », en regroupant chercheurs, équipes et laboratoires et en incitant à la coopération en les structurant en axes scientifiques. La MSH doit accueillir chercheurs et enseignants-chercheurs, français ou non, pour des projets s'échelonnant sur un temps défini, avec l'ambition de donner aux recherches une aura internationale, notamment en promouvant l'échange des recherches avec les autres sciences. Je dis bien « accueillir » car les chercheurs n'appartiennent pas réellement à la MSH, ils travaillent simplement sur des projets qu'abrite et soutient la MSH, comme me l'a expliqué la secrétaire de direction. Elle doit ensuite diffuser et communiquer sur ces projets, puis participer au suivi et à l'évaluation et à la gestion dans le « cadre des grands programmes régionaux, nationaux et européens. Enfin, elle participe à l'organisation de « grands événements académiques ou de valorisation, d'importance internationale, dans le cadre de ses projets », comme tout cela est développé dans la « Charte des MSH ». La mise en place de l'Université de Lorraine « permet également à la structure d'inventer en ce sens une nouvelle articulation avec les pôles scientifiques ».

Ce qui démarque réellement la MSH de n'importe quel autre laboratoire d'études auquel on peut penser, c'est bel et bien leur volonté d'interdisciplinarité, de ne jamais s'intéresser qu'à un seul thème d'études mais bien de croiser les domaines afin d'en tirer des choses nouvelles, comme cela est le cas pour mon stage qui traite de sciences sociales, de projets environnementaux et de ruralité à la fois. Je l'avais déjà compris en regardant les différents projets effectués et cela fut encore plus clair une fois expliqué par un membre de l'organisme. La MSH se veut donc « être une maison qui rassemble, qui organise et qui permet à des chercheurs en sciences sociales de se regrouper d'une manière interdisciplinaire », comme me l'a expliqué le directeur de l'axe 1.

Son programme scientifique est articulé en 6 axes thématiques, mêlant différentes disciplines à chaque fois :

Axe 1 : Frontières, territoires, échanges

Axe 2 : Langues, textes et documents

Axe 3 : Institution, innovation, changement

Axe 4 : Mémoire et culture

Axe 5 : Santé, qualité de vie et handicap

Axe 6 : Sciences et cognition

+ Un axe « projets émergents » depuis 2013

Citer quelques exemples de projets de recherche qu'a soutenue la MSH permet de mieux se rendre compte de cette inter discipline. On trouve par exemple pour l'Axe 1, des projets comme « capitales culturelles et rayonnement transfrontalier », pour l'Axe 3, « création d'un observatoire du web-journalisme », pour l'Axe 4, « internationalisation des droites radicales, Europe, Amérique », ou encore, pour l'Axe 6, « schizophrénie et langage, analyse et modélisation ». Ce ne sont là que des exemples parmi d'autres mais qui permettent d'identifier cette notion d'inter discipline.

Si cette partie « cadre réel » s'intéresse avec précision à la MSH et ses locaux, il convient de ne pas oublier le secteur de Longwy et des territoires environnants. Celui-ci représente le terrain « opérationnel », si l'on peut dire, là où j'ai réalisé la quasi-totalité de mon recueil de données, les différents acteurs interrogés et le projet se trouvant là-bas. La MSH étant en fait le « support » du travail, là où mes recherches et travaux pour le stage sont effectués, mais concernant toujours le territoire de Longwy et les organismes situés dans ce secteur. Je me suis donc rendu relativement souvent sur le terrain (environ une fois toutes les deux semaines), pour réaliser des comptes-rendus et pour rencontrer les acteurs avec qui je devais m'entretenir pour la bonne tenue de mon travail.

Enfin, il me semble nécessaire d'évoquer ici, les deux semaines de découvertes du terrain de stage et de la mission de stage, effectuées début novembre et fin décembre, qui ont parfaitement permis de découvrir notre cadre réel qui vient d'être décrit ici, que ce soit les locaux, les employés ou encore le fonctionnement de la structure, de manière à ne pas arriver dans quelque chose de complètement inconnu fin janvier, mais également de prendre connaissance de notre travail à effectuer durant le stage et des enjeux qui en découlent. De la même manière, les travaux effectués dans le cadre du cours de Mme. Houot, et notamment l'entretien exploratoire dont nous parlerons plus bas, ont largement permis d'avancer sur l'élaboration de notre problématique de mémoire et de nous plonger la dedans relativement tôt de manière à avancer de la meilleure des façons.

1.2. Mes missions, dans le cadre du projet COSSEC

Ma première prise de contact, pas volontaire à ce moment-là, avec le projet COSSEC remonte à janvier 2013 et un séminaire auquel nous avons assisté avec la classe M1 Proj&ter sur « la recherche et les territoires ruraux en Lorraine ». Ce séminaire faisant partie d'un projet issu, à la base, d'une volonté de l'Europe de donner plus d'importance à la question des milieux ruraux et leur développement, il y a 2 ou 3 ans. L'Europe a donc demandé aux Etats de relayer cette loi, Etats qui se sont tournés vers les régions et leurs représentants « pour animer une réflexion sur le milieu rural », comme cela a été fait en Lorraine. L'organisme « réseau rural » s'est alors adressé à l'Université et la MSH, et vers d'autres organismes pour voir quels types de collaborations pouvaient être mises en œuvre pour faire avancer les choses. L'IUT de Longwy notamment, était ainsi intéressé par ces projets, car étant déjà impliqué dans différents projets d'ingénierie en lien avec l'environnement comme les éco-constructions et autres projets énergétiques.

Tout cela a donné lieu à différents séminaires et colloques sur le sujet, avec des appels à projets, dont le premier, que je viens de citer, que nous avons donc suivi, et des études en ont découlé, dont la mienne, le projet COSSEC. Ce projet fait partie d'un projet plus vaste intitulé AMONT, qui fait partie de l'axe 1 de la MSH, « Frontières, territoires et échanges », et qui regroupe d'autres études, concernant toujours le milieu rural, sur entre autres, la requalification des terres agricoles, les circuits courts et les problèmes de santé. La partie COSSEC donc, de cette étude, est elle-même divisée en 2 parties, la première s'intéresse à la manière dont les sciences sociales et les sciences de l'ingénieur peuvent travailler ensemble, sans que les sciences sociales ne soient réduites à un simple agent de communication, dans des projets d'ingénierie concernant, comme c'est le cas ici, le développement durable, et les questions énergétiques. C'est sur cette partie que je travaillerai.

La deuxième partie du projet COSSEC, dont les activités sont basées principalement dans le secteur de Longwy étudie la manière dont il serait possible justement, d'arriver à ce que les communes rurales soient autonomes énergétiquement. On parle ici d'arriver à différents procédés comme les systèmes d'éco construction, l'utilisation

de biomasse ou encore, de mix énergétique, réfléchir à la façon de produire de la chaleur et de l'électricité localement et ainsi diminuer l'utilisation d'énergies fossiles. Mutualiser les compétences, connaissances et savoir-faire, notamment locaux, en termes de valorisation énergétique et biomasse-énergie afin de mettre en place une offre transfrontalière de projet éco construction, et de bâtiments intelligents et durables. Tout ceci s'appliquant parfaitement au monde rural qui peut profiter d'énergie que l'on trouve bien plus facilement dans ce milieu, comme l'eau, le vent ou le bois.

Mon travail à moi, au sein du projet COSSEC consistait donc, dans le cadre de ce projet d'autonomie énergétique, à participer à la réflexion sur la place que peuvent avoir les sciences sociales dans ces projets. En effet, les sciences sociales dans les projets de ce type sont, la plupart du temps, considérées comme devant comprendre pourquoi certaines personnes refusent ou acceptent tel ou tel projet, environnemental ici, une fois le projet ou la politique mise en place. Elles ne sont souvent convoquées qu'après coup, pour essayer de faire accepter le projet aux habitants, et donc, une des dimensions du stage s'intéresse à la place que peut occuper la sociologie dans un projet éco construction, en amont du projet plus précisément. Ainsi, une manière de procéder, certainement meilleure, serait de comprendre pourquoi cela se passe de telle manière, et d'essayer de réinscrire les comportements individuels dans la société et son organisation, en modifiant les choses nécessaires. Il s'agit de voir comment réussir ou pas, à faire changer les comportements notamment énergétique, et à faire adhérer aux habitants d'un village ce types de procédés, nouveaux pour eux et pouvant bouleverser leur quotidien, comme de l'habitat durable ou de l'autonomie énergétique.

Il fallait donc, tout d'abord, mieux connaître les apports récents qui ont été fait par divers chercheurs ou sociologues, concernant cette question, et interroger cette façon de voir les sciences sociales en matière « d'innovation du territoire », comme j'ai pu le lire dans les informations du projet qui me furent transmises. Le tout, afin de permettre aux chercheurs et acteurs engagés sur le projet d'approfondir leur réflexion et de mieux intégrer cette dimension au projet. C'est en cela que l'étude de l'art concernant cette dimension des sciences sociales que j'ai eu à réaliser, constituait un enjeu important du projet, il devait permettre aux chercheurs d'affiner leur questionnement et de discuter de la pertinence méthodologique. Ainsi différents contours et axes de recherches existants, à étudier avaient

déjà été définis, j'ai donc lu différents articles de sociologues de l'environnement, qui seront mentionnés dans le cadre théorique, et fait des résumés de ces articles.

Une autre des dimensions du projet, toujours dans le but d'approfondir cette question des sciences sociales, consista à réunir les différents acteurs concernés, qu'ils soient maires, industriels, chercheurs ou acteurs territoriaux pour mieux comprendre les enjeux de chacun et leurs lectures du projet mais aussi partager leurs expériences. Beaucoup d'acteurs, venant de milieux différents sont impliqués dans des projets de ce type et de cela découlent différentes perceptions des choses, entre méfiances, espoirs de rencontres, solutions, ou encore difficultés. Il est important d'analyser les différents espaces d'action ou mode de légitimation de chacun, les différents enjeux et les tensions qui peuvent en découler et voir comment il est possible d'aboutir à une coopération productrice. Là encore, j'ai participé à l'organisation de séminaires et colloques qui ont participé à renforcer le partenariat entre les acteurs impliqués et intéressés, et fait naître une réflexion approfondie sur la place des sciences sociales dans ces projets, ce qui nécessite toujours plusieurs mois de contacts. J'ai notamment dû réaliser des résumés d'interventions effectuées par les différents participants, lors des séminaires du projet, et en faire des fascicules, distribués ensuite lors des séminaires futures.

Enfin, dans un troisième temps, il me fut demandé d'aller interroger les acteurs du développement durable du Nord lorrain, et particulièrement les communautés de communes et leurs techniciens et élus, sur le terrain, pour recueillir des informations concernant leurs politiques et actions de développement durable mises en place, leurs questionnements spécifiques, leurs difficultés rencontrées et intégrer leurs réflexions au projet. Ces entretiens devront servir de point de départ à une éventuelle mise en place d'une table ronde entre ces différents élus et techniciens des communautés de communes des environs de Longwy où seraient abordées les questions que se posent les collectivités territoriales, les difficultés qu'elles rencontrent dans la mise en place des politiques environnementales, et les moyens d'impliquer les habitants. Cette table ronde interviendrait dans le cadre du 3^{ème} séminaire COSSEC, envisagée pour octobre peut-être, et serait également l'occasion de faire le point sur ce qu'elles ont déjà mis en place en termes de développement durable, du diagnostic à l'initiative, notamment. Cela permettrait, en plus d'aborder les difficultés locales, comme celle de trouver les entreprises adéquates, de servir de point d'information, de leur permettre de partager leurs avis sur ces

questions, de voir les besoins existants, et d'essayer de voir ce qu'il est possible de faire dans un futur proche en terme de collaboration.

Pour résumer, mes travaux réalisés pour le stage ont surtout porté sur trois choses. Des lectures sociologiques tout d'abord, concernant les comportements des gens en matière d'environnement, d'utilisation de l'énergie notamment, et les choses devant être repensées pour optimiser ce rapport à l'environnement, et les résumés que j'en ai fait ensuite. La participation aux séminaires, dans un deuxième temps, avec la réalisation du fascicule résumant les interventions des séminaires précédents. Mais plus encore, ce sont les entretiens réalisés avec les élus ou techniciens des collectivités territoriales concernées, comme les agents de développement ou des responsables du pôle environnement par exemple, qui ont occupé la majeure partie du temps. Entretiens qui m'ont obligé, en amont, à en savoir plus sur les différentes lois, règlements et obligations en termes d'environnement et développement durables, que ce soit au niveau national mais surtout au niveau plus local, des communes et communautés de communes, mais aussi sur les différents moyens et actions possibles et prévus pour veiller au respect de l'environnement et du développement durable.

1.3. Le développement durable et les collectivités territoriales

Ce sont donc ces travaux qui m'ont conduit à me poser les questions amenant à ma problématique que nous allons voir. Il me semble néanmoins important, en amont, de contextualiser rapidement, les notions liées à ces travaux.

La notion de développement durable a ainsi été abordée pour la première fois par l'ONU, en 1972, puis défini en 1987, grâce au rapport Brundtland par, « un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ». Concept qui fut plus largement diffusé et développé lors du « Sommet de la Terre », à Rio de Janeiro en 1992. La notion de développement durable « est multidimensionnel et combine le développement économique, la préservation de

l'environnement et la recherche de l'équité intra et intergénérationnelle », qui sont ses 3 piliers, comme l'on peut le lire dans l'article sur l'œuvre de Marcel Jollivet, « Le développement durable, de l'utopie au concept : De nouveaux chantiers pour la recherche » (p. 4).

Ce n'est néanmoins que quelques années plus tard, à l'aube des années 2000, ce que l'on peut considérer comme très récent, que les politiques publiques françaises ont commencé à s'intéresser à la question du développement durable. Plusieurs lois ont alors commencé à voir le jour comme la loi Barnier (1995), qui renforce la protection de l'environnement, ou la loi Voynet (1999), qui vise à augmenter les pouvoirs locaux des territoires, et « différentes initiatives ont été mises en œuvre pour élaborer une politique gouvernementale en la matière », comme l'on peut le lire sur le site de documentation des lois du développement durable (p. 2). La « Commission française du développement durable » a ainsi été créée en 1993 et une « stratégie nationale du développement durable » fut mise en place en 1996. Et les différentes obligations à respecter ont évoluées avec le temps, comme nous le verrons plus tard.

Avec les différentes lois de décentralisation visant à donner plus de compétences aux territoires qui composent le pays, les collectivités territoriales ont eu, au fur et à mesure, de plus en plus de moyens d'actions à leur disposition pour contribuer au respect de l'environnement et du développement durable. Ceci visant à se conformer, ou du moins essayer du mieux possible de se conformer, aux grands principes du Grenelle, que nous allons voir par la suite, ainsi que ces moyens d'actions.

Toujours dans le but de contextualiser, il est important de garder en tête que les politiques locales de développement durable sont très variables en fonction des territoires et de leur spécificités, du niveau de gouvernance en place, des différents services et de leur coopération ou encore, des actions utilisées. Les acteurs impliqués varient également, au même rythme que les différentes motivations qui existent et les enjeux locaux mis en avant.

En outre, il est important de comprendre que ce questionnement s'inscrit dans des rapports sociaux, particulièrement dans mon cas, car m'intéressant notamment aux comportements des habitants. Rapports entre techniciens et élus, entre habitants et techniciens, entre chercheurs et élus, par exemple et également liens directs avec les notions de classes sociales, comme expliqué dans des textes que nous allons voir. Ces

rappports influent donc directement sur les différentes questions soulevées par mon mémoire.

II. Problématique

L'élaboration de ma problématique fut un processus relativement long, et je changeai plusieurs fois l'orientation que je voulais lui donner, nous avons d'ailleurs établis assez rapidement, avec mes professeurs ou bien mon guidant, que le sujet de mon stage rendait compliqué un choix de problématique rapide et précis.

En effet, plusieurs thèmes me sont venus à l'esprit lors du commencement du stage et après avoir repéré les dimensions principales de ce dernier. J'ai donc dans un premier temps, au début de l'année scolaire, pensé m'intéresser à la MSH, à son fonctionnement et à son côté interdisciplinaire, à travers mon projet qui mêle justement 2 disciplines, les sciences sociales et les sciences de l'ingénieur.

Puis, suite à l'entretien exploratoire, réalisé début décembre avec un professionnel de notre terrain de stage, entretien qui est justement censé nous donner les premières pistes de notre questionnement pour le mémoire, j'ai réalisé que ce n'était pas forcément la bonne voie. J'ai en effet compris qu'il serait préférable de m'intéresser plutôt au terrain, à la mise en commun de projets territoriaux et aux différents acteurs du projet, ce qui rendrait certainement plus simple l'élaboration du mémoire et serait certainement plus professionnalisant pour la suite. Ainsi, comprendre le réseau qui se met en place les différentes visions, attentes ou collaborations qu'attendent les différents acteurs de ce projet, mais également les méfiances, espoirs, difficultés ou solutions qui émanent de ces rencontres, en lien notamment avec le développement durable et la question des sciences sociales me paraissait un bon choix. Un grand nombre d'acteurs entrent en jeu dans des projets de genre, chercheurs, formateurs, maires, entreprises et donc beaucoup de points de vue, d'où cette idée d'un travail de mémoire, qui aurait été de voir comment tout cela s'articule.

Cet entretien exploratoire, en plus de me donner des indications sur le mon projet de stage, sa mise en place et sur le fonctionnement de la MSH, m'a donc permis de recadrer ma problématique. Le seul bémol était que je n'avais pas pu effectuer ma semaine de découverte du terrain de stage, à la MSH donc, qui doit se faire dès novembre. Le stage

n'ayant pas débuté il est difficile de se faire une idée précise de sa problématique, même si les conseils reçus lors de cet entretien étaient forcément bénéfiques.

Ce fut donc ensuite, lorsque le stage débuta réellement en janvier, en résonance aux différentes lectures sociologiques qu'il me fut donné d'étudier, la place du citoyen dans les projets de ce type qui apparut comme pouvant être également une piste. En effet, le thème du projet COSSEC s'intéresse à la place des sciences sociales dans les projets d'ingénierie, sans que les sciences sociales ne soient réduites à un simple agent de communication vis-à-vis des habitants, ou à une modélisation des comportements des habitants face aux innovations énergétiques, dans des projets concernant, comme c'est le cas ici, le développement durable, et les questions énergétiques. Une grande partie du travail allait tourner autour de la place de l'habitant dans un projet éco construction et ce qui va avec, habitat durable ou autonomie énergétique, et comment réussir ou pas, à faire adhérer aux habitants d'un village ce types de procédés, nouveaux pour eux et pouvant bouleverser leur quotidien, d'où cette possibilité de thème.

J'ai donc décidé, peu de temps après, une fois mieux rentré dans mon stage, de donner un autre sens à ma problématique pour finalement intégrer l'ensemble de ces différentes dimensions qu'il me fut donné d'étudier : les différentes actions et politiques locales de développement durable mises en place par les acteurs du territoire, tout en accordant une partie aux habitants et à la place qu'ils occupent dans ces politiques, mais également à l'importance de la recherche, pour ces différentes questions. En effet les différentes informations recueillies lors du premier voire des 2 premiers mois de stage m'ont conduit à ce choix.

Ainsi, les entretiens avec des techniciens, élus ou acteurs des territoires intercommunaux du Nord lorrain, mais également mes recherches sur les différents textes de lois et cadres réglementaires du développement durable, m'ont appris des choses sur les moyens d'actions locaux et les politiques de développement durables mises en place par les collectivités territoriales, et sur les contraintes nationales qu'ils doivent respecter ou non.

J'eus donc l'idée de m'intéresser au phénomène de gouvernance et de voir en quelque sorte si l'on peut traiter localement quelque chose qui se décide à l'échelon national. Voire si cette « commande nationale », ajoutée au fait que les territoires ont chacun leurs possibilités d'action, grâce à la gouvernance, amène au final à des politiques

et actions bien distinctes entre les différentes collectivités territoriales, où si finalement, ces actions sont uniformisées, et se ressemblent sur chaque territoire.

Les difficultés rencontrées par ces territoires pour mettre ces actions en place ont également été évoqués, mais aussi la place accordée à l'habitant et les leviers utilisés pour l'impliquer et je voulu donc aborder ces choses dans mon analyse.

Enfin, effectuant un stage de recherche, je fus au cœur de cette notion et témoin de sa participation et implication dans la question du développement durable sur un territoire, notamment à travers l'organisation des séminaires du projet, mais aussi grâce aux lectures sociologiques déjà évoquées, que j'eu à effectuer.

C'est donc à cette problématique que j'ai pensé, car me permettant d'utiliser les différentes données que je viens de citer :

« Pouvoirs d'actions des intercommunalités dans le champ du développement durable : diversification des politiques, ou uniformisation ? Quelles difficultés pour les territoires? Quelle implication et quelle place pour les habitants et la recherche ? »

Exemple de quelques territoires du Pays Haut

L'hypothèse que j'utilisai comme point de départ, comme ligne de conduite pour effectuer mes grilles d'entretiens et mes recherches était donc, que les enjeux du développement durable nécessitent de responsabiliser et impliquer les habitants d'un territoire, et que pour cela, différentes actions et politiques sont mises en place par les intercommunalités, politiques différentes et innovantes selon les territoires.

III. Quelques éléments de littérature scientifique

Pour prendre connaissance du cadre scientifique entourant mon sujet de mémoire, mais également pour alimenter ma problématique et en savoir plus sur les différents thèmes qui allaient y être abordés, différentes lectures m'ont été utiles.

Ainsi les lectures de sociologues de l'environnement ou de l'énergie, que je devais déjà effectuer pour mon stage m'ont permis d'en savoir plus sur le rapport des habitants, des usagers, au développement durable, et sur les difficultés qui peuvent naître de ces rapports. Des lectures sur la notion de participation étaient également importantes, pour en savoir plus sur ce sujet.

Concernant les difficultés que peuvent rencontrer les territoires, je me suis penché sur des articles évoquant la coopération entre les acteurs d'un territoire mais aussi la notion de gouvernance et les niveaux adéquats de mises en place d'actions.

Enfin des textes évoquant l'importance de la recherche sur les questions du développement durables furent également parcourus.

3.1. Les aspects sociaux du développement durable

Tout d'abord je me suis donc penché sur des écrits ou des conférences concernant la place des sciences sociales dans les projets environnementaux et de développement durable, et notamment la sociologie de l'environnement ou de l'écologie.

- **La « réforme de soi » nécessaire à l'écologie et au développement durable**

Ainsi les conférences de Marie-Christine Zelem : « la transition énergétique, une question sociale » et de Jean-Louis Fabiani : « réforme de soi et injonction environnementale » montrent bien l'importance sociologique dans ces questions de

développement durable et de transition énergétique, où il est important d'effectuer un travail sur l'Homme, sur ses habitudes et manières de faire et de consommer.

« L'écologie est peut-être un des rares domaines où la sociologie est nécessaire, la réforme de soi étant nécessaire à survie de l'humanité », comme le dit Fabiani dans son intervention, « réforme de soi et injonction environnementale » à l'université de Nantes (2013).

Tous les discours et injonctions sur le développement durable ne serviront à quelque chose que si l'on fait comprendre et donne les moyens aux hommes de changer. Marie-Christine Zelem, dans son élocution, « la transition énergétique, une question sociale » (2013), dit ainsi : « Il faut de l'éducation, de la pédagogie, tout ça renvoie à des compétences et savoir faire pour faire changer les comportements ». Pour elle, l'aspect social est un élément clé de la transition énergétique. Elle parle ainsi, du triptyque énergétique et son lien social. La sobriété énergétique et le fait de ne pas gaspiller, de bien utiliser etc, est pourtant le seul domaine où l'on fait appel aux sociologues. Cela ne suffit pas, il faut beaucoup plus éduquer et du « savoir-faire pour modifier les comportements ».

Il ne faut pas seulement croire en la possibilité d'arranger les choses, et l'écologie profonde fonctionne, elle, grâce à la « réforme de soi », dit Fabiani.

Pour lui, le social sous la forme du « consommateur actif reste modéré ». Le travail sociologique doit alors consister, à voir comment inculquer une prise de position en faveur de la nature. Il faut analyser les obstacles à la constitution de problèmes publics pour arriver à mettre sur pied un consommateur « écolo-critique ».

La modernisation écologique nous aurait menés à ce que l'on peut appeler « le capitalisme éclairé par la science » dit-il. La production capitaliste ne conduit pas forcément à la destruction de l'environnement et à « l'épuisement des ressources naturelles », si l'on choisit les bonnes techniques de production. Le défi étant, de modifier dans le même temps, la « norme morale » de ceux qui produisent et consomment. Le respect de l'écologie et de l'environnement pourra alors être le « nouveau grand récit de la contemporanéité heureuse ».

Pour lui, la réforme de soi ne découle pas d'un changement de position face à un attrait pour un comportement « irrationnel et prédateur », mais résulte de la conséquence

naturelle du succès d'une théorie sociale qui favoriserait l'arrivée d'un éco-consommateur, différent de par ce qu'il consomme et non par ses pratiques sociales. La problématique résiderait dans un équilibre à trouver entre « l'offre productiviste du marché » et les modes de consommation ordinaires. Le verdissement des pratiques sociales devient essentiel, mais comment choisir s'il y a autant de produits verts et respectueux de l'environnement, que d'autres ? Il est nettement préférable de changer les modes de consommation et les manières de vivre que les produits vendus, selon Bourdieu, cité par Fabiani dans son élocution toujours, qui parle « des caractères routinier de la consommation ». Beaucoup pensent que les changements doivent intervenir dans les comportements des consommateurs et non pas dans les produits vendus. D'autres pensent l'inverse. « S'il n'y a que du vert on ne prendra que du vert ». Beck pense que la modernité réflexive existe mais pas chez le consommateur, où les pratiques préreflexives et l'habitus est trop important, dit Fabiani.

Zelem évoque aussi cet aspect et « dénonce » le terme d'acceptabilité sociale car cela met les usagers devant un fait accompli, et on leur demande de s'adapter à cela et de modifier ses façons de faire, d'être « sobre », alors que sur le marché des tonnes de produits incitent à l'inverse.

Le sociologue est alors convoqué à ce moment là, pour inculquer les bons comportements, comment bien consommer etc, sauf que cela est beaucoup plus simple d'intervenir en amont, pour effectuer le travail nécessaire pour modifier ces comportements. Voir comment concevoir techniquement pour pouvoir insérer la notion sociale avant par exemple. Ce sont les choix de société qui devraient conduire aux choix techniques et pas l'inverse. « Demandons aux habitants, usagers, élus, entreprises, ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent faire en terme de compétence, il faut redonner les compétences aux acteurs », nous dit Zelem.

« On ne gouverne pas par décret : il ne suffit pas de faire une loi pour que le social aille dans le même sens ».

Pour elle, la problématisation est également bien trop souvent technicisée, alors il s'agit surtout d' « un choix de société » et de façons de se comporter et consommer qui sont durs de modifier. Ils sont, selon elle, dépendants d'un certain nombre « de cadres

techniques », et le débat national est entré dans une voie qui fait que ces modes de vie sont irréversibles dit-elle. Les détenteurs de l'expertise technique préserverait cela et ralentirait « la dynamique de changement ».

Elle évoque ainsi l'exemple du bâtiment économe, comme important et assez représentatif du problème. L'importance de ce dernier devrait en faire un enjeu partagé par tous les acteurs, des habitants et usagers aux concepteurs, artisans ou même fournisseurs. Il faut donc l'approcher de manière systémique pour impliquer tout le monde or chacun ne voit pas les choses de la même manière et si un des acteurs est « défaillant », tout le projet peut tomber à l'eau.

Zelem insiste sur l'aspect beaucoup trop technique de la question de l'énergie. Le logement devient « une boîte étanche » remplie d'automatismes et techniques. Automatisation qui conduit à l'adoption de normes sociales comme ne se sentir bien qu'à partir de 19 degrés voire, d'autres espaces où le confort thermique est plus élevé que ce qui est imposé. Pareil pour la climatisation ou le fait de se doucher deux fois par jour. On voit « l'effet pervers des normes techniques ».

Elle distingue plusieurs raisons à ce problème de la conception du bâtiment économe. Pas assez de temps pour s'appropriier les éléments techniques. Des équipements pas extrêmement « utilisables », modes d'emploi durs à comprendre et illisibles par exemple. Cela jouant sur la « faisabilité sociale » de ces bâtiments. Habiter devient compliqué, dit-elle, de par trop de technicité ce qui rend l'homme « passif », il n'a plus rien à faire si l'on peut dire.

On ne regarde pas assez en amont pour que le bâti soit performant. Il faut plus de collaboration dans le travail, et c'est peut être d'ailleurs les manières de travailler qu'il faut repenser.

- **Les comportements énergétiques au cœur du problème**

A ce sujet, Gaëtan Brisepierre, lui, a réalisé une enquête sur « les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif », à partir de laquelle il a écrit une thèse (2011). Il fait partie des sociologues qui s'intéressent à cette problématique d'actualité autour de laquelle il y a une vraie demande.

Pour lui, les comportements en matière de consommation d'énergie sont un aspect essentiel de la transition énergétique, qui peuvent soit la bloquer, soit agir comme un levier.

Il s'est intéressé à la question du bâtiment, et plus précisément à l'habitat collectif, car c'est le secteur qui dépense le plus d'énergie et où, paradoxalement, il y a le plus d'économies à réaliser. Les comportements constituant le domaine principal des programmes d'économie d'énergie dans l'habitat. Il insiste sur le fait que l'évolution technique emmené par « les réglementations et les incitations fiscales » ne suffit pas car des modifications dans les comportements des usagers, qu'il appelle « des effets de rebonds » (p.2), dus aux améliorations de la performance énergétique annule ces bénéfices. La consommation d'énergie d'un logement est le résultat d'une interaction entre « pratiques sociales, objets techniques, le tout encadrés dans des organisations » (p.2), rejoignant donc Zelem là-dessus, pour qui l'aspect social est présent partout.

Il évoque, dans la première partie de la thèse, le fait que, bien que les français se montrent de plus en plus préoccupés par la question de l'environnement, cela ne se ressent pas dans la manière de consommer l'énergie, parlant ici, de ce que l'on retrouve chez les autres sociologues abordés, le décalage entre la parole et l'acte. En effet, de nombreux sociologues et scientifiques, dont Fabiani, pointent du doigt l'écart saisissant entre le discours de la réussite de l'évolution de l'environnement et le constat réel. Un discours que Fabiani qualifie de « lubrifiant ».

Pour illustrer cela, Brisepierre s'appuie notamment sur l'observation de pratiques de militants inscrits dans des associations environnementales, qui ont donc une véritable conscience écologique. La première chose qui en ressort est le manque d'information sur la consommation d'énergie qui ne permet pas de se rendre compte des conséquences de chacun de nos gestes. Cela contraste malheureusement avec Fabiani, pour qui, une attitude « moderne » et donc respectueuse de l'environnement est conditionnée par le fait d'être bien informé par les experts.

Concernant les comportements énergétiques, Brisepierre a également réalisé une étude pour l'ADEME (2013), sur « la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires », qui s'il reprend quelques éléments de la thèse apporte également d'autres informations. Selon lui, le changement demande des ressources, cela demande du

temps, de l'apprentissage. On essaye de convaincre les gens mais ce n'est pas suffisant, il faut donner des moyens aux individus pour changer, il évoque à nouveau le manque d'information, les incertitudes sur la manière de faire des économies (est-ce qu'il vaut mieux chauffer toutes les pièces et ne pas mettre à fond en rentrant à la maison ; d'autres diront qu'il vaut mieux chauffer juste une pièce). Les consommateurs ne sont pas assez renseignés sur les bonnes manières de faire des économies. Il parle également, de la même manière que Zelem, des normes sociales qui conditionnent les utilisations énergétiques qui ne sont donc pas que des actions individuelles, des habitudes comme l'utilisation de la climatisation ou se chauffer à 21 degrés. Le comportement est un déterminant central de la consommation énergétique, ainsi entre des familles économes et des familles énergivores la consommation peut être multipliée par 4.

Différents problèmes existent du manque de connaissance des méthodes énergétiques des entrepreneurs de ces bâtiments, aux personnes qui s'installent dans ces bâtiments mais conservent leurs anciennes habitudes et vont installer des équipements qui annulent les économies. Il insiste sur l'importance de mettre en place « des dispositifs d'accompagnement si l'on veut que les usages contribuent à la performance » (p.14, de son étude pour l'ADEME). De la même manière, en ce qui concerne la rénovation énergétique des bâtiments, le confort passe souvent avant la recherche d'économies d'énergie. Ils ne sont pas non plus souvent favorables à l'isolation présentée pourtant comme prioritaire.

Le deuxième point qu'il étudie, dans sa thèse, est la variabilité des « pratiques énergétiques » (p.4), qui peuvent concerner l'hygiène, le confort, l'alimentation ou encore les loisirs. Concernant les usages de l'énergie dans l'espace domestique on parle de comportement en matière d'énergie. Cela voudrait dire que la consommation d'énergie serait une part de la vie domestique et aurait un objectif en soi. Or on voit que la consommation d'énergie rentre dans un ensemble d'activités domestiques (se distraire, cuisiner, s'éclairer, bricoler etc.). L'imbrication entre la consommation d'énergie et l'activité domestique est telle, que parler seulement de consommation énergétique n'a pas de sens pour les individus. Ceci faisant qu'un réel changement nécessiterait « une complète métamorphose du mode de vie domestique », réfutant ici la théorie « des petits gestes simples ». Il rejoint ici encore Zelem, qui pense, dans son intervention à Nantes toujours, que, le social dans ce contexte, réside dans beaucoup d'autres choses aussi

comme le plaisir, les envies, les croyances, les routines et de nombreuses choses qui reposent sur la société de consommation. Elle va même plus loin et pour elle, la transition énergétique, pour être réussie doit responsabiliser les acteurs et l'on doit modifier de nombreux dispositifs qui conditionnent les modes de vie, tels que l'organisation de la ville, les transports ou encore l'organisation du travail.

Bricepierre évoque également dans sa thèse, l'importance de la participation des habitants. La marge de manœuvre de ces derniers est trop souvent oubliée, on préfère responsabiliser les usagers et rénover les immeubles. La consommation de l'énergie est une notion plurielle qui nécessite d'impliquer et de faire interagir les différentes parties, dont les habitants, qui en sont trop souvent tenus à l'écart. « C'est en inventant de nouveaux modes de délibération des choix impliquant les habitants que l'on parviendra à faire évoluer conjointement les pratiques domestiques et la configuration technique des immeubles vers plus de sobriété énergétique » (p. 8).

Pour revenir sur l'étude sociologique que Bricepierre a réalisé pour l'ADEME (2013), sur « la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires », celle-ci est très intéressante car elle apporte d'autres informations, notamment en termes de statistiques de consommation. Ce type d'études est importante d'après Fabiani, pour qui, « une représentation savante des pratiques sociales » est nécessaire si l'on veut pouvoir influencer sur les comportements écologiques. Il note d'ailleurs une certaine réfraction de la part des écologistes quant à la possibilité d'établir un lien entre classe sociale et position à l'égard du respect de l'environnement, contrairement aux études de différents sociologues, comme Bricepierre ici.

Ainsi, cette consommation d'énergie a doublé en 20 ans. Il est en outre, très difficile d'établir un profil du consommateur car ils sont différents en fonction de leur catégorie sociodémographique.

La notion d'âge et plus précisément les cycles de vie, influencent les comportements en termes d'utilisation énergétique. Les individus restent marqués par le contexte énergétique dans lequel ils ont grandi. Par exemple ceux marqués par la période

de la guerre, avec les restrictions ou les tickets de rationnement n'ont pas la même vision que ceux nés dans les années 50-60 nés pendant la période des Trente Glorieuses.

C'est également lorsque l'on commence à grandir et payer des factures que l'on fait attention. L'âge adulte est une période de recherche d'équilibre entre une maîtrise de la consommation et la recherche de confort. Le passage à la retraite amène une consommation d'énergie plus élevée du fait de besoins physiologique mais également, simplement parce qu'on passe plus de temps à domicile.

Pour ce qui est du budget, l'énergie devient de plus en plus un problème budgétaire pour les ménages, l'énergie augmente les dépenses contraintes. Cela est à relier au déclassement des classes moyennes. On voit aujourd'hui que les classes moyennes ne se sentent plus protégées, ils se sentent en insécurité sociale. L'augmentation du budget énergie participe au déclassement des classes moyennes, qui adaptent leur quotidien en fonction de cela.

Importance évidemment aussi, des conditions économiques et sociales. Lorsque l'on n'est pas aisé le budget énergie est très important parce que le budget total est plus faible également. Le budget énergie est donc plus difficile à tenir pour un ménage peu élevé, qui se retrouve vite en situation de précarité énergétique.

Les liens entre comportements et énergies renouvelables sont ensuite abordés, dans cette étude. Il faut une forte implication des usagers pour avoir recours aux énergies renouvelables. Il y a une prise de risque, notamment financière, cela nécessite également des apprentissages en matière d'utilisation.

Dans la dernière partie, il aborde les enjeux de l'énergie qui font l'objet de politiques publiques. La question de la précarité énergétique notamment. La sociologie ayant permis un traitement multidimensionnel de cette notion qui demande « une approche globale à plusieurs échelles » (p.29), qui n'est pas uniquement économique, avec la mise en place d'acteurs locaux comme les EIE par exemple. En outre, les classes moyennes qui sont de plus en plus concernées, notamment de par leur éloignement aux bassins d'emploi, par ce phénomène ne sont pas assez touchées par les dispositifs qui se concentrent sur les populations précaires. Des pistes de solutions voient le jour pour contrer cette précarité comme la mise en place d'un niveau « d'énergie minimale prise en charge par le propriétaire car liées aux caractéristiques de l'habitat » (p. 30).

La question des campagnes de sensibilisation également qui n'ont eu qu'un impact limité. Le discours de mise en responsabilité vis-à-vis du problème climatique est un repoussoir pour les gens qui ne l'intègrent pas du tout. Les étiquettes informant au moment de l'achat ne sont pas forcément pertinentes, l'énergie ne faisant pas partie de la réflexion du consommateur pendant ses achats. En bref les informations ne suffisent jamais à déclencher « un changement d'habitudes ». Quand une pratique se diffuse c'est souvent dû à des bénéfices non attendus par les campagnes tels que l'économie budgétaire, l'économie de temps, un gain de confort, valorisation de la personne etc. Le covoiturage par exemple est une pratique qui augmente beaucoup : ce n'est pas particulièrement pour être écolo, mais c'est moins coûteux, c'est plus sympa. Comme le tri sélectif : les gens ne le font pas pour être écolo mais parce que la mairie met en place une organisation, cela a un sens collectif plus général. Dans le même ordre d'idées, Zelem pense elle, que « le coût du changement est disproportionné par rapport à ce que chacun va gagner », faire des économies d'énergie coûte souvent cher, ou alors il faut se convertir au réseautage, ce genre de choses. Un des leviers serait alors, de récompenser ceux qui font des efforts, faire en sorte qu'économiser l'énergie devienne un objectif.

Selon Brisepierre, la psychologie sociale montre que plutôt que d'essayer de convaincre les gens il vaut mieux leur demander un acte symbolique qui ne coûte pas grand-chose et qui va entraîner un processus de changement. Il existe deux moyens d'actions sur les gens, la réglementation et l'incitation économique. L'information est un 3eme moyen mais souvent jugé inefficace.

Le concept anglo-saxon de « nudges » (p. 31), peut aussi être une option possible pour limiter les effets de rebonds. C'est de l'incitation comportementale comme par exemple afficher la consommation énergétique du voisinage, avoir une télé qui coupe la veille automatiquement, ou des modes éco en automatique. La critique que l'on peut faire étant que cela représente une manipulation des gens alors que le changement doit venir de l'individu lui-même, sinon il est désincarné du groupe.

Les politiques publiques des collectivités territoriales avec la mise en place des PCET, ou les constructions BBC par exemple, montrent que l'animation et l'accompagnement sont aujourd'hui privilégiés par rapport à la sensibilisation. On donne de l'importance aux « dynamiques sociales » (p. 31) locales pour pouvoir touchés les

citoyens autres que ceux engagés. Des coopérations sont mises en place avec des acteurs disposant de « compétences relationnelles (associations, régie de quartier) » (p. 31). Des ateliers voient le jour afin d'associer les habitants à un projet et de « faciliter l'appropriation des changements techniques » (p. 32). Les dynamiques sociales évoquées représentent par exemple le dispositif « Famille Energie Positive » que nous verrons plus tard. On incite en inscrivant les comportements dans une dynamique collective. On prône le « ludique, le plaisir et l'entraînement plutôt que la responsabilité individuelle ou l'injonction des experts » (p. 32). Une « renégociation des normes sociales » se met alors en place aboutissant à de nouveaux comportements plus économes. La question de la durée de ces changements peut néanmoins être soulevée, ces dispositifs étant relativement courts alors que la « routinisation d'un comportement » (p. 32) est un processus plus long. De plus certains appareils fournis (multiprise par exemple) amènent à des économies mais ne changent pas les comportements.

Ces expériences posent un problème par rapport à la façon dont les concepteurs représentent les consommateurs. Les ingénieurs les voient comme passif et déléguant complètement la gestion de l'énergie, les économistes les voient plutôt actifs et « s'informant sur ses consommations et l'état du réseau » (p. 34).

« Deux positions se dessinent chez les sociologues pour expliquer les consommations d'énergie et leur potentialité d'évolution. Les approches quantitatives insistent sur le poids des facteurs structurants (vieillesse, étalement urbain...) et des modes de vie (normes de confort, décohabitation...). Les enquêtes qualitatives mettent en lumière des pratiques émergentes et des initiatives locales, souvent cantonnées à des groupes restreints mais dont une partie sont amenées à se diffuser plus largement grâce à l'action de l'Etat ou au relais du marché » (p. 9).

- **Il existe une « distribution sociale » du rapport à l'environnement**

Le dernier auteur auquel nous allons nous intéresser pour l'aspect de la sociologie de l'environnement est Jean-Baptiste Comby, pour son article en collaboration avec M. Grossetête : « se montrer prévoyant, une norme sociale diversement appropriée » (2012).

Il y aborde quelque chose de différent des articles que nous venons de voir, à savoir, les « prescriptions » communiquées par l'Etat, qui « redéfinissent » (p.251)

certaines de nos attitudes face à l'environnement, et vise à modifier nos comportements, mais également les liens entre respect de l'environnement et niveau social. L'article vise à démontrer que ces prescriptions ne sont pas neutres socialement mais « s'inscrivent dans des hiérarchies et relations sociales » (p.251). Il rejoint néanmoins Fabiani, pour qui des études entre classes sociales et niveau d'égard à l'environnement sont importantes.

Selon Comby, les causes annoncées comme responsables de la dégradation de l'environnement sont individualisée, on annonce que « les ménages sont responsables à 50% des émissions de gaz à effet de serre » (p.254). On ne se préoccupe pas assez de la distribution sociale et « des déterminants collectifs » (p.254). Cela est fait de cette manière pour « préserver les apparences égalitaires »(p.254) prônées par la république, et aussi pour toucher le maximum de gens, en en faisant un enjeu collectif et ne ciblant personne en particulier. Cela se ressent en premier lieu dans les campagnes de communication qui s'adressent « à Mr et Mme tout le monde » et n'évoquent pas de groupes sociaux.

L'auteur note également que les médias s'intéressent de plus en plus aux conséquences de la dégradation de l'environnement (« montée des eaux, perturbation des écosystèmes, image de tempêtes plutôt que de fumée et pot d'échappement » (p.258)), plutôt que sur les causes. Ceci ayant pour objectif de toucher réellement et le plus possible, les consommateurs.

Cette individualisation des causes n'est pas la bonne manière d'aborder le problème car tous les individus ne participent pas de la même à l'environnement, et ils ne peuvent non plus modifier leurs comportements avec des « conséquences futures » (p.259) égales. Il appuie cela par des chiffres, en démontrant que plus on s'approche du bas de l'échelle sociale plus la contribution au réchauffement de l'atmosphère est faible, en effet, de plus petits appartements, moins d'appareils électroménagers... Plus de déplacements, plus d'utilisation de modes de transports performants lorsqu'on monte dans cette échelle, également, et donc plus de pollution. En outre, si les représentants des groupes sociaux dominants font souvent preuve dans les paroles, d'une conscience environnementales, cela ne se traduit pas de la même manière dans les faits. « Ceux qui en parlent le plus sont ceux qui en font le moins » (p.261). Ils se veulent soucieux d'un certain savoir-être, d'un respect et d'une prévoyance « en adéquation avec les valeurs dominantes » (p.263). L'auteur cite alors Bourdieu pour expliquer cet attachement à la prévention « par la conscience » : « Si les membres de la classe dominante sont dans l'ensemble plus novateurs dans le domaine

de la morale domestique, tandis qu'ils sont plus conservateurs dans le domaine politique (maintien de l'ordre économique et politique et rapport entre classes), c'est à l'évidence que leur propension à prendre des positions novatrices ou révolutionnaires varie en raison inverse du degré auquel les transformations considérées touchent au principe de leurs privilèges » (p.264). Ils prônent une prise de conscience pour de meilleurs comportements mais pas l'interdiction de certaines choses qui les dérangeraient (interdire les grosses voitures par exemple).

Dans les milieux plus populaires, le discours sur un bon comportement environnemental se fait pour des raisons économiques et non plus morales. « L'attention citoyenne » nécessitant souvent des coûts supplémentaires, qui impacte plus leur budget que pour les catégories sociales plus élevées, nous avons déjà vu cela rapidement avec Brisepierre. « Comment celui que l'insécurité ronge tous les jours pourrait-il se projeter dans l'avenir et planifier son existence » (p.267).

Les comportements environnementaux évoluent également selon les rencontres que l'on fait et « aux types de sociabilité » que l'on entretient. L'attention peut augmenter si l'on rencontre quelqu'un qui est déjà concerné par le sujet. Les trajectoires sociales peuvent aussi jouer, et faire que, pour quelqu'un « en phase ascendante », la « réussite matérielle » (p.266) ait plus d'importance que des valeurs morales. Importance donc des facteurs conjoncturels comme se marier, avoir des enfants qui peuvent changer les comportements.

3.2. Habitants et participation

Le second aspect théorique auquel j'ai souhaité m'intéresser concerne la notion d'habitant, et son implication, sa participation dans les politiques et projets, particulièrement de développement durable et d'environnement.

- **Un lien particulier entre développement durable et participation**

Plusieurs auteurs évoquent l'importance de la participation, de la prise en compte des habitants dans les politiques publiques et particulièrement sur la question environnementale.

Ainsi, l'article de Marcel Jollivet (1992), « agriculture et environnement : réflexions sociologiques » montre que « la question de l'environnement devient une composante majeure du débat social », « un champ nouveau qui s'ouvre au débat social et politique institué » (p.5).

Dans cet article, l'auteur montre bien que l'importance accordée à la question de l'environnement est petit à petit devenu une question majeure pour nos sociétés contemporaines et leurs habitants, et cela bien que le texte date déjà d'une vingtaine d'années, il parle notamment de la création du parti politique « des Verts » pour illustrer ses propos, du développement de publicités sur le sujet, ou encore l'émergence du « tourisme vert » (p.6). « L'opinion publique est de plus en plus sensibilisé aux problèmes d'environnements » (p.6), autrement dit l'habitant, le citoyen est à présent informé de ce qu'il convient de faire ou non et des problèmes qui découlent d'une mauvaise attitude environnementale ».

L'article montre également qu'il y a 20 ans déjà, la question de la participation de l'habitant, de son « droit à l'information », de son implication dans ces questions écologiques était à l'ordre du jour, comme un reflet de la démocratie, qui donne au peuple le droit à la parole.

L'article de Sophie Le Floch (2011), « le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne », vient confirmer les propos de Jollivet, qui voyait juste, 20 ans plus tôt.

Elle commence ainsi par évoquer l'institutionnalisation de la participation en France, « portée par la préoccupation environnementale » (p.344), qui est ainsi mentionnée dans d'importants textes internationaux comme le sommet de Rio, en soulignant toutefois, que sa mise en place reste bien souvent problématique.

Elle parle de la participation comme d'une évidence, qui s'est construit peu à peu, la notion d'enquête publique apparaissant en 1810, dans un souci, à l'époque de « défendre

les droits des propriétaires » (p.346). Ce n'est néanmoins que dans les années 1970 avec l'émergence de la question environnementale, que le thème de participation voit le jour. On parlait alors du droit à l'information publique relative aux conséquences environnementales de différents projets, une loi de l'époque créa ainsi l'étude d'impact. Ensuite, la consultation des habitants pour les questions urbanistiques devint obligatoire, avec la décentralisation, au début des années 80.

On parlait de « démocratisation de l'enquête publique » (p.346), la question de la participation n'était pas encore à l'ordre du jour, on assistait plutôt à un développement de l'information du public.

En 1995, la loi Barnier sur la protection de l'environnement instaure le principe de participation et crée la Commission Nationale du Débat Public, en accord l'émergence de la notion de participation au niveau international.

Aujourd'hui, on a assisté ces 20 dernières années à la mise en application de nombreux textes étendant la participation à différents domaines, démocratie de proximité, conseils de quartiers obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants, convention européenne du paysage de 2000...

L'article de Nathalie Blanc (2004), « De l'écologie dans la ville » est dans la même lignée, que les 2 précédents.

L'habitant y est décrit comme un acteur politique de son environnement à part entière, et « l'amélioration des procédures de participation, de concertation et même d'information du public » (p.601), le prouve comme elle le signifie.

Pour elle, la participation de l'habitant ne pourra être efficace et se traduire en politiques adaptées, que si une « représentation collective » (p.605) de ce qu'il convient de faire pour l'environnement se met en place. Il faut donc comprendre comment il peut devenir un réel acteur politique, contribuer aux politiques environnementales locales, et bien être conscient que « la revalorisation de son rôle peut s'accompagner de la mise en œuvre d'une gestion environnementale soucieuse de qualité de vie » (p.605). Il faut pour cela mettre en place « des modes d'intervention et de contributions à l'espace public » adéquats.

Rémi Barbier et Virginie Waechter, dans leur article, « la participation paradoxale, geste citoyen et parole citoyenne dans la gestion locale de l'environnement » (2003), vont eux plus loin dans le rapport environnement-participation.

La question de l'environnement est ainsi présentée comme l'aspect où la population aurait le plus de revendications à faire valoir et de nombreux moyens de les exprimer, sont ainsi cités, commissions consultatives des services publics, commissions locales d'informations et de surveillance, réunions publics, groupes de travail etc... En outre, la proximité entre élus et habitants dans les communes favoriserait une « démocratie de contact » (p.83) et des réponses plus rapides aux revendications des habitants sur des problèmes de tous les jours.

La question environnementale permettrait, en plus de permettre la « parole citoyenne », d'effectuer des « gestes citoyens » (p.91) et donc d'offrir une participation matérielle et technique, avec notamment les tris de déchets, ceci permet d'intégrer de manière plus forte l' « usager-citoyen ».

Néanmoins, et c'est là le paradoxe évoqué dans ce titre, cette « démocratisation pragmatique » voulue par les élus entrainerait une « démocratisation citoyenne » (p.86) pour les habitants venant demander des comptes à propos de cette mise à contribution et qui donnerait lieu à une explication sur la gestion publique de l'environnement par exemple.

Les CCSP sont alors définis dans le texte comme ayant un rôle de « pacification dans climat potentiellement conflictuel, ou une fonction d'une promotion d'une nouvelle forme d'exercice du pouvoir valorisant la participation » (p.92). Ce sont des sortes d'associations de consommateurs qui veulent également se faire entendre et revendiquent le droit à l'information et à l'éducation des usagers, un « citoyen étant un consommateur qui sait ce qu'il fait ».

L'habitant est un usager-expert des lieux capable de « faire valoir un point de vue ancré dans les préoccupations ordinaires du vécu », Noyer et Raoul, (2008, p.9). Un utilisateur averti qui connaît les difficultés ou bien les besoins spécifiques d'un lieu, et qui ressemble à l'habitant décrit dans l'article précédent comme propice à la participation.

Nathalie Blanc, elle aussi, évoque l'importance de l'habitant car usager de l'espace et ayant une expérience des territoires vécus.

Dans un autre registre, Sophie Le Floch (2011), « le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne », s'intéresse également dans son article aux différentes « figures » que peut prendre l'habitant, et à la dimension qu'il acquiert par la participation, dans les espaces auxquels ils s'associent, le tout dans un contexte de projet éolien.

L'auteur souligne un paradoxe entre l'émergence de la notion de participation et le fait que l'implantation de structures éoliennes, prenant énormément de place et bouleversant le paysage existant soit à l'origine, confié presque exclusivement aux acteurs privés. Ce n'est qu'en 2005, après l'apparition de dispositifs réglementaires obligatoires concernant l'implantation éolienne, que les acteurs locaux publics vont réellement avoir leur mot à dire. Les opérateurs éoliens privés ayant été de plus en plus confrontés à des oppositions d'élus ou d'habitants, et des conflits ayant vu le jour conduisant parfois aux retraits des projets.

Des processus de concertation territoriale se mettent alors en place, des schémas locaux de développement éolien, schémas régionaux, avec un souci du public permanent. Les textes soulignent « la nécessité d'informer les associations et les riverains et de dialoguer avec, il y a une volonté de doter la puissance publique d'un rôle de régulation publique et démocratique » (p.347). On voit à ce moment la volonté de faire de la participation un « élément du montage de projets », en particulier dans le secteur de l'environnement.

Pour l'auteur, une meilleure mise en pratique de la participation passe par une meilleure compréhension du public auquel on a affaire, par les acteurs de l'aménagement, leurs « figures », entre riverains, citoyens, habitants ou encore usagers, et les espaces qu'ils impliquent. Ainsi la figure de riverain fait intervenir la notion de proximité spatiale face à la structure éolienne qu'il faut prendre en compte, le « riverain propriétaire » (p.348) fait lui apparaître une logique marchande à travers également, le phénomène NIMBY, ce dernier pensant parfois qu'une compensation financière peut acheter son silence. Le riverain « hyper-sensible » (p.349) est celui qui va être marqué par la « violence matérielle » et l'importance du ressenti face à la proximité de l'éolienne, présente en permanence et visible tout le temps.

La figure du citoyen est elle définie comme « essentiellement virtuelle » (p.350) car étant, dans les propos recensés, vu comme une personne capable de « débattre des

enjeux énergétiques à différentes échelles et délibérer à propos des orientations collectives », chose qui n'existerait pas, de l'avis général. Seuls les « opposants organisés » existent réellement, sous la forme alors, de « citoyens handicapés » (p.350) défendant alors les riverains hyper-sensibles présentés auparavant.

Enfin, l'habitant est celui qui vit dans les paysages « ordinaires et banaux » (p.351) où les décideurs pensent pouvoir implanter les éoliennes. C'est une personne qui se distingue du riverain, beaucoup parmi les acteurs de l'aménagement le pensent comme relativement neutre, contrairement au riverain et prêt à vivre avec l'éolienne. Pour lui l'éolienne est « un élément de l'expérience des paysages ordinaires » (p.352).

L'auteur conclut en parlant de la figure qu'elle considère comme étant la plus propice à une participation efficace. Pour elle, l'habitant comme être géographique, « un être social et politique dont le rapport à la matérialité et à l'étendue terrestre fonde significativement les conditions d'existence » (p.354) est le plus apte à cette participation. Celui qui ne serait pas nourri uniquement par des questions marchandes ou politiques mais pour qui son espace et son environnement, et les changements qui y sont liés, comptent. Il ne faut pas simplement qu'il réagisse comme un opposant mais bien qu'il agisse et participe simplement parce qu'il partage cette portion d'espace.

- **Des critiques sur la notion de participation et sa mise en place**

Si les articles qui viennent d'être présentés évoquent l'apparition progressive de la participation dans les questions environnementales, et leur importance et bienfaits, certains auteurs nuancent cela.

Ainsi, Marion Carrel (2006), dans son article « faire participer les habitants, la politique de la ville à l'épreuve du public », s'intéresse également à cette question, sans lien environnementaux ici. Si l'auteur note qu'aujourd'hui, la légitimité des décisions prises par les politiques dépend bel et bien du niveau de « concertation avec les partenaires et destinataires de l'action publique » (p.654) qui est mis en place, quand il revenait, avant, aux simples choix des décideurs, elle souligne que la question de la participation est souvent entouré d'une prédominance d'appréciation comme étant impossible à mettre en place par les décideurs politiques, notamment à cause d'une « absence de procédures » (p.651). Ce serait un objet important et souvent présent dans les discours, mais se

matérialisant bien moins dans les pratiques. Cette notion d'implication difficile des habitants serait d'ailleurs propre à la France « dépossédée de savoir-faire professionnels » dans ce domaine, en comparaison, notamment, avec les Pays-Bas » (p. 651). Après analyse de différents cas, son étude définit alors que les citoyens considéreraient qu'il est préférable de laisser les différentes questions auxquelles ils peuvent être soumis, aux décideurs politiques, sans que cela ne dérange ces derniers, pour qui l'intérêt général est leur. Les préjugés basiques selon lesquels le citoyen ne s'occuperait pas de l'intérêt général agissent comme un cercle vicieux et prennent la forme d'une « prophétie auto-réalisatrice » et « l'absence de débat public entre habitants et institutions s'autoalimente des comportements des uns et des autres » (p.652), selon ses dires. Si ces analyses s'appliquent en premier lieu aux quartiers populaires, elles n'en sont pas moins intéressantes et il convient de les garder en tête avant d'approfondir la question de la participation des habitants.

Sophie Le Floch, (p.348).évoquait également rapidement cela, en parlant d'une considération relativement répandue selon laquelle les gens n'auraient pas d'avis sur la question de l'énergie, confirmant l'inintérêt des gens à l'égard du débat public.

Ceci serait accentué par les craintes des décideurs de voir des réactions négatives entraver le bon déroulement des projets. Le public est alors « perçu comme un réceptacle passif d'où seraient susceptibles d'émerger quelques individus réagissant ».

L'article « Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain » de Jacques Noyer et Bruno Raoul (2008), s'il évoque la participation dans un cadre urbain ici, permet de voir également de soulever des critiques liées à la participation.

Ici, la notion de concertation et de participation est vue comme un moyen ne servant parfois qu'à faire accepter les projets sans que les habitants n'aient réellement leur mot à dire et le pouvoir de changer quelque chose. On se situe plutôt dans un registre d'information sur des choses déjà décidées et le terme de participation servirait alors juste de « caution de démocratisation de la procédure et de légitimation de l'action » (p.5). Le but est de rassurer le citoyen vu comme quelqu'un d'inquiet, sur ce qui va se mettre en place.

L'auteur insiste sur l'importance mise par les décideurs locaux dans le fait d'impliquer le citoyen et de lui faire comprendre (croire) qu'il est le rouage essentiel du projet. Il cite alors différentes phrases typiques comme « ce grand projet sera réalisé avec eux », « rien ne se fera sans vous » (p.7) montrant cette volonté d'imprégner l'habitant d'un sentiment de responsabilité.

Barbier et Waechter (p.85) nuançaient également leurs propos en évoquant, de la même manière, le fait que la participation pouvait être vue comme une « instrumentalisation à des fins électorales » permettant par la même occasion de s'occuper de dimensions de gestion obligatoire comme les déchets ménagers ici.

3.3. Notion de gouvernance et coopération des acteurs locaux

Pour étayer ma problématique, il m'a également fallu rechercher des lectures concernant la coopération des acteurs d'un territoire, acteurs publics principalement, le mode de gouvernance et les notions apparaissant comme importante pour la construction d'un projet local, particulièrement s'il est lié au développement durable.

- **L'importance de la coopération, pour de nombreux acteurs aux points de vue différents**

Ainsi, dans l'article « Développement durable. Dynamiques des territoires ruraux et logiques d'acteurs » (2010), Abdelillah Hamdouch aborde cette question des acteurs locaux.

Il souligne tout d'abord que les problématiques liées au développement durable se traduisent de manières différentes selon le territoire dont il est question et ses différentes composantes structurelles ou la taille du territoire concerné par exemple.

Pour lui, « la recherche d'équilibres ou de compromis praticables entre les trois piliers du DD (économique, social et environnemental) » visant à la mise en place de politiques locales environnementales, donne lieu à d'importants « jeux d'acteurs et

rapports de pouvoirs » (p.4). Les difficultés territoriales peuvent alors être résolues de manière spécifique et en tenant compte des « caractéristiques économiques (niveau de développement, nature et diversité des activités, pouvoir d'achat, etc.), sociales (niveau d'éducation, mode de vie, degré de cohésion, etc.) et environnementales (milieu naturel, diversité et qualité des ressources, opportunités de valorisation, etc.) » (p.5) propres au territoire concerné. L'auteur note au passage l'importance de la prise en compte de la population et sa participation à la mise en place d'un projet.

Il explique que les différences de vision des politiques environnementales à mettre en place sont le résultat « de jeux d'acteurs politiques et de processus de négociation qui redessinent les rôles respectifs de l'État, du secteur privé et des communautés locales » (p.6), ceci faisant apparaître bien souvent divers groupes de syndicats ou associations.

L'auteur insiste également sur l'importance des spécificités institutionnelles, socio-économiques et politiques, des ressources et « conditions naturelles » (p.7) propres à chaque territoire et déterminant dans les politiques de développement durable à instaurer, mais aussi la prise en compte des apprentissages collectifs locaux, pour une gouvernance correspondant aux attentes de chacun et permettant de donner lieu à un projet viable et durable. Les jeux et compromis entre acteurs et la manière dont les rapports s'établissent sont déterminants.

Dans la même lignée, l'article « Le rôle des relations inter organisationnelles » d'Ariel Mendez et Delphine Mercier (2006), évoque la multiplicité des acteurs présents au sein d'un même territoire qu'ils soient économiques (entreprises), institutionnels (collectivités locales, Etat), ou sociaux (syndicats, associations). Une forme de « gouvernance locale ou territoriale » (p.257) va se mettre en place en fonction des interactions entre ces acteurs et permettre d'envisager un projet de territoire. La « gouvernance locale désigne un processus de confrontation et d'ajustement tout à la fois de systèmes de représentations et d'actions de groupes d'acteurs proches géographiquement mais pouvant être issus de champs organisationnels et institutionnels différents en vue de la réalisation d'un projet local de développement » (p.257) selon Gilly et Wallet (2001), que les auteurs citent.

Pour les auteurs, les ressources mobilisables par un territoire, pour se développer sont devenues, au fil du temps, de moins en moins physiques et matérielles, et de plus en

plus « organisationnelles » et donc basées sur des capacités de coopération. Or, bien souvent, il y a un manque de culture de la coopération, les acteurs se considérant plutôt comme rivaux, et cette dernière doit donc être encadrée. Il faut donc une gouvernance locale « capable de rassembler les acteurs économiques et publics locaux autour de référents partagés », des auteurs comme Pecqueur et Zimmermann parlant d'une nécessité de « proximité institutionnelle » (p.257). Ces relations inter organisationnelles citées dans le titre, sont donc d'autant plus importantes qu'étant donné que les territoires manquent de ressources mobilisables en tant que « compétences-clés », ce sont elles qui « fondent les capacités stratégiques d'un territoire » (p.257).

Cependant, cette proximité institutionnelle et le souci des opinions partagées évoquée ne doit pas conduire à sous estimer l'importance des nombreuses différences entre les territoires et les symboles qu'ils représentent. « La dynamique territoriale est reliée à ce double jeu de forces : partage d'expérience, de projets et de représentations; capacité de différenciation et référentiels multiples » (p.258).

Jollivet (1992), évoquait également déjà, la coopération territoriale et les nombreux acteurs impliqués dans les politiques environnementales. Pour lui, « les rapports de pouvoir et capacités de négociation » (p.9) sont des éléments moteurs quant à l'élaboration de celles-ci, et qui vont de plus, s'intensifier tant les acteurs et les intérêts sont nombreux.

Si le mode de gouvernance et la coopération sont très importants pour le développement d'un territoire, Marc-Hubert Depret, dans « De la responsabilité sociale des acteurs », (2009) souligne un autre point important.

L'auteur évoque ainsi, la multiplicité des moyens qu'ont les élus des communautés de communes et autres entités territoriales pour agir sur le thème du développement durable, qu'ils soient économiques ou réglementaires, vis-à-vis des entreprises particulièrement ici. Il précise ensuite, que si « l'Etat se présente de plus en plus comme un acteur responsable en matière social et environnementale » (p.21), les échelles d'action se sont aujourd'hui déplacé vers un niveau beaucoup plus local, et donc plus d'importance pour les collectivités territoriales. Ces dernières ont ainsi de multiples possibilités pour orienter les nombreux marchés publics qu'elles passent, vers des positions conformes avec le respect du développement durable, notamment grâce aux agendas 21 et

aux standards environnementaux qu'ils imposent concernant par exemple la construction des bâtiments et les normes à respecter ou encore la fiscalité des produits polluants.

Les consommateurs sont également évoqués, de par leurs possibilités d'action pour aller dans le sens du respect de l'environnement et du développement durable, notamment en achetant des produits respectueux des dimensions environnementales, ou en boycottant les autres par exemple. Cela suppose un niveau d'information suffisant, et l'auteur évoque ainsi l'importance croissante des associations de consommateurs et de leurs informations et tests comparatifs.

Dans cet article Marc-Hubert Depret, évoque la notion de RSA. Il y aborde la question des entreprises notamment, et de leur implication au respect de l'environnement et au développement durable. La notion de RSA se définit comme « l'ensemble des initiatives prises par les acteurs économiques, sociaux et environnementaux en vue de promouvoir un développement durable ; ces acteurs sont les entreprises (ainsi que les actionnaires), les pouvoirs publics centraux et locaux, les organisations non gouvernementales, les mouvements de consommateurs, les syndicats et divers mouvements sociaux » (p.16).

La RSA est donc une dimension politique de la question collective. Le « bien être collectif passe par la prise en compte des préoccupations notamment environnementales, de l'ensemble des acteurs » (p.17).

Il évoque la RSA comme une démarche « soit de coopération soit de confrontation » (p.33) des acteurs, l'importance des syndicats comme outil de régulation et mise en place d'un cadre de dialogue, le montre. Certains acteurs et notamment les grandes entreprises l'applique pour plaire aux acteurs politiques du territoire, la communication étant devenu une dimension importante et on cherche à convaincre de son implication. Néanmoins cette implication dans le respect de l'environnement est réelle même si l'opportunisme existe, chacun sait « qu'il détient une part de responsabilités » (p.34), et que la notion de développement durable est obligatoirement à prendre en compte.

- **Des problématiques et actions trop locales**

Il est ensuite important de s'intéresser à ce qu'il se dit sur la gouvernance et plus précisément sur les échelles d'action les plus pertinentes pour mettre en œuvre une

politique environnementale, tout en essayant de respecter la devise « penser global, agir local ».

« Le développement durable, du global au local, une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux », d'Aurélien Boutaud et Christian Brodhag (2006), est un article qui évoque cela.

Ainsi, en étant parfaitement conscient que la question environnementale et le développement durable représente un enjeu mondial marqué par de gros « déséquilibres » (p.154), l'auteur se demande si la volonté de résoudre ces questions a un niveau local ne risque pas de simplement entretenir ces déséquilibres. Si le Sommet de la Terre à Rio avait posé les acteurs publics locaux comme participants majeurs de la question du développement durable, le fait que les signataires des textes internationaux soient bien des Etats et non pas des collectivités territoriales ne peut, a priori, qu'entraîner des différences dans les politiques locales mises en place par les différents pays, selon la volonté des Etats en question. L'article cite alors la France qui se place parmi les dernières nations européennes en termes de mise en œuvre d'Agenda 21, et qui s'est engagée dans la voie du développement durable assez tardivement.

Toujours sur la question du glocal, l'auteur pose un problème qu'il reprend à Jacques Theys et Cyria Emelianoff (2001), qui est de savoir si un territoire qui se veut durable doit « d'abord contribuer à la solution des grands problèmes mondiaux, ou plutôt s'assurer de la viabilité à long terme de son propre développement » (p.160).

Une politique environnementale ne peut marcher que si elle est viable d'une manière également externe au territoire, c'est-à-dire si elle agit également sur les territoires voisins, on évoque là une échelle d'un niveau de collectivité territoriale. Or, en citant les travaux de David Pearce, l'article affirme qu'un territoire aurait tendance à s'occuper de ses problèmes internes en les « délocalisant » hors de son territoire et en les transférant donc chez les territoires voisins. On résoudrait donc le « problème local sans résoudre le problème global ». L'auteur qualifie cette tendance de « stratégie du passager clandestin » (p.160).

La problématique majeure qui est donc évoquée dans ce texte, sous le nom de « dilemme du glocal » (p.160) résiderait dans la possibilité des territoires ayant une logique de respect de l'environnement et du développement durable, qui sont des soucis globaux,

de « se pénaliser » (p.160) à travers ses efforts, par rapports aux territoires voisins qui ne s'en préoccuperaient pas ou moins.

Cet article remet donc en cause la pertinence et la « légitimité » des mesures d'actions publiques locales, pour répondre à ce défi mondial qu'est l'environnement et pose le slogan « penser global, agir local » (p.161) comme révélateur, dans sa simple formulation, de la complexité des politiques locales à mettre en place.

Hamdouch (2010) évoquait également cela. Pour lui, s'appuyant sur différentes sources, les politiques de développement durable mises en place sont trop souvent « sectorielles » (p.6) et ne permettent donc pas une réponse assez globale aux soucis environnementaux. Il parle de visions parfois différentes des réponses à apporter et même dans ce que les acteurs entendent par développement durable, pour expliquer cette absence, parfois, d'uniformité dans les débats politiques locaux. Le fait d'insérer une politique environnementale nouvelle dans une « dynamique antérieure » (p.6) déjà en place est également évoqué comme facteur de complication.

Une politique environnementale au niveau national est complexe à mettre en oeuvre, mais la mise en commun des connaissances sociales et environnementales du territoire par les acteurs locaux peut permettre de mettre en place quelque chose de durable et d'intégré pour leur territoire.

L'article de Marc Jollivet, « agriculture et environnement : réflexions sociologiques » (1992) que nous avons abordé pour son intérêt à la place de l'habitant évoque également la question du glocal.

S'il aborde, tout d'abord, la « globalisation » (p.7) des phénomènes climatiques et le fait que le réchauffement climatique ou la pollution de la couche d'ozone touche tout le monde, c'est pour évoquer ensuite « un assujettissement croissant du local, voire du comportement individuel, à un véritable ordre planétaire » (p.7). C'est cette tendance qui selon lui, légitime l'action publique, qu'elle soit locale ou national.

Il n'aborde donc pas le phénomène du « glocal » de la même façon que dans l'article ci-dessus, au contraire, pour lui la problématique de l'environnement étant globale, les revendications locales en termes par exemple, de cadre de vie, devraient solliciter l'intervention « de l'échelon le plus élevé possible de la puissance publique » (p.7).

Les problèmes environnementaux ne se limitant pas aux contours des collectivités, la coopération et le pouvoir de s'accorder entre territoires est d'autant plus important. Le tout étant de savoir à quelle échelle vont s'appliquer les politiques élaborées. Pour lui, l'environnement allait tout simplement devenir un « objet majeur des conflits et négociations entre l'Etat et les collectivités territoriales et entre ces dernières elles-mêmes » (p.10).

3.4. L'importance de la recherche

Enfin, pour nourrir ma problématique, je me suis renseigné sur l'apport de la recherche dans les questions environnementales et de développement durable.

Ainsi, dans l'article de Marcel Jollivet, à nouveau, qui date d'une vingtaine d'années, l'auteur évoque l'importance de la recherche, notamment de par la nécessité d'éclairer les nombreux points de vue divergents soulevés par les différents acteurs du territoire. En effet, pour lui la notion d'environnement réside en grande part dans le domaine de la controverse, et les scientifiques ont un rôle important pour éclairer tout cela. « Tout un champ s'ouvre à la recherche » (p.9) dit-il. Les phénomènes sociaux liés à la question environnementale sont ainsi déjà évoqués, l'intérêt étant de voir quels types de sens et de formes ils recouvrent et comment ils s'expriment. Il était nécessaire à l'époque et c'est encore le cas aujourd'hui, de comprendre de quelles manières les préoccupations environnementales allaient jouer sur les différents processus sociaux. Il qualifiait alors cette problématique de l'environnement comme « une question vive » (p.10) pour les recherches sociales.

Un autre ouvrage de Marc Jollivet, « la notion de développement durable : à la fois objet et outil de recherche » et le colloque qu'il a mené à propose de cela intitulé, « la notion de durabilité : quelles pistes pour la recherche ? » commenté par une note Pauline Sirot (2005) à partir de laquelle j'ai travaillé, est également important pour en savoir plus sur cette notion.

Différents chercheurs de plusieurs disciplines (sociologie, économie, géographie...) étaient réunis à ce colloque. Marc Jollivet se demande, si la problématique du développement durable peut donner lieu à une recherche scientifique durable, voire, en être un « concept fondateur », ou si cela n'est que quelque chose d'éphémère, un simple « exercice d'expertise » (p.2). Le développement durable étant un enjeu universel, contribuer à son exploration peut sembler nécessaire et même être une « exigence » (p.2). Ce colloque s'est ainsi attelé à comprendre de quelle manière cette notion est abordée scientifiquement, quels questionnements guident la recherche.

Dans une partie de rappel historique de la notion de développement durable, l'on se rend compte de l'aspect scientifique qui entoure celle-ci, à travers notamment cette phrase, datant de peu avant l'apparition du terme précis, d'Ignacy Sachs (1980) : « l'enjeu c'est de trouver des modalités et des usages de la croissance qui rendent compatibles le progrès social et la gestion saine des ressources et du milieu » (p.3). Un équilibre est à trouver, sur une notion qui regroupe différentes disciplines et thématiques. On se trouve dans une espèce de « forum hybride » (p.3) partagée entre différents champs, où la science a, à n'en pas douter, un rôle important.

L'expression de développement durable est également à étudier et les chercheurs se doivent d'en définir correctement les termes qui le composent et de « créer un champ de connaissance afin d'orienter les politiques et de donner des objectifs » (p.3). Le terme durable renvoie selon lui, de fait, à une interdisciplinarité à mettre en œuvre, l'environnement faisant appel à des dimensions variées par exemple. L'un des enjeux des sciences sociales serait alors « de rendre compte de la variété des processus sociaux, économiques et politiques qui sont en jeu dans les différentes trajectoires sociales en rapport avec l'environnement, dans leurs dimensions temporelles, spatiales et territoriales » (p.4).

C'est ensuite à la manière dont les disciplines scientifiques doivent aborder la question du développement que s'est intéressé ce colloque. L'écologie et la notion d'équilibre entre « croissance et ressources » ainsi que la capacité de s'adapter « pour durer » (p.5) sont alors évoqué dans un premier temps, en citant Jean-Pierre Deffontaines et son article sur « les ressources naturelles et développement durable en agriculture ». L'étude de l'écologie, de l'utilisation et de la préservation des ressources renouvelables, de la « durabilité des systèmes écologiques » (p.6) serait alors essentielle et invoquerait

également une autre approche, celle des sciences sociales. La notion de concertation est ainsi évoquée comme permettant d'améliorer la compréhension et la mise en place de solutions répondant à ces différents enjeux, par les acteurs.

Citant l'ingénieur Lothaire Zilliox, le colloque explique ensuite que le décalage de temps entre les réalités du terrain et les décisions politiques prises par les acteurs, et les études scientifiques et périodes d'observations, qui sont beaucoup plus longues, pose problème. Cela peut se résoudre, selon lui par plus de dialogue entre ces acteurs, « chercheurs, décideurs, producteurs et utilisateurs » (p.7). Il cite alors pour exemple, un cas de concertation durable entre chercheurs de disciplines différentes effectué afin d'accéder à une meilleure connaissance scientifique d'un sujet environnemental précis. Le résultat fut une prise de décision plus efficace car notamment plus en amont du problème, et un meilleur contact avec la population pour leur faire comprendre les démarches entreprises.

Quelques exemples sont ensuite donnés sur l'importance de la recherche notamment de par l'obligation quand on s'intéresse au développement durable, de traiter différentes disciplines à la fois.

En conclusion, le colloque exprimait à nouveau, à quel point la recherche interdisciplinaire et les domaines de connaissance qu'elle soulève, est nécessaire à la mise en place du « système économique, social et politique » (p.9) créant les conditions sine qua none à un développement durable. Le rapport optimal entre les disciplines invoquées reste à trouver. Confronter les différentes façons de voir les choses selon les disciplines et « clarifier les points de vue » (p.10) via colloques et autres discussions est une solution. Revenir sur le passé scientifique de chaque discipline pour voir ce qu'elle peut apporter à la recherche sur le développement durable en est une autre.

Gaëtan Briseperrière, dans son analyse sociologique de la consommation d'énergie, pour l'ADEME (2013) que nous avons déjà vu, aborde aussi la question de la recherche. D'abord sur la manière dont est vue la sociologie et ce qu'elle apporte à cette question de l'énergie et de l'environnement, puis sur les pistes de recherche qu'il préconise, pour faire avancer ces domaines.

Ces entretiens avec « les utilisateurs » (p.36) de la sociologie de l'énergie ont mis en avant trois manières de voir la contribution de la sociologie :

- « une sociologie militante qui serait porteuse d'idéologie plus que d'une démarche scientifique » (p.36). En effet des acteurs voient les sociologues comme étant uniquement là pour faire accepter le changement en accordant plus d'importance à la technique « qu'aux besoins humains », d'où la volonté de ce type de sociologie.

- « une sociologie instrumentale qui serait un outil pour dépasser les résistances au changement » (p.36). Ici, le sociologue participe à une évaluation et valide ou non, l'« acceptabilité sociale des nouvelles technologies ». Ce sont des pédagogues du changement. On voit que la sociologie ne sert pas encore assez à adapter les techniques en fonctions des comportements des consommateurs.

- « une sociologie relativiste qui tempère la vision dominante du changement basée sur le déterminisme technico-économique » (p.36). Apports de nouvelles manières de voir la transition énergétique, autres que techniques, le discours de Zelem en est un exemple.

Les acteurs se sont souvent accordés sur la difficulté de compréhension des résultats, ils ne sont pas habitués aux « subtilités du langage sociologique » (p.37), et aux longues publications qui représentent des freins, les acteurs techniques étant plus habitués à des résultats nets et précis. Ils aimeraient « un nouveau mode de traduction des résultats » (p.37).

Le manque de solutions écrites issues des recherches amène les acteurs à demander plus de « recherche-action » et de conception de programme.

Plus de formation à « l'approche sociologique » (p.38) fut également une des requêtes, pour venir s'ajouter aux connaissances techniques et permettre de prendre plus de choses en compte.

Améliorer « l'intégration de prospectives » (p.38), qui peuvent jouer sur le choix des acteurs. Or il n'y a pas assez d'évaluations futures, sur l'acceptabilité sociale par exemple.

Suite à ces différents points, plusieurs pistes de recherches ont été soulevées par l'auteur (p.38-p.41).

« - *Concernant les usages de l'énergie :*

Les voies d'une meilleure maîtrise des usages spécifiques de l'énergie (USE) :
mutualisation ou rationnement ?

Les conditions d'une diffusion large et pérenne des pratiques économes

La quantification des tactiques d'usages de l'énergie domestique

La construction du confort thermique renouvelable en maison individuelle

- *Concernant les bâtiments* :

La coopération entre les professionnels autour de la performance énergétique

La régulation sociale du confort en chauffage collectif dans les BBC

Des usages du tertiaire à la mixité fonctionnelle

- *Concernant la rénovation* :

Cartographie des intermédiaires de la rénovation énergétique

La construction sociale des prix de la rénovation énergétique

Modélisation des processus de décision des travaux de rénovation

Les conditions sociales d'exploitation du gisement de l'énergie fatale

L'urbanisme durable après l'émergence des écoquartiers

L'insertion sociale de l'économie circulaire : le cas du bio-méthane

- *Concernant le domaine politique* :

La régulation sociale des données de consommation d'énergie

Les enjeux sociaux de la production des normes techniques

La territorialisation de la politique énergétique : autonomie ou repli ? »

IV. Méthodologie

Pour répondre aux questions soulevées par ma problématique, j'ai eu besoin de récolter différentes données. Celles-ci concernant donc les habitants et la place qu'ils occupent par rapport à l'environnement, au sein d'un territoire, les politiques publiques locales et actions mises en place par les territoires, les difficultés rencontrées et la place de la recherche, dans ces questions environnementales locales.

Pour collecter ces données, je vais avoir recours à deux outils, l'observation tout d'abord, d'activités en lien avec mon projet de recherche, qui sont des traces réelles de l'activité. Le séminaire COSSEC qui va être détaillé m'a ainsi permis de voir comment se passait les choses, concrètement, sur le terrain, l'hypothèse émise étant qu'un événement de ce type, initié par la recherche, permet d'avancer sur la question du développement durable. Les documents observés eux, m'ont permis de clarifier différentes choses, avant d'effectuer les entretiens.

Mais plus que cela ce sont des entretiens, que j'ai effectué, avec les acteurs locaux comme les techniciens des collectivités territoriales ou bien des agences de l'énergie. Le but de ces entretiens étant de recueillir les ressentis et les différents points de vues des acteurs du territoire étudié. Pour cela j'ai utilisé des entretiens semi-directif, afin d'avoir une ligne de conduite précise, mais de laisser tout de même les personnes évoquer un maximum de choses. Les caractéristiques analysées diffèrent elles, selon les territoires, c'est à cela que je me suis intéressé, plus qu'aux caractéristiques des personnes elles mêmes. Les intercommunalités ont été identifiées par mon maître de stage, pour ma mission, et représentent le Nord lorrain, les territoires autour de Longwy.

Ces collectes vont me permettre d'avoir le maximum de données, de matériel, pour bien comprendre ce qu'il se passe sur le terrain, voir comment chacun agit, pouvoir expliquer les différents phénomènes, et surtout afin de réaliser une analyse claire de ces données.

Pour analyser ces données, j'ai utilisé des tableaux que j'ai effectués, selon les thèmes évoqués dans chaque entretien, tableaux qui m'ont permis de croiser les données,

de faire ressortir des choses qui ont ensuite été évoquées en interprétation. J'ai également utilisé une synthèse que j'ai du réaliser pour ma mission de stage, qui concernait les actions et politiques des territoires, et particulièrement pour mes analyses concernant les difficultés rencontrées, ce qui explique l'absence de tableau pour cette dimension. La mission de stage recoupant mon mémoire sur différents points, cela m'a semblé évident de procéder comme cela.

4.1. Observations

Lorsque la problématique choisie pour mon mémoire a commencé à voir le jour et que les missions de mon stage ont débuté, une des premières choses à analyser en amont, pour cadrer mes réflexions sur ces deux dimensions, fut les différents textes de lois et autres plans d'action en faveur de l'environnement et du développement durable en lien avec le territoire. En effet, avant d'aller m'entretenir avec des élus, sur les politiques de développement durable mises en place dans les territoires concernés, ou avec des membres de l'Espace Info Energie, il m'était indispensable de me renseigner sur le cadre réglementaire. De plus, c'est également à la sortie d'entretiens de ce type, que j'ai dû ensuite aller m'informer sur des programmes d'action entendus lors des échanges.

Ces différents documents ont donc joué un rôle de cadre théorique au départ, pour m'imprégner de ces éléments dont j'allais entendre parler lors des entretiens. Mais ces documents m'ont également servi d'observation, pour voir quelles sont les « contraintes », obligations des territoires en matière de développement durable et surtout voir les moyens dont ils disposent pour mettre en place le développement durable sur leur territoire. L'observation de documents s'est donc portée sur : la Loi du Grenelle de l'Environnement, la Stratégie Nationale de Développement Durable, le « paquet Climat-Energie » de l'Europe, deux dispositifs que l'on peut considérer comme des règlements, et les Agendas 21, les Plans Climats Energie Territoriaux, et les défis « Famille Energie Positive », qui sont eux, des moyens d'action à disposition des territoires, certains étant obligatoires pour certains types de territoires.

Ces différents documents sont donc importants car démontrant bien les différentes possibilités ou contraintes des collectivités territoriales pour répondre aux enjeux du développement durable et plus particulièrement de l'environnement.

Le 2^e type d'observation concerne lui une activité, en l'occurrence un séminaire organisé par le projet sur lequel je travaille, le projet COSSEC. Ce séminaire avait comme thématique la place des sciences sociales dans les projets de sciences de l'ingénieur, et faisait intervenir chercheurs et élus, techniciens, notamment sur ces questions. Les thèmes de la place de l'habitant, de projets d'éco-construction, ou encore de sociologie de l'environnement, thèmes liés à ma problématique, y étaient abordés.

Effectuant un stage de recherche, ces séminaires sont des moments-clés, particulièrement intéressants pour voir comment les acteurs locaux pensent ensemble le développement environnemental. Il est intéressant de voir comment un séminaire de recherche comme celui là peut faire avancer la question du développement durable, notamment en analysant les différents thèmes abordés et les interactions.

4.2. Entretiens

Pour ce qui est des entretiens, ils concernent principalement des membres des collectivités territoriales du pays haut Meurthe et mosellan, et des acteurs du développement durable de ce territoire. Ainsi, j'ai rencontré les 3 chargées de missions développement durable de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette, la responsable du pôle Environnement de la Communauté de Communes d'Agglomération de Longwy, l'agent de développement de la Communauté de Communes du Pays de Briey, qui travaille également pour le Pays de Briey, l'ex maire de Villers-la-Chèvre, pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays Longuyonnais, et un membre du service technique environnemental de la Communauté de Communes de Cattenom et des Environs. Je me suis également entretenu avec une responsable du Conseil Général 54, travaillant sur un projet de développement durable transfrontalier, qui, si elle ne fait pas partie d'une intercommunalité, est au contact de ces dernières et a apporté un regard

extérieur sur la situation, en plus d'évoquer la manière de fonctionner du CG, par rapport aux intercos notamment. Un membre de l'Agence Locale de l'Energie du Grand Nancy, et, la responsable de l'Espace Info Energie de Lorraine Nord, Magali Bailly, qui travaillait avec moi sur ma mission de stage, et qui m'a accompagné pour réaliser quelques entretiens, ont également été interviewés. En effet, cette dernière était présente pour 3 des entretiens réalisés, son nom apparaîtra donc dans les retranscriptions.

L'objectif de ces entretiens, via les thèmes abordés étant ici de connaître les politiques de développement durable et différents projets mises en place par les territoires concernés, les difficultés rencontrées dans ces mises en place, et enfin, la place de l'habitant dans ces politiques, son implication. Pour les agences de l'énergie, les entretiens m'ont servi également à en savoir plus sur les moyens à disposition des territoires et des habitants pour avoir une stratégie de développement durable, mais aussi sur les contraintes et obligations à respecter pour les collectivités territoriales.

Je tiens tout de même à souligner que cet exercice est relatif, qu'il se limite à des propos que l'on ne peut pas vérifier, ou alors avec plus de temps, dans une analyse plus large. Dans le meilleur des cas, il faudrait comparer les actions d'un maximum de territoires en France, et aller vérifier les propos plus en profondeur, sur le terrain. Cet exercice a donc quelques limites, on a en effet accès qu'aux représentations et pas forcément aux vérités. Il est important de comprendre que mon travail consista à une analyse d'un territoire bien précis, où je tentai de démontrer quelque chose de manière locale. Je ne prétends pas avoir mis en avant une « vérité nationale ».

La partie suivante, l'analyse donc, va être composée d'abord d'une présentation des données recueillies, je vais catégoriser et classer ces différentes idées selon les thèmes abordés, afin de préparer la dernière partie, l'interprétation des données. Il s'agira alors d'essayer de donner du sens aux variations des propos, faire des liens entre ces différents propos, faire un retour avec nos hypothèses également. Essayer de voir les tendances générales qui se dégagent, en fonction des caractéristiques des territoires, et les mettre également en lien avec les lectures du cadre théorique. Les préconisations arriveront en dernier, et permettront de faire ressortir les possibilités d'amélioration éventuelles, rendues possibles par l'interprétation des données.

V. Analyse

5.1. Données analysées

5.1.1. Observations

5.1.1.1. Documents du développement durable

- **Le Grenelle de l'Environnement : un cadre ambitieux**

Les lois issues du Grenelle de l'Environnement furent évidemment les premiers textes vers lesquels je me tournai. Le Grenelle de l'environnement est le nom donné aux rencontres politiques qui ont eu lieu en France, fin 2007, visant à prendre des mesures, dans différents domaines que nous allons voir, pour un plus grand respect de l'environnement et du développement durable, sur le long terme. Ces rencontres faisaient suite au « Pacte écologique », proposé par Nicolas Hulot à Nicolas Sarkozy. Ces rencontres ont donc abouti à la loi « Grenelle 1 », définitivement adoptée le 3 août 2009, puis à la loi « Grenelle 2 », de Juillet 2010 qui elle, détaille les différents objectifs par secteur et les modalités de mise en œuvre. Même s'il s'agit de deux lois quelque peu différentes, le Grenelle 2 étant une évolution du premier, nous parlerons par souci de simplicité, de « loi du Grenelle » tout simplement.

Cette loi fait du développement des énergies renouvelables (EnR) et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), et notamment de dioxyde de carbone (CO₂) un des enjeux de la politique française. Ainsi, d'ici 2020, « il faudra produire 20 Mtep supplémentaires d'énergie renouvelables, pour respecter un taux de 23 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie alors que les émissions de GES devront diminuer parallèlement de 14 % par rapport à 1990 ».

Voici les grands principes de cette loi, tels qu'ils sont décrits sur le site du Ministère du Développement Durable :

« - Le constat partagé de l'urgence écologique et de la nécessité d'agir : protéger l'environnement et garantir une compétitivité durable.

- La nécessité d'une nouvelle gouvernance à long terme : pérennisation du comité de suivi du Grenelle, présentation annuelle au Parlement des avancées de la Stratégie nationale du développement durable...

- Le renversement de la charge de la preuve: obligation pour les décisions publiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement de faire la preuve qu'une option plus favorable à l'environnement est impossible à coût raisonnable. »

Les objectifs du Grenelle se déclinent en plusieurs, parties la première concernant les bâtiments et leur performance énergétique, avec la volonté de faire du bâtiment « le chantier numéro 1 dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ». D'importantes mesures représentaient et représentent cet objectif, ainsi, toutes les nouvelles constructions devaient s'inscrire dans la norme Bâtiment Basse Consommation (moins de 50kWh/m²/an), pour fin 2012 et produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment pour 2020, « réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments anciens de 38% d'ici 2020 », ou encore, la définition d'un important programme de rénovation thermique des bâtiments : 40 000 rénovations complètes par an à partir de 2013. Des contrats de performance énergétique et différentes obligations menant à une plus grande transparence sur ces performances énergétiques sont mis en place, ainsi que des mesures d'incitations financières et l'amélioration de la formation également, différentes choses que l'on peut voir, toujours sur le site du Ministère. Une « harmonisation des outils de planification », notamment à l'échelle de l'agglomération, pour lutter contre l'étalement urbain entre autres, est également prévue.

Les objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020 ont également conduit à des mesures visant à des « changements essentiels dans le domaine des transports ». Le principal levier étant ici de développer les transports collectifs urbains et périurbains, notamment en donnant les compétences nécessaires aux collectivités locales, mais aussi de développer les véhicules hybrides par exemple. « Fin du tout routier dans le transport de marchandises » également.

Le troisième chantier concerne l'énergie et la réduction de ses consommations. On parle alors de favoriser le développement des énergies renouvelables via différentes mesures comme créer des schémas régionaux éoliens, autoriser l'installation de panneaux photovoltaïques, mieux encadrer la production d'énergie hydraulique ou encore, encourager les réseaux de chaleur d'origine renouvelable. Pour « réduire la consommation énergétique et prévenir les émissions de gaz à effet de serre », les collectivités territoriales sont incitées à établir des Plans Climat Energie Territoriaux, obligatoires pour celles de plus de 50000 habitants, des schémas Climat Air Energie doivent être mis en place au niveau régional, le but étant de « définir les orientations pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, de valoriser le potentiel régional d'énergies renouvelables, de développer l'efficacité énergétique et de préserver la qualité de l'air ». Les entreprises et les collectivités de plus de 50 000 habitants ont également des obligations en termes de bilan d'émissions. Les compteurs individuels sont généralisés tout comme l'étiquetage des produits et les dispositifs de certificat d'économie d'énergie.

Le 4^e chantier s'intéresse à la préservation de la biodiversité. Il s'attache à « préserver espèces et habitats », à « rendre l'agriculture durable », ou encore préserver la ressource en eau ».

C'est ensuite la maîtrise des risques, le traitement des déchets et la préservation de la santé qui sont abordées. Lutter contre la pollution via un plan national de réduction des particules mais également lutter contre les nuisances sonores et lumineuses. Pour les déchets, « une gestion durable » est mise en place. Différentes mesures composent cet objectif, « diminuer de 15

% les quantités de déchets destinées à l'enfouissement ou à l'incinération et réduire la production d'ordures ménagères de 7% sur 5 ans, créer une collecte sélective obligatoire des déchets organiques par leurs gros producteurs » ou encore des mesures de traitements spécifiques pour différents déchets spéciaux et des plans départementaux de gestion des déchets.

Le dernier chantier concerne la « mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique », avec plus de mesures pour les entreprises, visant à les responsabiliser vis-à-vis de l'environnement via notamment, plus de transparence. La sphère publique est également évoquée avec l'obligation de consulter le public sur les réglementations nationales et grands projets, faciliter la mise en place d'associations environnementales

aussi, et favoriser la concertation. Les collectivités de plus de 50000 habitants doivent établir un rapport de développement durable, préalable à l'adoption du budget.

Un chapitre concerne également l'Etat qui se doit d'être « exemplaire » ou encore la recherche. Ce secteur doit ainsi donner lieu à « un effort national » pour privilégier des domaines comme l'énergie renouvelable, le stockage de l'énergie ou encore, la biodiversité, entre autres.

- **Une réglementation également européenne**

A cette loi du Grenelle, il convient d'ajouter le « paquet Climat-Energie » plan climat conclu par les représentants des pays de l'Union européenne, adopté le 23 janvier 2008 et qui implique évidemment les collectivités territoriales et leurs plans d'action.

Ce plan vise à « mettre en place une politique européenne commune » d'une énergie soutenable et durable et à lutter contre le changement climatique.

L'objectif qu'on appelle « 3*20 » en a alors découlé :

- faire passer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 20 %
- réduire les émissions de Co² des pays de l'UE de 20%
- Accroître l'efficacité énergétique de 20%

- **Une stratégie nationale...**

Dans le même type de document que le Grenelle, la France est dotée d'une « Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) », qui vise à faire du développement durable « une dimension majeure au sein de la politique gouvernementale et de l'intégrer dans l'ensemble des politiques publiques ». Elle oriente ainsi l'action du gouvernement dans l'ensemble de ses politiques pour une période de cinq ans, en fixant des

objectifs précis et quantifiés que chaque ministre devra mettre en œuvre. Il me semble que son but est de donner aux préconisations du Grenelle des moyens de mises en œuvre, à travers différents objectifs. Ceux de la SNDD en place depuis 2010 sont :

- éduquer à l'environnement pour un développement durable
- aider le consommateur à devenir acteur du développement durable
- un dispositif fiscal incitatif pour aider à prendre en compte le pilier environnemental du développement durable
- définir une politique des transports plus durable
- un plan national santé environnement 2004-2008
- mieux prévenir les risques, les pollutions et les autres atteintes à la santé et à l'environnement en renforçant les contrôles
- la création d'un service de police judiciaire spécialisé pour mieux lutter contre les infractions à l'environnement et à la santé publique
- un État exemplaire moteur d'une société durable
- renforcer la gouvernance internationale du développement durable

- **... pour des actions locales**

Je me suis également intéressé à la définition de l'Agenda 21. Ce dernier ne découle pas du Grenelle de L'Environnement, il a vu le jour plus tôt, en 1992 au « sommet de la Terre » de Rio. Il s'est ensuite décliné « Agenda 21 local », montrant l'importance des collectivités territoriales dans la participation au développement durable. « Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable » (Extrait du chapitre 28). Et donc, chaque collectivité territoriale peut mettre en place son Agenda 21, avec son programme d'actions propres. Le cadre de définition de ces actions fut adopté en 2006 et rappelle les 5 finalités du développement durable, comme l'on peut le voir sur le site du Ministère du développement durable :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- épanouissement de tous les êtres humains
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Cinq éléments essentiels pour respecter ce cadre de définition ont été déterminés :

- une stratégie d'amélioration continue
- la participation des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité des approches
- l'évaluation partagée

Les Agendas 21 ne sont pas obligatoires, les collectivités sont incitées à en faire, les « points-clefs » que nous venons de voir pouvant être réapproprié par chaque territoire comme il l'entend, comme l'on peut le lire sur le site du Ministère. « S'il est important que soient partagés un langage, une méthode et des objectifs communs, il appartient bien sûr à chaque territoire, en partant de ses spécificités culturelles, géographiques, économiques, sociales et sociétales, de trouver son propre chemin pour progresser vers un développement plus soutenable, dans l'objectif de construire, pour tous, un avenir solidaire. »

- **Les PECT, pour lutter contre les déperditions énergétiques**

Mon travail pour le stage ainsi que ma réflexion pour le mémoire se situant à l'échelon des collectivités territoriales, je me suis rapidement renseigné sur les Plan Climat Energie Territoriaux. En effet, après des entretiens avec un membre de l'Agence Locale de l'Energie du grand Nancy et avec un autre de l'Espace Info Energie de Lorraine Nord, je me suis rendu compte que c'est en quelque sorte le premier vrai révélateur de « l'implication » d'un territoire dans une politique environnementale et dans le souci d'appliquer la loi du Grenelle ou le paquet Climat-Energie européen. C'est en effet un

projet territorial de développement durable, préconisé dans la loi du Grenelle, qui implique l'entité territoriale dans une démarche de lutte contre le changement climatique, comme l'on peut le voir notamment, sur le site de l'Ademe. Le PCET vise deux objectifs :

- « atténuation / Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050) ;
- adaptation au changement climatique, il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités. »

Les PCET sont obligatoires pour les régions, les départements et les communes ou communautés de communes de plus de 50 000 habitants. Il peut s'intégrer à la partie Climat-Energie d'un Agenda 21 ou bien au Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie d'une région par exemple. En revanche, pour tous les territoires de moins de 50 000 habitants, il n'est que conseillé.

Un PCET est souvent construit, d'une part par un bilan chiffré des émissions de GES, afin de savoir quels secteurs consomment et dépensent le plus d'énergie, puis d'objectifs chiffrés et d'un programme d'actions avec des mesures visant à diminuer ces consommations, souvent ciblées sur l'habitat avec des opérations de rénovation. C'est le cas notamment du PCET du Pays de Briey, auquel participe Mme Bailly de l'EIE Lorraine Nord, avec qui j'ai travaillé et que l'on peut trouver dans la bibliographie.

- **Famille Energie Positive, un défi lancé par les EIE**

Après les entretiens avec les acteurs d'EIE ou l'ALE de Nancy, je me suis renseigné sur les défis « Famille Energie Positive » dont ils m'ont parlé et qui représentent vraiment une implication des territoires pour encourager les habitants à consommer moins d'énergie.

Ces défis permettent de montrer qu'il est possible de participer tous ensemble à la protection de l'environnement en luttant contre les émissions de GES. Les familles y

adhérant, au sein d'un territoire, relèvent donc le défi d'économiser le plus d'énergie possible, en adaptant quelque peu ses comportements. Ces défis sont donc animés par les agences de l'énergie des territoires (EIE, ALE...) qui fournissent conseils et outils pour y répondre au mieux.

Voici ce qu'en dit Magali Bailly de l'EIE Lorraine Nord : « C'est regarder ses compteurs pendant 5 mois, sur les périodes de chauffe, voir comment on consomme l'électricité, l'eau et le chauffage, et on essaye par des gestes simples, avec des multiprises, en mettant un mousseur, des petites choses, des écobox qu'on donne. Une boîte dans laquelle il ya une ampoule basse conso, des mousseurs, multiprises, des petites choses à mettre ds la maison mais c'est surtout la pédagogie de relever le compteur, et en mettant sur internet on voit si on a augmenté ou baissé, et donc voir ce qu'on peut faire pour réduire la conso sans nuire au confort, sans avoir froid ».

5.1.1.2. Séminaire COSSEC

Le séminaire commença par une introduction de Mr Deshayes, rappelant les origines du projet COSSEC. L'IUT de Longwy et ses branches d'études techniques se penchant sur des projets liés au développement durable ; le Réseau Rural Lorrain, qui voulait créer un lien entre l'université et le monde rural pour faire avancer la recherche dans ce domaine ; l'Université de Lorraine qui cherche à ce que les collaborations entre disciplines existent ; et donc la MSH qui à lancé un appel à projet sur cette thématique.

Ces séminaires constituent des préalables à de l'action, pour voir ce qui peut-être fait pour avancer, quelles sont les perspectives futures. Cela représente une bonne grille de lecture pour l'action car de nombreux avis sont représentés.

- **Mme Rudolf, sociologue de l'environnement**

La première intervention est celle de Mme Rudolf, sociologue de l'environnement. Elle explique tout d'abord qu'elle s'est beaucoup intéressée à ce qui se fait en Allemagne, il y a plus de choses sur ce sujet là bas.

Le titre de son intervention s'intitule « une sociologie de l'environnement en prise avec les préoccupations des ingénieurs ».

La fin des 30 Glorieuses est marquée par le retour d'une conscience sociale et politique en Europe, portée par scientifiques et intellectuels. Une inquiétude sociale pour l'environnement apparaît à ce moment. Une culture de l'environnement s'affirme en même temps qu'une institutionnalisation de l'environnement qui se concrétise par des nouvelles compétences administratives, de nouveaux partis politiques et métiers... C'est plus diffusé en Allemagne quand cela reste plutôt rural en France.

A cette époque déjà peut-être posé le problème du travail fait à « l'arrivée » plutôt qu'en amont. En effet, on réceptionne les innovations alors qu'il vaudrait mieux réfléchir au type d'innovation nécessaire en partant des besoins d'un territoire ou d'un groupe social.

Cette émergence d'une inquiétude sociale pour l'environnement, si elle fut au début, une sorte de « marche forcée », profita pour se développer de cette « époque effervescente » de la fin des années 70, une ère d'abondance ou régnait une certaine générosité.

Elle rentra ensuite plus dans la place de la sociologie, avec une diapo nommée « Et la sociologie ? ». Elle commença par un rappel de quelque « concepts » de sociologie, passage qui me sembla plus long que nécessaire, et Mr Deshayes me confirma qu'elle avait passé plus de temps que prévu là-dessus au détriment d'autres choses, peut-être plus importantes.

La sociologie est donc différente selon les territoires et leur histoire mais aussi selon les sociologues dont il est question. Durkheim, français, cherche plus à expliquer les faits, quand en Allemagne, et notamment Weber, on cherche à les comprendre. Le système de modélisation des comportements est alors vu comme une perte, on préfère analyser la montée en singularité des comportements. Cette façon de voir les choses est ainsi plus apte à penser que l'on peut intégrer la notion d'environnement aux territoires.

La sociologie cherche souvent à expliquer que des faits que l'on pense individuels, liés à notre nature, comme le suicide, doivent être éclairés par une approche sociale, par les choses qui nous entourent. L'arrivée de la question sociologique de la nature et de l'environnement ne les a donc pas « ravis », car pour eux il y a une pluralité

d'explications pour ce domaine, on ne peut parler simplement de nature. La sociologie a donc du apprivoisé la question de l'environnement.

En effet, la nature a son école philosophique : elle suit ses lois, qui peuvent être écrites, elle n'est pas arbitraire, on peut la « comprendre ». Si la notion d'environnement est moins défini dans ses contenus que la nature, c'est le terme « d'écologie » (discours sur la maison), qui est le plus à même de faire apparaître les notions de société et culture.

La nature s'oppose à la culture, il y a un clivage. Les sciences de la nature représentent des faits récalcitrants, les sciences sociales sont composées des opinions variables de la culture.

Elle aborde ensuite les conséquences de tout cela, définit sa pensée. Les sciences et particulièrement la sociologie, se doivent de mettre en culture des faits scientifiques comme la nature. Il faut s'émanciper des frontières sociales. Il faut agir autrement et dépasser le clivage nature-culture. La recherche de compromis, la concertation, les expertises multiples sont essentielles. Seulement, ce n'est pas simple. Ceux qui ont le pouvoir de décision ne veulent pas forcément partager. La co-construction d'un espace partagée est souvent difficile à mettre en place.

La notion de modernisation écologique est alors évoquée. Il faut voir comment la sociologie peut réformer l'écologie. Cela passe souvent par des notions économiques. Faire des économies tout en étant écologique, comme avec le recyclage. Phénomène de gagnant-gagnant. La transformation macro-économique, agir sur l'économie est souvent vu comme une solution. Cela nécessite des compromis.

Elle conclut en disant que des retours d'expériences ont montré que ces travaux en commun n'ont pas toujours été concluants. Certains territoires ont vu leur environnement se dégrader tout de même, notamment par des « effets rebonds » que nous avons déjà vus.

C'est cette dernière partie, sur les comportements notamment, qui n'a pas été abordée, faute de temps, alors qu'elle était pourtant importante.

Quelques échanges eurent alors lieu, notamment celui du directeur d'une école d'agro-alimentaire de Nancy et qui fait donc parties des sciences dites « dures » comme il l'a rappelé. Ce dernier a tenu à dire qu'il approuvait complètement le discours tenu, notamment sur le besoin de travailler ensemble pour répondre aux différentes problématiques, ou sur le clivage nature-culture. Il a en outre, pour étayer ses propos, fait par d'un rapport sur la transition énergétique qui venait d'être délivré aux membres de son

secteur, et qui leur convenait tout a fait d'ailleurs, mais qui nécessiterait certainement d'être analysé par des sociologues, pour voir leur « réalité » par rapport a celui-ci.

Elle a alors enchainé en faisant part de projets qu'elle a mené, avec des industriels, sur des notions de climat, et les difficultés qu'elle a constaté, à s'adapter à l'efficience économique. Imaginer comment il va falloir vivre avec le réchauffement climatique est compliqué et s'y adapter nécessite de la construction.

Mr El-Ganaoui, membre du projet COSSEC, avec Mr Deshayes, a fait part de l'importance de la contrainte, selon lui, pour la collaboration. Contraintes qui sont perçues différemment selon les secteurs. Le moyen d'y répondre étant de poser les problèmes d'une manière commune, chose qui n'est pas assez faite.

- **Mr Peerhossaini, directeur du LIED**

Le second intervenant était Monsieur Hassan Peerhossaini, le directeur du Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain, à Paris. Son intervention s'est concentrée sur l'importance de l'interdisciplinarité, dans un contexte de transition énergétique ici, avec ce titre : « Ecologie des énergies : vers une approche interdisciplinaire des énergies de demain ».

Il a tout d'abord abordé le contexte, avec une croissance des besoins mondiaux en énergie, avec en parallèle une augmentation des problèmes environnementaux, ceci ne pouvant pas être résolu grâce à une seule discipline.

Il a présenté un modèle intégré du système énergétique, avec des ressources naturelles, financières managériales mais aussi intellectuelles. Il a insisté sur l'importance des cultures, des modes de vie et des comportements, alors que l'on s'est trop longtemps intéressé qu'aux ressources technologiques. Les énergies donnent lieu à un concept transversal.

Dans une partie « innovations et pratiques sociales », il a évoqué les politiques et pratiques sociales, les attentes et croyances que soulève la notion d'énergie. L'aspect social doit absolument être pris en compte dans la transition énergétique. Il faut décroiser les sciences pour plus d'ouverture fondamentale et d'efficacité pratique. Pour appuyer cela, il a cité quelques questions basiques posées par la transition énergétique, faisant appel à des domaines de recherche différents. Quelles sources d'énergies alternatives ? (sciences dures,

recherche) Quels coûts pour les nouveaux modes énergétiques ? (économie) Quels impacts, quelle acceptabilité pour les nouveaux modes de production et consommation ? (sociopolitique) Quel mix énergétique idéal ? (écologie)

La recherche scientifique doit absolument être associée à l'homme et son interaction environnementale et sociale. Il faut rassembler les acteurs dans un seul laboratoire et accentuer la formation interdisciplinaire.

Il conclut en évoquant des axes de recherche comme « prospective socio-économique et politiques publiques des énergies » ou « recherche et ingénierie en efficacité énergétique ».

Le LIED ne se contente pas de dire que « l'on pourrait », que l'interdisciplinarité peut fonctionner, il le démontre et le met en œuvre.

- **Le projet Eco-Transfaire**

Après une pause déjeuner qui permet également aux intervenants et organisateurs d'échanger entre eux, nous avons repris avec l'intervention de 2 membres du comité de pilotage du Pôle de coopération transfrontalière, projet Interreg de la Grande Région.

Ce projet s'inscrit dans des rapports sociaux qui ne sont parfois pas évident à prendre en compte. L'objectif est de créer ce pôle de coopération transfrontalière pour arriver à une offre locale d'éco-construction et éco-rénovation pour répondre à la problématique de l'habitat ancien énergivore, et ainsi répondre aux enjeux locaux du logement, de l'environnement et de l'emploi et la formation. Le projet offre ainsi une approche globale du territoire, offre, demande, emplois... Une offre de produits locaux tout en stimulant une demande locale et en offrant de l'emploi.

L'un des problèmes majeurs est que les entreprises ne sont pas assez formées aux nouvelles méthodes et au « travailler ensemble ».

Le projet est réalisé avec 13 partenaires (communes, départements, universités, agence locale...) et 50 agents ou coopérateurs, qu'ils soient privés ou public. Il y a de nombreuses facettes représentées.

Le comité d'accompagnement permet de voir que l'argent public n'est pas dépensé n'importe comment.

Le comité de pilotage réunit les gens pour les aider à travailler ensemble, les « workshop » rassemblent tous les membres du comité technique pour voir l'avancée des choses. Les workshops permettent ainsi la mise en réseau des acteurs économiques locaux et des acteurs transfrontaliers de l'emploi et la formation, et la modélisation d'une filière économique durable.

Ainsi, le comité technique 1 met en réseau les acteurs économiques. Il offre une approche sociale. Il faut tout d'abord constituer une grappe d'entreprise sur chaque territoire, former au travailler ensemble, en insistant sur les contraintes du Grenelle qui obligent indirectement à cela, puis regrouper les grappes pour arriver au développement. Le projet joue donc sur l'offre en sensibilisant les PME à l'opportunité du marché de l'éco-construction.

Le comité technique 2 développe et coordonne la demande en formant à l'usage des bâtiments et sensibilisant les acteurs aux économies d'énergie. Il met en place des instruments financiers innovants et modélise une filière durable grâce à la recherche.

L'emploi est également stimulé par un autre comité technique, grâce à une diversification de l'offre d'insertion par l'activité économique et une mise en réseau des acteurs transfrontaliers de l'emploi. Il faut rechercher une activité qui sera support aux structures d'insertion, et permettra entre autres, la montée en compétences des personnes en insertion. Les différentes structures échangent entre elles pour former les encadrant techniques.

Une fois l'intervention terminée, la première réaction vient de Mme Rudolf, sociologue de l'environnement à l'origine de la première intervention. Cette dernière demande alors (d'une manière assez autoritaire d'ailleurs) à une des membres de comité de pilotage pourquoi vouloir aller plus vite, sous-entendant qu'essayer d'aller trop vite revient à forcer les choses ce qui amène souvent dans le mur. En effet, lors de l'intervention fut évoquée plusieurs fois la nécessité d'aller plus vite, d'accélérer le projet, qui doit, dans un souci de financement, il me semble, se terminer en 2014. Le membre du projet répond alors, un peu étonnée, que la situation économique et le changement climatique n'attendent pas. Qu'il y a une différence entre vouloir aller vite pour faire changer les mentalités, qui n'est pas forcément bon, et vouloir aller vite par nécessité, pour réparer une route par exemple.

Le membre de l'école agro-alimentaire prend à son tour la parole pour exprimer son sentiment sur le fait que la France n'arrive vraiment pas à aller vers la transition énergétique, comparé à ce qu'il se passe en Allemagne par exemple.

Le membre du projet lui répond alors que ce projet de coopération est justement important car il est transfrontalier et permet de voir et montrer ce qu'il se passe chez les autres. Elle en profite également pour revenir sur cette difficulté importante de faire travailler les entreprises ensemble, et la nécessité de leur montrer qu'elles ont quelque à y gagner pour leur donner envie.

Mme Rudolf reprend la parole pour évoquer le langage très « Union Européenne » employé lors de l'intervention. Un langage strict et directif, qui pousse, oblige un peu trop les territoires à adhérer, ce qui conduit parfois à l'inverse. Est-ce bien d'aller plus vite plutôt que faire mieux ? Le La thèse du « on va vite car on n'a pas le choix » est le meilleur moyen faire naître la résistance.

Pour finir, en réponse à une intervention, un des membres du projet rappelle qu'ils travaillent aussi avec les collectivités territoriales, que certaines sont dans une réelle politique de rénovation énergétique, il faut alors les mettre en lien avec le projet et les entreprises.

Quelques « blagues » sur la petite altercation entre les protagonistes permettent de détendre l'atmosphère et de passer à l'intervention suivante.

- **Mr Hubert, intervenant en sociologie**

L'intervention suivante est celle d'un jeune membre de l'Université de Nancy, qui travaille sur le projet d'éco-quartier « Nancy grand cœur », près de la gare.

Le travail porté par l'Université est d'accompagner la participation démocratique, des habitants, et donc d'intégrer les citoyens et leurs points de vue.

Le projet se passe donc en 3 ans, la première année étant la phase de diagnostic, avec un croisement des savoirs et des attentes des habitants, la deuxième est appelée « focus », elle consiste à approfondir les données, voir comment intégrer les attentes dans le projet. La dernière partie est consacrée à vérifier l'efficacité du projet, le tester. Les différents objectifs étant d'intégrer les points de vue des utilisateurs et citoyens dans le projet ou encore de faciliter le diagnostic partagé et la co-construction.

Même si des réunions publiques sont toujours compliquées à mettre en place, les gens travaillent donc il faut le faire de 18 à 20h etc... environ 130 participants réguliers ont été recensés, sur un rythme hebdomadaire de janvier à juin, avec des profils variés, techniciens, élus, experts, citoyens... Il est très important de mettre en place un lieu de rencontre, un sein d'un même projet, bon nombre d'experts ne se parlent souvent jamais. Les ateliers mis en place avaient ici, un important rôle d'acculturation.

Il faut assurer la participation, ce qui n'est pas simple 3 ans de suite, en mettant en place différentes méthodes, ludiques, pas ennuyantes comme des courts-métrages, expositions et autres ateliers de curiosité. Le diagnostic continu offre une vision objective du projet. Une analyse de données a donc été effectuée pour la première partie avec à la clé deux restitutions publiques.

Lors de la partie consacrée au test, après avoir approfondi et fait émerger des pistes de solution, différentes méthodes sont utilisées pour renforcer la robustesse des résultats. Les ateliers d'innovation urbaine, auxquels j'ai participé avec ma classe, par exemple, permettent de faire travailler des étudiants sur ces questions et de faire naître des propositions. Les résultats ont ensuite été restitués.

En réponse à une question, l'intervenant explique que les résultats sont réellement pris en compte par la ville de Nancy, un rapport est rendu, ce projet faisant office de vraie force de proposition. L'université de Nancy est engagée par la ville et au final tout le monde est gagnant, cette dernière n'ayant pas besoin de faire appel à un cabinet qui lui demanderait une fortune.

Faute de temps, la dernière participante, étudiante en Master de Géographie, n'a pu que faire partager la conclusion de son enquête. Celle-ci portait sur l'utilisation de logements basse consommation dans un quartier de Nancy, et a révélé que les très faibles déperditions d'énergie qui en résultaient étaient à attribuer à une mauvaise utilisation des occupants et non pas à des défauts propres à la construction des logements.

Etant resté quelques minutes encore après la fin du séminaire, j'ai pu partager quelques réactions notamment avec Mr Deshayes et Julien, membre de l'université. Notamment sur l'intervention éco-transfaire, dont le projet est vu comme beaucoup trop ambitieux, compte tenu de l'objectif de temps fixé, mais également car ce n'est pas si

simple de faire adhérer des gens ou des entités, entreprises particulièrement à des projets de ce type, contrairement à ce qui a pu être perçu dans le discours. Enfin la « mini-altercation », a été perçue comme très formatrice par Mr Deshayes, même si certains dont moi, avons considéré la réaction de Mme Rudolf un brin trop forte.

5.1.2. Entretiens

J'ai décidé après réflexion, de mettre cette partie en annexe. Si je la considère comme importante car permettant d'appuyer et comprendre les éléments de la partie interprétation, elle est néanmoins relativement longue, et ne constitue pas réellement de l'analyse, mais plus un large résumé des entretiens.

5.2 Interprétation des données

Nous arrivons ici à la dernière partie de l'analyse de données, qui est certainement la plus importante, l'interprétation.

Il va falloir dégager une ou plusieurs tendances, souligner des éléments entendus plusieurs fois, ou qui nous ont marqués, afin de faire ressortir les éléments marquants soulignés par l'enquête, et conduits par notre problématique. Il convient de garder en tête que cette interprétation est rendue possible grâce à l'hypothèse qui fut émise et qui servit de fil directeur notamment pour la construire la grille d'entretien, mais également pour analyser et interpréter les données. Celle-ci étant, que les enjeux du développement durable nécessitent de responsabiliser et impliquer les habitants d'un territoire, et que pour cela, différentes actions et politiques sont mises en place par les intercommunalités, politiques différentes et innovantes selon les territoires. Il s'agira également de mettre les informations retenues en lien avec des éléments soulignés dans le cadre théorique.

5.2.1. Des politiques de développement durable diversifiées ?

5.2.1.1. Un panel de moyens d'actions assez large

Il me semble important, dans un premier temps, d'évoquer les multiples actions et politiques dont disposent les différents territoires pour contribuer au respect du développement durable.

En effet, nous avons vu, dans les premières parties du mémoire, que la question du développement durable est devenue progressivement, depuis les années 1990 environ, une question d'ordre publique, la préoccupation environnementale s'est installée, durant cette période comme un enjeu auquel les territoires doivent répondre.

Différentes lois, ou stratégies ont commencé à voir le jour, comme la loi Barnier qui renforce la protection de l'environnement, en 1995, ou une stratégie nationale du développement durable en 1996, avec en point d'orgue, le Grenelle de l'Environnement en 2007, nous avons déjà vu cela.

Pour pouvoir répondre à cette problématique du développement durable, il était nécessaire de donner plus de compétences pour agir, aux différentes entités territoriales du pays, plus de pouvoir pour les collectivités locales et autres regroupements du territoire.

Et c'est ce qui s'est produit, différentes lois de décentralisation ont renforcé les pouvoirs locaux des territoires, qui ont donc eu, au fil du temps, de plus en plus de moyens pour veiller au respect du développement durable et se conformer aux différentes lois et règlements.

Et c'est donc ces moyens et actions qui m'ont été décrits par les techniciens des différents territoires où je me suis rendu.

Que ce soit en par rapport aux déchets, aux économies énergétiques, notamment par rapport à l'habitat, ou l'utilisation d'énergies renouvelables, plusieurs actions sont mises en place.

Au niveau des déchets, le tri a été évoqué plusieurs fois, notamment par la comcom de Longwy, qui fait un gros travail là-dessus, avec plus « de valorisation matière » et « moins d'enfouissement », ou qui a réaménagé ses bornes de collectes. La comcom encourage également au compostage, et fabrique ses composteurs plutôt en bois parce qu'« au niveau environnemental c'est quand même mieux »

La CCPHVA également, qui a « un plan prévention déchets » et réalise des « actions de sensibilisation », en porte à porte ou dans les écoles, ou travaille même avec quelques boulangeries et peut être supermarchés, à l'avenir, pour lutter contre le gaspillage. « De l'affichage, des bulletins, des guides internet », sont également utilisés, pour sensibiliser. Idem pour la CCCE, qui procède au « tri sélectif avec séparation des flux » et a sa déchetterie classée « pour la protection de l'environnement ».

Le tri faisant aujourd'hui partie du programme de toutes les collectivités territoriales, qui ont cette obligation, comme indiqué dans le Grenelle, Mr Lahure, n'a, je pense, pas trouvé nécessaire d'aborder ce domaine, préférant se concentrer sur d'autres points. Mr Zattarin de Briey, a également plutôt évoqué le PECT et les actions de sensibilisation et formation.

Les questions liées à la maîtrise des dépenses énergétiques, notamment dans le secteur de l'habitat, sont également plusieurs fois abordées, particulièrement pour le pays de Briey justement, qui est un des seuls territoires du Nord lorrain à avoir d'ores et déjà un PCET. Il mène également « un programme de réhabilitation », ou encore « accompagne les politiques publiques dans leurs projets d'économies d'énergie ». Les bâtiments nouveaux, neufs, sont également dans une optique d'économie d'énergie, « avec une volonté de réduire au maximum les consommations », sans pour autant être déjà des bâtiments passifs. Il faut ajouter à cela le gros travail de « sensibilisation et de formation, du particulier aux maitres d'œuvres », de ce territoire, visant à faire de l'éco-rénovation et éco-réhabilitation un enjeu partagé par tous. Il y a également un travail avec les Certificats d'Economie d'Energie, et le territoire propose aussi les « Défis Famille Energie Positives », en collaboration avec l'EIE.

De la même manière, le projet Eco-Transfaire, porté par Mr Lahure, ancien membre de la CCPL, qui vise à établir un pôle de coopération transfrontalière, pour arriver à une offre locale d'éco-construction et éco-rénovation, avec là aussi un gros travail « de sensibilisation et de formation », est certainement le projet majeur des différents territoires

qu'il m'a été donné de rencontrer, et beaucoup l'ont évoqué. Ce projet a été détaillé dans la présentation du séminaire et également dans les données des entretiens, présentes en annexe.

En outre, la CCA Longwy a prévu un « PCET pour 2014 » et a déjà effectué une action d'amélioration de l'habitat. La CCPHVA a elle aussi, un « Programme Local de l'Habitat, que les élus ont souhaité mettre en place », et a réalisé une thermographie aérienne pour mesurer les déperditions énergétiques des bâtiments. Ces 2 comcoms proposent des aides financières pour les rénovations.

Des projets sur l'utilisation d'énergies renouvelables et autres actions existent également sur les différents territoires, un parc éolien pour la CCPHVA, et une « volonté mettre en avant les matériaux de construction écologiques, innovants ». La CCPL et la CCCE, ont également des projets de parcs éoliens, « un gros projet » pour la CCCE, d'après Mr Beck. Cette dernière est d'ailleurs particulièrement active sur cette question des énergies renouvelables et alternatives, avec également « un gros projet de chaufferie bois et un grand approvisionnement territorial au niveau du bois ». Des projets promouvant les « chauffe eau solaire, la géothermie, et des récupérateurs d'eau de pluie » sont également en place, grâce à leur Agenda 21 notamment.

Pour la CCAL également, « des panneaux photo voltaïques ont été mis en place sur la déchetterie, et deux des nos bâtiments, la médiathèque et la maison de l'information ont des pompes à chaleur, de la géothermie ».

Mr Zattarin du pays de Briey a lui, également évoqué des réseaux de chaleur chauffage bois mais également des projets visant à inciter aux déplacements doux, pour faire de Briey « une ville où on peut se déplacer beaucoup à pied », mais aussi des actions de promotion du patrimoine et de réhabilitation du patrimoine ancien. « Découvrir son patrimoine c'est aussi le rendre durable en tant que tel » m'a-t-il dit. Des jardins partagés sont également développés ceux-ci permettant de « réaffecter à la terre une destination qui fait science avec de besoins ».

Des ampoules de système LED, basse consommation sont utilisées par la ville de Villers la Chèvre, dont Mr Lahure fut maire, qui fut « une des seules communes a porté des systèmes LED ».

Nous voyons donc qu'un nombre relativement important d'actions a été évoqué, et que les différents territoires ont a priori, des moyens importants à leur disposition, pour contribuer au développement durable. C'est important de voir que, la question du développement durable étant un enjeu primordial de nos sociétés modernes, les collectivités territoriales ont entre leurs mains, des moyens d'actions diversifiés, que ce soit au niveau des déchets ou de l'énergie, qu'elles utilisent pour y répondre.

5.2.1.2. Des actions finalement assez identiques

Les lois de décentralisation successives, qui ont renforcé les pouvoirs d'action des territoires locaux, combinées aux différents moyens d'actions dont ils disposent, ont procuré aux territoires la possibilité de mettre en place des politiques variées et distinctes entre chaque territoire. Le fait de renforcer les compétences de ces derniers, et de ne pas donner des directives nationales, non pas en termes de règlement, mais en termes d'actions va dans ce sens, et laisse le choix aux territoires de mettre en place les actions qu'ils souhaitent, les Agendas 21 étant un bon exemple de cette autonomie de décision.

Toujours est-il que sur les territoires qu'il m'a été donné d'observer, les actions mises en place sont sensiblement les mêmes, à peu de choses près, contrairement à l'hypothèse émise, qui évoquait des actions distinctes selon les territoires. Je précise que je ne dresse ici qu'un constat, sans émettre de jugement positif ou négatif sur ce fait.

Bien sur, quelques uns sont plus actifs que d'autres dans leurs actions de développement durable, on peut penser au Pays de Briey, ou bien tout simplement plus actifs dans un domaine que dans d'autres, notamment pour le territoire de Longwy par rapport aux déchets par exemple, ou pour la CCCE et ses actions liées aux énergies renouvelables. La CCPHVA est également la seule à avoir effectuée une thermographie aérienne pour quantifier les déperditions énergétiques des bâtiments et habitations du territoire.

Mais dans la globalité, ce sont les mêmes types d'actions et projets qui ont été évoqués au long des entretiens. En ce qui concerne le tri des déchets, « les actions de compostage domestique » par exemple, ont été évoqués plusieurs fois, notamment par la

CCAL, la CCCE et le Pays de Briey, « la meilleure façon de ne pas sortir le déchet de la maison » explique ainsi Mr Beck de la CCCE. La « séparation des flux » également, pour une meilleure valorisation des déchets, ou encore, des projets de « tarification incitative » et « redevance à la personne » pour les déchets de la CCPHVA et la CCAL. « L'objectif étant de sensibiliser par le porte monnaie », comme entendu à la CCPHVA.

Pour ce qui est du travail sur les habitants, et de leur sensibilisation par rapport aux déchets, là aussi les mêmes procédés sont utilisés. Des actions de « sensibilisation en porte-à-porte », pour la CCPHVA, la CCAL et la CCCE, ou via « des stands pendant les fêtes de villages ou des ateliers thématiques », « la semaine du fair-play » pour la CCAL, la « fête de la nature et semaine de l'environnement » pour la CCCE. De la sensibilisation dans les écoles également, où « plusieurs thématiques doivent être abordées dont l'environnement, l'alimentation et les déchets », comme entendu à la CCAL. Mme Guyon de la CCPHVA a ainsi évoqué le fait que les plus petits sont les plus réceptifs.

Le Pays de Briey utilise également les actions de sensibilisation du particulier, dans le domaine des économies d'énergie, évoqué par Mr Zattarin. Ce dernier a insisté sur l'importance de trouver des bons moyens de communication pour faire passer le message, les informations, « une exposition sur les agro-matériaux pour le grand public », et la diffusion « d'un film » ont donc été utilisés, mais également de la rencontre dans les supermarchés.

Pour les économies d'énergie et l'habitat, un PCET mis en place à Briey, et un autre en cours d'élaboration pour Longwy, des actions de rénovation de l'habitat ou de programme local de l'habitat pour la CCAL et la CCPHVA, mais aussi pour Briey dans le cadre du PCET, comme nous l'avons vu dans la partie précédente. Des aides sont mis à destination des particuliers pour faciliter des travaux, Des actions du même type donc, même si le Pays de Briey est en avance dans ce domaine.

C'est encore plus net pour les projets liés aux énergies renouvelables, si chacun ne fait évidemment pas exactement les mêmes choses, ce sont les mêmes types de procédés qui ressortent. Des projets de « parcs éoliens » pour la CCPL, CCCE et CCPHVA, « pour une ouverture du parc idéalement courant 2016 2017 », pour cette dernière. Des systèmes chauffage-bois pour Briey, la CCCE et la CCAL, mais également de la géothermie pour ces deux dernières.

Les actions qui se différencient des politiques des territoires, qui se remarquent le plus peut être, et je dis cela car parmi les techniciens interviewés, plusieurs ont évoqué son existence, et même la volonté de collaborer avec, pour la CCPHVA, ce sont les projets, comme celui d'Eco-Transfaire que nous avons vu. Un projet en dehors des politiques publiques donc, qui ne part d'un territoire précis mais en englobe plusieurs. Un autre projet existant, dont je n'ai rencontré personne mais qu'il m'a été donné d'étudier pour le stage, est le projet HabitReg. Son but est de mettre en réseau les élus et acteurs autour des problématiques locales de l'habitat, de favoriser le partage et le transfert d'expériences et de bonnes pratiques, mais aussi le montage de collaborations en matière, encore une fois, de politiques locales de l'habitat, notamment sur les questions environnementales. Ce type de projets offre quelque chose d'original, qui se démarque des choses existantes.

On pourrait également analyser ces données par caractéristiques des territoires, leur taille principalement. La CCPL, pour laquelle j'ai interviewé Mr Lahure, ne compte qu'environ 15 000 habitants, depuis la récente réunion de deux comcom voisines, la CCL et la CC2R. Il est forcément moins simple de mettre place quelque chose d'important quand on est un petit territoire de 7 ou 8000 habitants, comme c'était le cas avant la réunion des deux territoires. Néanmoins la CC2R était actif dans le tri des déchets, les énergies renouvelables, ou l'éolien, même si Mr Lahure n'en a pas vraiment parlé, je me suis renseigné par moi même.

Il est plus facile pour le pays de Briey, regroupant plusieurs comcoms et atteignant plus de 70 000 habitants, de mettre en place un PCET. Néanmoins, cet exemple reste à nuancer, la CCAL faisant plus de 50 000 habitants, elle a l'obligation d'avoir un PCET, chose qu'elle n'a pas encore faite, par exemple.

Le lien taille du territoire-actions n'est donc pas vraiment appliqué. S'il y a plus de difficultés à mettre des choses en place quand le territoire est petit, nous l'aborderons dans la partie suivante, un territoire plus grand ne va pas pour autant faire quelque chose de plus original, dans les territoires que j'ai rencontré en tout cas. Malgré ces différences de taille, les actions effectuées restent donc relativement les mêmes dans ces différents territoires. Pourtant, malgré que les choses effectuées se ressemblent, il n'y a pas de volonté de faire quelque chose de global, qui permettrait peut-être aux territoires

d'avancer. Ainsi, comme l'a dit Mr Lahure, « On a un tas de petites choses qui se font mais pas quelque chose qui dit dans quel sens on doit aller ».

Je précise néanmoins qu'il convient de nuancer mes propos, qui ne concernent que les territoires du nord lorrain que j'ai étudié, et qu'il en existe quelques uns en France, qui, à titre d'exemple, sont TEPOS, c'est-à-dire qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, et qui se démarquent donc réellement.

Il convient également de souligner que si les territoires étudiés, proposent dans leur ensemble, des actions relativement similaires, ce qui les démarquent réside peut être dans la manière et la conviction qu'ils mettent dans l'application de ces actions de développement durable.

Je pense ainsi au Pays de Briey, qui comme nous l'avons vu, me semble être le territoire le plus actif dans ce domaine, et plus particulièrement au discours de Mr Zattarin et à l'importance qu'il accorde à la formation et la sensibilisation des habitants mais aussi des autres acteurs. Cette phrase en est un exemple : « il faut former sur ces questions, il faut sensibiliser les maitres d'ouvrage public, mairies et communes, savoir pourquoi il faut le faire, à quoi ca sert, quelle est la valeur de la vocation pédagogique. Et puis surtout les entreprises, il est important de solliciter les maitres d'ouvrages à l'amont, leur dire « quand vous faites un bâtiment neuf, regardez bien ces éléments, soyez vigilant » ». Et si ce territoire est le plus actif ce n'est certainement pas étranger à cette conviction que j'ai pu constater dans ces propos. Il a ainsi plus insisté sur cette importance de la sensibilisation des habitants que sur des problèmes liés à ces derniers, par rapport à la CCAL ou la CCPHVA par exemple.

Ainsi, s'il peut paraître évident que les actions des territoires soient plus ou moins les mêmes, car il n'y a pas des milliers de solutions pour agir sur les différents pans du développement durable, c'est bien dans la conviction que l'on met dans ces actions, ou du moins, dans la façon dont l'on en parle, que les différences peuvent se retrouver.

5.2.2 De nombreuses critiques et difficultés rencontrées

5.2.2.1. L'habitant, une difficulté importante

Nous avons vu dans le cadre théorique notamment, que la préoccupation environnementale est devenue une question majeure, qui a évolué au cours des 20 dernières années, pour les politiques des territoires et donc de leurs habitants par la même occasion. « L'opinion publique est de plus en plus sensibilisé aux problèmes d'environnements » (p.6), disait Marcel Jollivet, d'autres, comme Barbier et Waechter, allant même plus loin et évoquant l'environnement comme le domaine où la participation serait la plus facile à mettre en œuvre, et où la population aurait le plus de choses à exprimer, entraînant une « démocratie de contact » (p.83) avec les élus, et l'adoption simple de « gestes citoyens » (p.91).

Cette importance de la participation, comme étant primordiale sur un territoire, et nécessaire à la réussite d'un projet a bien été évoquée quelques fois, lors des entretiens. Principalement par Mr Beck de la CEE qui a évoqué la nécessité « de consulter les habitants pour que les projets passent », ou par Mme Lewandowski du CG, qui a souligné « l'importance de dialoguer ».

Pourtant, dans la majorité de ceux-ci, particulièrement avec les techniciens des territoires, l'habitant a plutôt été décrit comme problématique, et ce pour plusieurs raisons. C'est également le cas mais pour les autres acteurs que j'ai rencontré comme les membres des EIE ou ALE, même s'ils émettent surtout des leviers d'amélioration possibles.

Pour la responsable du pôle Environnement de la CCAL, les habitants sont parfois « agressifs », et commettent beaucoup « d'incivilités », qui sont constatés aux approches des bornes de tri. Les habitants se sentiraient ainsi « contrôlés », à cause d'une carte d'accès, limitant les venues à la déchetterie. Ce sentiment de contrôle renforcerait donc leur défiance.

Il y aurait là bas en outre, un problème de « l'habitat vertical et social », les gens y habitant seraient donc les plus problématique, avec un « refus du tri », certaines personnes allant même jusqu'à jeter les déchets par les fenêtres. Il est important de souligner que cet

entretien fut le seul ou fut évoqué un lien entre respect de l'environnement et notion sociale, des choses que nous avons vues dans le cadre théorique avec BrisePierre ou Comby. Bien que ce ne soit pas le même type de propos, ces derniers évoquant plus le fait que si les classes sociales les plus pauvres respectaient l'environnement dans certaines dimensions, notamment en termes d'utilisation de l'énergie, c'était dans un souci financier. Cela reste néanmoins intéressant car montrant qu'il peut bel et bien exister ce type de lien, classe sociales-attitude environnementale, comme le pensent ces auteurs et Fabiani également. Ce fut néanmoins, je le répète, le seul entretien ou ce type d'arguments fut présent, les autres n'y faisant pas mention.

Mme Commito de la CCAL n'est « pas sûre que les habitants soient prêts » pour s'impliquer dans l'environnement, et c'est quelque chose que l'on retrouve dans beaucoup d'entretiens. Les habitants ne seraient pas assez sensibles à ces questions et notamment aux économies d'énergie, la preuve étant, et c'est le cas pour chaque territoire, leur difficulté à venir aux stands et autres ateliers thématiques organisés pour sensibiliser, Mme Bailly de l'EIE qui travaille justement avec les particuliers me l'a bien confirmé. Cela ne les intéresserait pas comme je l'ai également entendu à la CCPHVA, où on m'a expliqué en outre, que ces derniers pensent que la comcom « leur doit tout », qu'ils n'ont pas d'efforts à faire. En plus de ne pas s'intéresser et être sensibles à ces questions, l'habitant serait donc en plus, râleur, et même s'ils sont moindres, ce serait « eux que l'on entend le plus » selon Mr Beck de la CCCE, qui évoque les réunions publiques sur l'éolien, où 80% des personnes présentes sont des opposants, ce que l'on m'a également dit à la CCPHVA. Pour lui l'habitant n'est pas assez conscient de certaines choses, comme de la longueur que peut prendre un projet pour se mettre en place.

Chacun ayant en plus ses propres exigences, ils se « moquent de l'intérêt commun ». L'effet du NIMBY, qui signifie qu'ils sont d'accord sur la question de l'environnement et du développement durable, mais uniquement si cela se fait chez le voisin et pas chez eux a également été évoqué plusieurs fois.

Les efforts pourraient être effectués seulement s'ils sont gratuits également, où s'ils en récoltent un bénéfice comme l'a dit Mr Lahure.

Ces différents soucis peuvent tout de même être nuancés, quelques propos positifs ayant également été prononcés lors des différents entretiens.

Pour Mme Commito de la CCAL qui avait évoqué « l’habitat vertical et social », certains secteurs sont tout de même plus réceptifs que d’autres, mais c’est surtout pour la CCCE que les choses semblent mieux se passer. Mr Beck a en effet été moins critique que les autres, trouvant ses habitants « assez impliqués dans le développement durable », et même « de plus en plus réceptifs ».

Pour Mme Bailly de l’EIE enfin, de nouveaux comportements, positifs, commencent à voir le jour, notamment en termes de consommation énergétiques, sans qu’elle ne sache pourtant réellement d’où cela vient (crise économique, prise de conscience, défi FEP ?)

Pour mettre en relation ces propos avec ceux d’auteurs d’articles sur les habitants et la participation vus dans le cadre théorique, il semblerait que la « représentation collective » de ce qu’il convient de faire, évoquée par Nathalie Blanc (p.605) comme nécessaire à une participation efficace des habitants, ne soit pas présente. En effet, les différents éléments recueillis concernant le manque d’intérêt des habitants pour la question environnementale et le développement durable, laisse penser cela. Les gens n’auraient pas encore conscience de l’enjeu lié à ces questions et ne pourraient donc pas s’organiser en tant que tel.

On peut alors également penser que les « modes d’intervention et de contributions nécessaires à l’espace publics » (p.605), qu’elle évoque comme indispensables, ne sont pas mis en place par les territoires.

L’importance de l’habitant comme étant un usager-expert du territoire et qui serait capable d’apporter des éléments d’expériences pouvant faire évoluer positivement son environnement, comme l’a évoqué Blanc, mais également Noyer et Raoul, n’est pas non plus vraiment apparu lors des entretiens. Peut-être alors que l’étude des « différentes figures que peut prendre l’habitant » prônée par Le Floch (p. 348), pourrait améliorer cela, notamment en comprenant mieux à quel type d’habitant l’on a affaire et permettant d’agir en conséquence.

Deux auteurs analysés dans le cadre théorique ont évoqué des raisons pouvant nuire à la mise en place efficace de la participation des habitants.

Pour Marion Carrel, la participation est vue comme impossible à mettre en place par les décideurs locaux, notamment à cause d'une « absence de procédures », particulièrement en France, qui serait « dépossédée de savoir-faire professionnels » (p.651). En plus de cela, les citoyens préféreraient laisser les élus politiques décider à sa place. Si ces éléments n'ont pas été évoqués par les techniciens rencontrés, ils sont néanmoins peut être une explication aux difficultés rencontrées par les territoires.

Enfin, Noyer et Raoul évoquent le fait que la participation et les discours qui y sont liés ne serviraient qu'à légitimer des projets qui sont déjà décidés, et dont le sort ne dépendrait pas des habitants. La participation n'aurait qu'une utilité de « caution de démocratisation de la procédure et de légitimation de l'action » (p.5) et les discours des politiques ne seraient que des leurres pour ne pas se mettre les habitants à dos. Pour Barbier et Waechter, la participation est ainsi souvent vue comme de « l'instrumentalisation à des fins électorales » (p.85).

Je tiens à préciser que j'ai pris le parti de ne pas réaliser d'entretiens avec des habitants, pour leur poser des questions sur leurs comportements ou leurs rapports à l'environnement et au développement durable. J'ai en effet pensé que ca n'amènerait pas de plus value significative, qu'il faudrait certainement trop d'entretiens pour obtenir des choses intéressantes, et qu'il était compliqué de trouver des questions pertinentes, mais aussi compliqué de trouver des personnes avec qui discuter de cela, que cela intéresserait.

5.2.2.2. Des possibilités d'amélioration pour impliquer l'habitant

Certaines remarques et possibilités d'amélioration ont été évoquées plusieurs fois lors des entretiens, certaines étant particulièrement intéressantes car coïncidant avec des propos vus dans le cadre théorique.

- **Plus de sensibilisation et d'informations**

Les choses pourraient évoluer « avec plus de contact », les habitants ne sauraient pas vraiment « quoi faire et où s'informer », pour augmenter leur participation au

développement durable, il y'aurait donc une « nécessité de bien leur communiquer les choses », expliquer les utilisations de différents procédés notamment, et de « trouver les bons moyens de communication ». Ce sont des choses vues notamment avec Mr Zattarin, de Briey, qui a insisté sur cette importance de la sensibilisation.

Il y aurait en outre, un manque de bilans, pour connaître ses consommations et agir en fonction comme l'a dit Mr Lavier de l'ALE. Ces éléments ont été entendus dans chaque entretien, la communication étant primordiale.

Cela coïncide avec les propos des sociologues étudiés, comme Brisepierre, pour qui, une des premières choses ressortant de son étude est le manque d'information sur différents éléments comme la consommation d'énergie, qui ne permettent donc pas de se rendre compte de ce que l'on fait. Pour lui, le changement demande de l'apprentissage et il faut donner aux individus le moyen de changer en expliquant bien les choses à faire et ne pas faire. Fabiani dit, lui aussi dans son intervention, qu'une « attitude moderne » et donc respectueuse de l'environnement est conditionnée par le fait d'être « bien informé par les experts ».

Il fut également évoqué plusieurs fois le fait que les habitants aient peur des nouvelles choses, du « quotidien bouleversé », m'a-t-on dit à la CCPHVA, chose qui doit être combattue avec plus d'accompagnement et d'informations.

- **Un problème technique**

Un autre point important, concerne les nouveautés écologiques qui seraient trop techniques, comme l'utilisation des nouveaux logements passifs pour Mr Zattarin de Briey, tellement techniques que la mauvaise utilisation entrainerait au final une plus grande consommation. Pour l'ALE c'est également les procédures pour obtenir des aides qui sont trop compliquées.

On retrouve ici encore des choses évoquées par les sociologues, Zelem explique ainsi dans sa conférence que la « problématisation est bien trop souvent technicisée », avec trop de « cadres techniques » et elle utilise l'exemple du bâtiment économe, qui devient « une boîte étanche remplie d'automatismes et techniques ». Des équipements pas extrêmement « utilisables », et des modes d'emploi durs à comprendre et illisibles par

exemple. Le manque d'information vu plus haut s'applique également à ce problème de bâtiments trop techniques.

Un problème évoqué à deux reprises lors des entretiens fut également le fait que les habitants auraient accès à trop d'informations négatives qu'ils peuvent reprendre pour contester certaines choses. L'exemple évoqué dans les 2 cas concernant l'éolien, ainsi ils prendraient pour argent comptant des informations récoltées sur le net et viendrait ensuite les faire valoir sans vraiment les comprendre.

- **Rendre les choses ludiques, récompenser et ne pas stigmatiser**

Autre élément, le fait de stigmatiser les habitants, les pointer du doigt serait très mal vécu par ces derniers qui ne l'accepteraient pas, et ce serait donc contre-productif, comme je l'ai entendu à la CCPHVA, ou avec Mr Lavier. Cela coïncide encore avec les propos de Brisepierre. Selon lui les campagnes de sensibilisation n'ont qu'un impact limité, les « discours de mises en responsabilité » agiraient en fait comme un « repoussoir » (étude Ademe, p.30). Il continue en évoquant les simples informations ne suffisent jamais à déclencher un changement d'habitudes, mais que les choses qui marchent sont généralement dues à d'autres facteurs et il évoque l'exemple du covoiturage « plus sympa et moins couteux », exactement comme l'a fait Mme Lewandowski, du CG 54, tenant les mêmes propos. Mr Lavier également évoquait l'importance de ne pas culpabiliser les gens, mais de rendre le développement durable « ludique et attractif », ou encore rendre la rénovation « funky ».

Mr Lahure parlait lui d'une nécessité pour les habitants, « de récolter un bénéfice », sur leur fiche d'impôts notamment. Et bien c'est ce qu'explique Brisepierre également qui évoque l'incitation économique comme importante, mais aussi Zelem pour qui « un des leviers serait de récompenser ceux qui font des efforts », afin que ces actions deviennent des objectifs pour eux.

Pour Mr Zattarin, les défis Famille Energie Positive sont des bonnes méthodes de ce qu'il faut faire pour prendre conscience de sa consommation d'énergie, et cela rejoint Brisepierre pour qui l'accompagnement est primordial. Il faut inciter en inscrivant les comportements dans une dynamique collective, en prônant le « ludique, le plaisir et

l'entraînement plutôt que la responsabilité individuelle ou l'injonction des experts » (étude Ademe, p.32). Mr Lavier de l'ALE a lui aussi évoqué ces termes, par rapport au développement durable, pour impliquer les gens.

Enfin, dernier point liant un sociologue à un propos évoqué lors des entretiens, sur les habitants et leurs comportements, Mr Lahure a insisté sur le fait que le facteur « humain prend du temps ». Brisepierre insiste plusieurs fois là-dessus également, « la routinisation des comportements est un processus long » (étude Ademe, p.32). Pour lui les efforts environnementaux et notamment sur la question de l'énergie implique tellement de petits paramètres du quotidien, qu'une réelle évolution nécessiterait « une complète métamorphose du mode de vie domestique » contrairement à la théorie des « petits gestes simples » (p. 4 de sa thèse).

- **Des instances qui gagneraient à être plus connues**

Pour finir cette partie, il me semble important d'évoquer le travail réalisé par des organismes comme l'ALE ou l'EIE, que j'ai rencontré et avec lesquels j'ai travaillé même, (Magali Bailly de l'EIE Lorraine Nord).

En effet ces structures permettent un lien direct entre les politiques publiques mises en place par les territoires, et les habitants qui doivent se soumettre à ces politiques et y prendre part.

Les actions d'information effectuées par l'EIE auprès des particuliers qui voudraient par exemple, faire des travaux dans leur maison pour économiser de l'énergie, ou bien par Mr Lavier de l'ALE qui indique entre autres, aux collectivités territoriales les solutions à leur disposition pour contribuer au développement durable et impliquer les habitants, sont des éléments significatifs de ce qu'il est possible de faire pour améliorer les soucis rencontrés avec les habitants, par les territoires.

L'EIE et Magali Bailly travaille en collaboration avec les territoires, notamment la CCPHVA ou le pays de Briey, et s'occupe par exemple d'apporter les informations nécessaires aux particuliers, voir s'il vaudrait mieux passer par une entreprise pour faire des travaux, combien cela coûterait, et ce genre de choses, en mettant au point des stands lors des événements organisés, notamment, ou en promouvant les défis Famille Energie Positive.

Ces instances gagneraient à être plus connues, bon nombres de personnes n'ayant pas conscience de leur existence, comme me l'a confié Mme Bailly.

Brisepierre a d'ailleurs brièvement évoqué l'apparition de ces instances, qui permettent d'intégrer des notions sociales aux problématiques environnementales, en fournissant « une approche globale, à plusieurs échelles » (étude ADEME, p.29), a des questions telles que la précarité énergétique.

Ces structures sont donc de réelles plus-values pour un territoire et peuvent permettre de répondre à pas mal de soucis évoqués, principalement sur la question du manque d'informations dont disposeraient les habitants.

5.2.2.3. D'autres difficultés diverses

- **Des élus pas assez sensibilisés et actifs sur le développement durable**

Outre les éléments entourant l'habitant, une des premières difficultés, revenues plusieurs fois lors des entretiens, concerne, le manque de sensibilité des élus par rapport à l'environnement et au développement durable, et le besoin d'une prise de conscience à tous les niveaux, pour que les choses se fassent. « Venez ce soir au conseil et vous verrez combien sont sensibles » m'a dit Mme Commito de la CCAL. Ce n'est qu'avec cette « transversalité et sensibilité à tous les niveaux », que les choses pourront « aller peut être un peu plus vite ». Les élus ne sont souvent pas formés aux différents pans du développement durable, et il est donc pour eux compliqué de porter un projet.

Mr Zattarin de Briey n'a, lui aussi, cessé de parler de l'importance de « former l'ensemble du système », les élus et techniciens en faisant partie, pour que « tout le monde soit au même point d'avancement, du maître d'ouvrage aux collectivités ». Mr Lavier a également évoqué cela.

Ce point est d'autant plus important, selon Mr Beck de la CCCE, que la décision politique est indispensable pour le lancement d'un projet, sans l'aval politique rien ne se fait. Un manque de sensibilisation écologique entraînant ainsi certains élus de son territoire à s'opposer au projet éolien qui est en cours, ce qui est d'autant plus contraignant.

Il convient néanmoins de garder en tête que ce sont ici des techniciens spécialisés dans l'environnement ou le développement durable, qui évoquent ce manque de sensibilisation de leurs élus, ce qui peut amener à relativiser cette dimension. Mr Lahure est lui un ancien élu, mais son cas est différent, de par son implication prononcée et connue pour le développement durable.

Mr Lahure justement, qui fut la personne ayant eu le plus de « critiques » concernant l'état du développement durable dans le Nord lorrain, a également évoqué cette dimension. Il y a selon lui un besoin indispensable « d'élus très proactifs qui tirent la remorque », et d'« une réelle notion du développement durable intégrée », choses qui sont « très, très loin d'être acquise ».

Il insiste a insisté sur le fait que les élus « n'ont pas cette sensibilité là, ne vont pas à la recherche d'informations, ne vont pas aux formations de développement durable », contrairement à lui. Cette notion est selon lui indispensable et passe avant le financier, « parce qu'une fois qu'une personne est sensibilisée, on arrive toujours, même avec très peu de financements à monter des politiques de DD ».

Mr Lahure qui est à l'origine du projet EcoTransfaire que nous avons vu, est une des personnes les plus actives du territoire sur la question du développement durable et ce n'est peut être pas un hasard si c'est également la personne qui s'est montrée la plus critique lors des entretiens. Il reproche au territoire nord lorrain dans son ensemble « une déficience de l'approche du développement durable quel qu'il soit ». Et il cite pour appuyer ses propos, le fait qu'il n'y ait quasiment aucun Agenda 21 qui soit mis en place, ni de plan climat « pour donner l'axe ». « En fait la notion même de diagnostic sur le territoire n'a jamais été fait ». Seul le pays de Briey est cité comme un exemple, qui a d'ailleurs « 10 ans d'avance sur le reste ». « On a un tas de petites choses qui se font mais pas quelque chose qui dit dans quel sens on doit aller » dit-il, et cela est peut être du, justement, au manque de sensibilisation sur la question du développement durable, mais aussi à « quelques guéguerres internes et antagonismes politiques ».

Enfin, Mr Lahure a un autre avis sur le manque d'actions et de projet de développement durable de l'ensemble du territoire. Ce manque de sensibilisation est également peut être du au manque d'impact qu'ont les projets environnementaux. Les élus accorderaient trop d'importance au paraître de ce qu'ils font. « Inaugurer une ZAC » serait plus facile, plus exemplaire car cela se voit tout de suite, « c'est marquant, c'est très

visible ». « Ca passe bien politiquement ». A l'inverse, faire du développement durable est quelque chose de plus long, « dans la mise en marche et dans le retour », que l'on « touche par petits bouts », ce qui orienterait les politiques vers d'autres actions, et ne leur permettrait pas de s'intéresser assez au développement durable.

Même si cela n'a ici, rien avoir avec le problème de sensibilisation, Mr Lahure est allé plus loin dans ses critiques et a évoqué un aspect qu'il me semble important de souligner.

Le projet de champ éolien en place sur son territoire ne représente selon lui « qu'un élément du développement durable, qui n'aurait pas une vision globale, contrairement à son projet éco-transfaire. Il ne créerait ainsi pas assez d'emplois locaux pour beaucoup de machines installées, qui coûterait cher. Selon lui, ces sous, s'ils étaient investis dans le projet éco-transfaire permettrait même de réaliser plus d'économies énergétiques. « Et là on est vraiment dans du DD. Parce que planter des éoliennes qui sont fabriquées en Allemagne, pour servir des fonds de pension dont certains ont été rachetées par des gens à Marseille et d'autres en Australie, pour créer un emploi local, je ne crois pas qu'on soit vraiment dans le critère de DD ».

- **Des problèmes de tailles des territoires et d'échelles d'actions**

Un autre souci plusieurs fois évoqué concerne les niveaux d'action pertinents et les différentes échelles du territoire. Les choses décidées ne seraient parfois pas applicables à certains niveaux. Mme Commito pense ainsi que les choses parfois décidées en plus haut lieu, comme le Grenelle par exemple, ne « sont pas au niveau des collectivités ». Des choses sont alors imposées alors que les collectivités ne sont pas forcément formées.

Dans le même ordre d'idées, Mr Lahure pense que les « maillages territoriaux ne sont pas bons ». Il évoque le problème des « tailles critiques pour agir » et pour lui, il y a un problème avec la structuration française, où des communes de 500 ou 700 habitants ne permettent pas au territoire « d'entrer vraiment dans une politique de développement durable ». « Il nous faut des tailles critiques pour agir. Et si on n'a pas ces tailles critiques la on n'avance pas, ça c'est indéniable ».

Mme Bailly de l'EIE et Mr Lavier de l'ALE ont dit la même chose. Selon ce dernier, s'il existe des problèmes de sensibilisation des élus et techniciens c'est également dû aux problèmes de tailles des territoires. « Dans les petites communes, le directeur des services techniques, il doit gérer espaces verts, voiries, la douche du gymnase en panne, trop de choses. Plus tu descends moins c'est structuré. Au grand Nancy t'as un service patrimoine, un développement durable, un pour l'urbanisme, un pour les déchets etc. Plus tu descends plus les gens s'occupent de choses » dit-il. Les petites communes n'auraient pas les moyens nécessaires pour appliquer le développement durable.

Toujours là-dessus, et sur la gouvernance, les niveaux d'action trop de décisions selon lui, « sont prises à Paris en dehors du contexte local des territoires », et les élus doivent ensuite s'y plier. Il y a trop « de strates, d'échelons, de collectivités », si bien qu'on ne « sait jamais à quel endroit se prend la décision », « tu n'as jamais le même territoire, pas les mêmes compétences et pas à la même échelle ». Et d'insister, « le problème de la réglementation c'est qu'elle vient d'en haut, et si ce n'est pas ta sensibilité tu peux être frustré et ca peut t'embêter d'y répondre ». Là encore, les choses décidées en haut lieu ne seraient pas toujours adaptés et applicables aux niveaux locaux.

Ce problème de niveaux d'action a été évoqué par différents auteurs vus dans le cadre théorique.

Ainsi, si Marc Hubert Depret évoque la multiplicité des moyens qu'ont les communautés de communes pour agir sur le développement durable, d'autres se montrent plus critiques.

Boutaud et Brodhag se demandent si la volonté de résoudre ces questions à un niveau local ne risque pas simplement d'entretenir les déséquilibres environnementaux. Si les auteurs l'abordent d'un point de vue plutôt international, cela vaut également pour les disparités entre territoires locaux, selon les niveaux d'action, comme nous l'avons vu. Ils évoquent ainsi le phénomène « du passager clandestin » qui veut que lorsqu'un territoire résout ses problèmes environnementaux, ils les déplacent finalement sur un territoire voisin. On résoudrait donc le « problème local sans résoudre le problème global » (p.160). Cet article remet donc en cause la pertinence et la « légitimité » des mesures d'actions publiques locales, pour répondre à ce défi mondial qu'est l'environnement et qui pose le slogan « penser global, agir local » (p.161), qui peut donc être remis en cause.

Pareil pour Hamdouch pour qui, les politiques de développement durable mises en place sont trop souvent « sectorielles » (p.6) et ne permettent donc pas une réponse assez globale aux soucis environnementaux. Il parle de visions parfois différentes des réponses à apporter, pour expliquer cette absence, parfois, d'uniformité dans les débats politiques locaux. Le fait d'insérer une politique environnementale nouvelle dans une « dynamique antérieure » (p.6) déjà en place est également évoqué comme facteur de complication.

Pour Jollivet également, la problématique de l'environnement étant globale, les revendications locales en termes par exemple, de cadre de vie, devraient solliciter l'intervention «de l'échelon le plus élevé possible de la puissance publique » (p.7).

Ces différentes pensées peuvent également trouver un écho avec ce que nous avons vu dans la première partie, sur l'uniformisation des politiques des territoires, conduisant à se demander s'il ne faudrait ne pas mettre en place quelque chose de plus global, des actions dictées au niveau national.

- **Manque de collaboration**

Autre difficulté rencontrée, elle concerne les problèmes de collaboration des instances au sein d'un même territoire.

Ainsi Mme Commito a évoqué un manque de collaboration communes-communauté de communes. «La collectivité seule ne peut faire sans l'appui des communes ». Cette collaboration serait primordiale selon elle, tout le monde devant être « sur le même principe ». Elle explique que pourtant, de nombreuses secrétaires de mairie ne sont pas au courant de certaines choses, ce qui peut freiner des projets.

Ce problème de collaboration est encore plus présent pour les 3 chargées de mission de la CCPHVA, du fait de leur périmètre intercommunal qui les place sur 2 départements en même temps. De ce fait, « pour tout ce qui est mobilisation des partenaires et notamment des soutiens financiers qu'on peut avoir sur différents projets, ça multiplie par 2 les acteurs potentiels, 2 CG, 2 sous-préfectures, 2 CAF, 2 ANHA, 2 DDT... Du coup là-dessus ce n'est pas évident parce qu'il faut frapper aux 2 portes à chaque fois, tout le monde n'a pas forcément les mêmes procédures ». Le manque de dialogue entre ces différentes structures fait que la CCPHVA doit à chaque fois s'adresser aux structures des 2 départements, ce qui est long et contraignant. Ces soucis pourraient être évités si les

différentes structures dialoguaient entre eux, or, comme elles me l'ont dit, « c'est très rare que nos politiques se rencontrent pour échanger sur ce qu'ils font ». Elles aimeraient mieux voir « ce qui se passe côté Meurthe et mosellan, pouvoir faire des échanges d'expériences ». Il y a de plus, un réel sentiment de ne pas être assez au courant de tout ce qui se passe, notamment ce qui est mis en place par la région ou les CG. « On va sortir un règlement, et nous on va être au courant 3 mois après ». « Ce n'est peut-être pas assez réfléchi et coordonné, il faudrait un peu plus d'information. », « que les infos descendent jusqu'au technique, cela serait bien, qu'elles ne restent pas justes au niveau des élus ». On voit un réel manque de dialogue et de coopération entre les différentes structures, souci que l'on pourrait également rattacher au problèmes des niveaux d'action et des différentes échelles, vu auparavant, notamment lorsqu'elles évoquent le fait que les infos ne passent pas entre les différents niveaux de décisions.

Ces problèmes de coopération peuvent également aller de pair avec les problèmes de manque de sensibilisation, notamment lorsque Mr Zattarin évoque le fait « que tout le monde doit être au même point d'avancement, du maître d'ouvrage aux collectivités ». La coopération est le dialogue étant nécessaire à cela.

Les « guerres internes » et « antagonismes politiques » évoqués par Mr Lahure confirment également ces soucis d'entente et de collaboration, et empêchent d'avoir une vraie direction commune pour les différents territoires.

Mr Lavier pense lui, que les collectivités « ne sont pas assez matures, les services ne bossent pas assez ensemble », pour expliquer la mésentente sur le PCET du grand Nancy qui ne prenait pas en compte le Plan Climat déjà réalisé.

« Les petites communes ne devait plus être toutes seules », la meilleure solution est « de mettre en commun et mutualiser » car « on est plus fort à plusieurs » résume Mme Bailly, évoquant aussi bien les tailles critiques pour avancer et la coopération.

Pourtant, plusieurs auteurs étudiés ont insisté sur l'importance de la coopération entre les différents acteurs d'un territoire, pour que les projets avancent.

Ainsi, Hamdouch, s'il explique que les problématiques de développement durable s'expriment différemment selon les spécificités des territoires, insiste sur le fait que les différences de vision et d'entente au sein d'un territoire sont le résultat « de jeux d'acteurs politiques et de processus de négociation qui redessinent les rôles respectifs de l'État, du

secteur privé et des communautés locales » (p.6). Les soucis apparus peuvent être résolus par le dialogue et la coopération, en tenant bien compte des « caractéristiques spécifiques » (p.5), de chacun des acteurs impliqués.

Jollivet parlait des « rapports de pouvoir et capacités de négociation » (p.9) comme des éléments moteurs quant à l'élaboration des politiques de développement durable, et qui vont de plus, s'intensifier tant les acteurs et les intérêts sont nombreux.

Pour Mendez et Mercier, la coopération est même certainement la ressource mobilisable la plus importante pour le développement d'un territoire. Les ressources étant devenues de moins en moins physiques et matérielles mais « organisationnelles » (p.257), et donc basée sur la collaboration. Ces ressources fonderaient « les capacités stratégiques d'un territoire » (p.257), notamment grâce au « partage d'expériences et aux référentiels multiples » (p.258). Il explique qu'une forme de « gouvernance locale » doit se mettre en place, en fonction des interactions entre les acteurs, pour former « un processus de confrontation et d'ajustement, tout à la fois de systèmes de représentations et d'actions de groupes ». Or, ces dynamiques évoquées, cette forme de gouvernance locale, ne semble pas parfaitement en place, sur les territoires étudiés. D'autant plus que pour lui, cette gouvernance locale doit permettre « de rassembler les acteurs économiques et publics locaux autour de référents partagés » (p.257), le référent nous intéressant étant ici le développement durable, il ne semble pas être la priorité des politiques en place.

- **Des soucis d'ordres financiers**

L'aspect financier a lui aussi été évoqué lors de la quasi-totalité des entretiens. Il peut représenter « un frein » pour la CCAL, et respecter le Grenelle coûte de plus en plus cher, alors que les comcom ont souvent de petits budgets.

« La quête de financement devient de plus en plus compliquée » m'ont dit les chargées de mission de la CCPHVA, « comme partout » précise-t-elle. Il est de « plus en plus dur d'avoir des aides » et les premières questions des élus lorsqu'un projet est envisagée concernerait le financement, comme je l'ai entendu plusieurs fois.

Les importants projets de réhabilitation et éco-rénovation du pays de Briey entraîne là aussi, des difficultés en termes de coût, « un investissement important de la part de la collectivité ».

Mr Beck évoque des fons nécessaires au départ d'un projet parfois compliqués à trouver, « des sommes conséquentes » notamment pour le projet éolien du territoire, tout ceci entraînant des lourdeurs au niveau réglementaire, avec « des dossiers importants ».

Idem pour Mme Lewandowski du CG, qui participe au projet éco-transfaire et qui évoque les difficultés pour chercher des cofinancements. Le « budget n'étant pas ficelé », il faut toujours continuer à « rentrer dans les critères », répondre à des appels à projets, dans ce but. Un des mécanismes compliqués, « qu'il faut donc bien prendre en compte au démarrage d'un projet », « bien voir le montage financier ».

- **Un manque d'obligations et de sanctions ?**

Pour finir avec cette partie, il me semble important d'évoquer un point qui a retenu mon intérêt, notamment au début du stage, et qui a été abordé quelques fois lors des entretiens. En effet, lors de mes recherches sur les différents textes de lois et règlements, qui ont d'ailleurs été décortiqués dans la partie observation, j'ai eu le sentiment qu'il existait finalement peu d'obligations pour les territoires, en terme de développement durable, au regard de l'importance de cet enjeu, partagé par tous.

Ainsi le Grenelle, qui représente tout de même le « graal » en termes de règlements et d'objectifs, utilise plutôt les termes de « favoriser, inciter », plutôt que des obligations, hormis quelques aspects comme la construction des bâtiments par exemple, qui doivent tous être BBC maintenant. L'objectif étant pourtant, entre autres, d'ici 2020, « de produire 20 Mtep supplémentaires d'énergie renouvelables, pour respecter un taux de 23 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie alors que les émissions de GES devront diminuer parallèlement de 14 % par rapport à 1990 ».

Les collectivités territoriales sont ainsi simplement « incitées » à établir des PCET, sauf pour celle de plus de 50 000 habitants, nous reviendrons là-dessus. Il faut « favoriser » le développement des énergies renouvelables. Pour les Agendas 21 aussi, les collectivités sont « incitées » à en faire, ce n'est pas obligatoire. Un seul des territoires interrogés est d'ailleurs muni d'un Agenda 21, la CCCE.

Cela m'a donc amené à me poser des questions là-dessus, et me demander comment l'Etat pouvait espérer atteindre ses objectifs sans contraindre ou alors sur peu de choses.

Pour Brisepierre, la psychologie sociale montre que plutôt que d'essayer de convaincre les gens il vaut mieux leur demander un acte symbolique qui ne coûte pas grand-chose et qui va entraîner un processus de changement. Il existe deux moyens d'actions sur les gens selon lui, la réglementation et l'incitation économique.

Des discussions en ont découlées, et particulièrement avec Mr Lavier de l'ALE.

Pour lui, dans l'ensemble, il vaut mieux inciter que contraindre. Tout d'abord parce que, comme vu plus haut, certains territoires, petits n'ont pas les moyens de faire appliquer les choses, il n'y a pas les moyens de mettre une personne spécialement sur le développement durable par exemple. « Tu as beau faire des obligations faut pouvoir les respecter. T'as beau faire plein d'impositions, réglementations, si t'as pas les moyens de les faire appliquer à l'échelon au dessous, au niveau des services, c'est compliqué ».

Ensuite, c'est également car pour lui, obliger les territoires ou les personnes, peut agir comme un repoussoir, comme nous l'avons également vu avec le discours de certains sociologues sur les habitants. Il ne faut pas rendre les choses « anxigènes » m'a-t-il dit, cela ne peut que bloquer encore plus. Pour lui, il vaut mieux inciter, par différents moyens, plutôt que d'obliger des personnes ou des territoires qui n'en ont pas les moyens. « Si je mets quelque chose de réglementaire ca peut frustrer, si on oblige ». « Le problème de la réglementation c'est qu'elle vient d'en haut » dit-il, et qu'elle n'est pas forcément adaptée au local. « L'obligation, la réglementation ce n'est pas la panacée, oui tu peux en mettre mais si les gens ne sont pas à même d'y répondre c'est contre-productif. Ca peut souler les gens, or derrière une réglementation, il faut que les gens puissent y répondre, ce qui n'est pas toujours le cas ».

Mr Lavier reconnaît tout de même que faire quelque chose d'obligatoire, à la base, est important pour « donner un cap », car sinon « personne ne le ferait peut être ».

Son collègue qui était présent une partie de l'entretien, ne partage pas tout à fait son avis.

Sa première réaction lorsqu'il a su que je m'intéressais aux politiques environnementales des communautés de communes fut « tu vas être déçu ». Il évoqua le fait que très peu de comcom ont pris la compétence « atteinte des objectifs du Grenelle »,

et que les rares choses sur lesquelles elles sont réellement actives concernent la partie tri des déchets et les programmes de rénovation de l'habitat.

Ce problème de manque de compétences a d'ailleurs été évoqué par Mme Didier de la CCPHVA. Pour elle la comcom qui est encore jeune, à peine 10ans, a trop peu de compétences pour pouvoir répondre du mieux possible aux engagements du développement durable, les compétences environnementales dont elle dispose restant « trop partielles », notamment pour l'habitat, même si c'est « un peu plus concret pour la déchetterie ».

Toujours d'après le collègue de Mr Lavier, il n'y a, selon lui, pas assez d'obligations. « Au niveau des obligations en France c'est décevant ». Et il insista sur le fait que les comcom ne vont rarement plus loin que ce qui est obligé. « On fait ce qui est obligé mais dès qu'il faut aller plus loin, les gens voient souvent pas l'intérêt ». Il faut selon lui, « soit de l'obligation, soit de la bonne volonté ». Il y aurait en plus, pour chaque obligation, « des échappatoires et des contre obligations », qui nuiraient à leur mise en place. Les lois sont souvent « dévoyées ».

Et malgré cela ou en plus de cela, il n'y aurait pas de sanctions contre ceux qui manqueraient à leurs obligations. Pour les PCET par exemple, « il y a des territoires jusqu'à 250000 habitants, qui ne l'ont pas fait » ou un simple dossier banal qui « ne répond pas aux objectifs », et les seules sanctions sont un simple rappel à la loi.

Justement, lors de mon entretien avec Mme Commito de la CCAL, nous avons abordé cela. En effet, le territoire n'a pas encore de PCET alors qu'il fait plus de 50 000 habitants.

Lorsque j'ai évoqué le manque de sanctions elle a confirmé qu'il n'y en avait pas, après m'avoir dit en rigolant, « vous enregistrez je ne dis rien ». « On n'a pas de réprimandes, jusqu'à présent on n'en a pas eu. » Ceci confirmant bien le manque de sanctions qui existe.

Pourtant à un autre moment de notre entretien, elle a évoqué le fait que les efforts qui avaient été réalisés sur les déchets, le tri et différents aspects étaient en partie dus à la taxe de l'Etat qui était en vigueur, preuve que les obligations peuvent marcher.

Sur cette question des obligations, Mme Bailly de l'EIE allait dans le même sens, indiquant qu'il n'y avait que très peu d'obligations, mis à part en ce qui concerne les

bâtiments BBC ou les artisans qui devront être reconnus « garants de l'environnement » en 2015. Les choses à respecter seraient plus dans les Plans Locaux d'Urbanisme, comme ne pas gaspiller de terres agricoles, ce genre de choses.

Pour elle, le Grenelle était « une belle façade, mais tout a été détricoté derrière ».

Elle m'a également dit, que les véritables actions qui se mettent en place sont plus faites « par volonté » et « bonne conscience », qu'à cause des obligations qui sont peu nombreuses. L'exemple approprié étant donc celui des agendas 21 qui se font selon le bon vouloir du territoire et sur un domaine choisi et ciblé par celui-ci, « cela peut être plus sur les déchets, plus sur les transports ».

5.2.3. Importance de la recherche

J'aimerais pour cette dernière partie de l'analyse m'intéresser à l'importance de la recherche, comme permettant de répondre aux questions liées aux projets et politiques de développement durable des territoires.

Ainsi lors de la prise de connaissance de mon cadre théorique, je me suis intéressé à cette question et j'ai pu me rendre compte que plusieurs sociologues évoquaient son importance.

Pour Jollivet, la notion d'environnement réside en grande part dans le domaine de la controverse, et les scientifiques ont un rôle important pour éclairer tout cela. « Tout un champ s'ouvre à la recherche » (p.9) disait-il. Il qualifiait alors cette problématique de l'environnement comme « une question vive » (p.10) pour les recherches sociales.

Dans la note de Pauline Sirot, Jollivet il parle du développement durable comme étant un enjeu universel, et que contribuer à son exploration peut sembler nécessaire et même être une « exigence » (p.2). L'interdisciplinarité et la collaboration entre les sciences semble primordiale. L'un des enjeux serait alors « de rendre compte de la variété des processus sociaux, économiques et politiques qui sont en jeu dans les différentes trajectoires sociales en rapport avec l'environnement, dans leurs dimensions temporelles, spatiales et territoriales » (p.4). Le rapport optimal entre les disciplines restant à trouver.

5.2.3.1. L'exemple du séminaire COSSEC

Si j'ai eu l'idée de cette partie, cela est dû en grande partie à mon stage. Celui-ci étant à la base un stage de recherche, effectué dans un organisme lié à la recherche, je fus un témoin particulier de cette notion et de son apport aux questions auxquelles je me suis intéressé, sur l'environnement et le développement durable. Le sujet de base du projet COSSEC sur lequel j'ai travaillé, concerne « la place des sciences sociales dans les projets de sciences de l'ingénieur », et vise donc à renforcer la collaboration entre ces deux branches, en vue notamment de mettre en place des projets de développement durable et environnementaux les plus adaptés possibles et prenant en compte un maximum d'aspects.

Ainsi les séminaires COSSEC, et particulièrement le second, le premier s'étant déroulé avant le début du stage, sont des moments clés et ont fait de moi un observateur privilégié de la manière dont la recherche rassemble des acteurs locaux variés autour de la thématique du développement durable.

Ce sont également les lectures de sociologues de l'énergie et du développement durable que j'ai effectués pour le stage, qui m'ont permis de prendre compte de leur importance et particulièrement lorsque j'ai confronté leurs propos avec des éléments entendus lors des entretiens.

Je vais donc ici, aborder tout d'abord le séminaire relaté au début de l'analyse, pour voir en quoi il contribue à la mise en place du développement durable sur les territoires, mais également revenir quelque peu sur différents propos soulevés par les sociologues que j'ai analysés.

Le séminaire COSSEC du 11 mars 2013, réunissait dans l'ordre, une sociologue de l'environnement, le directeur du Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain, 2 membres du comité de pilotage du projet Eco-Transfaire, que nous avons déjà vu, dont Mr Lahure, et un intervenant en sociologie de l'Université de Lorraine à l'initiative d'un projet de participation. Le thème du séminaire étant « Les liens entre sciences sociales et sciences de l'ingénieur dans la recherche environnementale ».

Lors d'une brève introduction, Mr Deshayes, qui est à l'initiative de ces séminaires, évoqua le fait que ces mises en place constituent des préalables à l'action, pour voir quelles sont les perspectives futures, pour avancer en collaborant. Ils représentent une

bonne grille de lecture pour l'action car les personnes présentes viennent de secteurs différents et représentent donc différents avis.

Mme Rudolf la première intervenante, après être revenu sur l'apparition et le développement de la sociologie de l'environnement et de l'écologie, s'est ensuite intéressée à l'importance de la collaboration notamment sciences sociales, sciences de l'ingénieur. La recherche de compromis, la concertation, les expertises multiples étant essentielles selon elle, bien que souvent difficiles à mettre en place.

Cette importance de la collaboration est justement un des enjeux soulevés par les entretiens, via l'analyse effectuée.

Mr Peerhossaini, directeur du LIED a lui, évoqué lui aussi, en majeure partie l'importance de la collaboration et particulièrement dans le domaine des sciences avec l'interdisciplinarité, en ce qui concerne les questions énergétiques. La croissance des besoins mondiaux en énergie, couplée à l'augmentation des problèmes environnementaux ne pouvant pas être résolus grâce à une seule discipline. Il a donc présenté un modèle intégré du système énergétique, en insistant sur l'importance des cultures, modes de vie et comportements, aux aspects sociaux donc, quand le problème a pendant trop longtemps été vu uniquement d'un point de vue scientifique avec les ressources technologiques. Cela doit être étudié comme un concept transversal.

Le reste de son intervention s'est d'ailleurs tourné vers les différents aspects sociaux importants, attentes, croyances, pratiques sociales entre autres, qui doivent tous être pris en compte dans la transition énergétique. Il faut décloisonner les sciences note-t-il. Et pour cela il faut selon lui accentuer la formation interdisciplinaire, la recherche scientifique devant absolument être associée à l'homme et son interaction environnementale et sociale.

Je ne vais pas m'attarder sur la 3^{ème} intervention, qui concerne le projet Eco-Transfaire de Mr Lahure, que nous avons déjà vu.

Ce projet de pôle de coopération transfrontalier d'éco construction et éco rénovation a un réel aspect social dans le sens où il propose une approche globale du territoire, en jouant sur l'offre, la demande et l'emploi. Il stimule la demande via une offre

de produits locaux, et crée de l'emploi. Les différents acteurs économiques locaux et les acteurs transfrontaliers de l'emploi, insertion et formation sont mis en réseau, pour créer une filière économique et sociale durable.

Une présentation de ce type est réellement importante car elle permet de montrer l'implication de différents acteurs sur le développement, et peut donc faire prendre conscience aux personnes présentes de l'importance de ce type de projet.

La 4^e intervention, de l'intervenant en sociologie Julien Hubert, s'intéresse à la notion de participation qui là aussi est un aspect social important dans les politiques de développement durable mises en place par les territoires, comme nous l'avons vu dans les parties précédentes. Le projet sur lequel il a travaillé, qui est porté par l'Université vise à accompagner la participation démocratique des habitants, d'intégrer les citoyens et leurs points de vue. L'importance de mettre en place un lieu de rencontre lors de la création d'un projet a été largement évoquée, et ceci va dans le sens de ce qu'a démontré l'analyse des entretiens.

Si ces différentes présentations évoquent tous l'importance de l'aspect social dans les projets de sciences de l'ingénieur, et l'importance de la collaboration entre ces deux types de sciences, c'est également de par les échanges entre les différents acteurs qu'un séminaire de ce type est intéressant.

Une des personnes du public, assistant à la séance était directeur d'une école agro-alimentaire de Nancy, et faisait donc partie des « sciences dures » comme il l'a rappelé.

Ce dernier s'est manifesté plusieurs fois, et notamment pour approuver les différents discours sur l'importance de la collaboration entre les disciplines, et de travailler ensemble. Il a ainsi pris pour exemple un rapport qui vient d'être délivré dans les secteurs de l'agro alimentaire et qui manque complètement d'une analyse sociologique.

Un échange intéressant également eu lieu après la présentation du projet Eco-Transfaire. Mme Rudolf, la sociologue sembla dérangé par la manière qui fut décrite dans le projet, de vouloir que les choses aillent vite. Ce qu'elle expliqua d'une manière que je trouvai légèrement offensive. Pour elle, il ne faut pas aller trop vite, cela revient parfois à forcer quelque peu les gens et conduit souvent dans le mur. Elle évoqua le langage très « Union Européenne » employé lors de l'intervention. Un langage strict et directif, qui

pousse, oblige un peu trop les territoires à adhérer, ce qui conduit parfois à l'inverse. Est-ce bien d'aller plus vite plutôt que faire mieux ? La thèse du « on va vite car on n'a pas le choix » est le meilleur moyen faire naître la résistance. S'ensuivit une petite explication là-dessus.

J'ai discuté de cela avec Mr Deshayes et de cet échange légèrement animé, qu'il a trouvé très intéressant et formatif et c'est également ce que je pense.

Un séminaire de ce type est donc un bon exemple de l'importance de la recherche, car il permet de rassembler différents acteurs autour de thématiques liées au développement durable, et de faire avancer des questions telles que la collaboration, le développement de projet, ou la participation des habitants, pour ce séminaire en l'occurrence.

Je pense néanmoins en ce qui concerne ce séminaire précisément et cela est sûrement vrai d'une manière plus globale, qu'il manquait de responsables des territoires, techniciens ou élus, qui étaient représentés seulement par Mr Lahure, les autres étant des chercheurs. En effet les échanges sont intéressants, et particulièrement lorsqu'ils impliquent chercheurs et techniciens comme se fut le cas lors de l'exemple qui vient d'être cité, c'est là que les débats sont les plus riches et productifs et font le plus avancer les choses, selon moi. Des éléments soulevés par les sociologues qui sont spécialisés dans les domaines de l'environnement ou de l'énergie pourraient très certainement servir aux responsables des territoires, qui pourraient organiser leur politique de manière à prendre en compte ces dimensions.

L'organisation d'une table ronde lors du 3^{ème} séminaire, qui est en cours de réflexion, entre techniciens des comcom que j'ai rencontré, va dans ce sens, même si je ne sais pas encore s'il y aura également des chercheurs.

S'il est pour moi important de faire se rencontrer et échanger chercheurs et techniciens c'est parce que je me suis rendu compte que de nombreux techniciens évoquent des choses semblables aux chercheurs et sociologues que j'ai étudié, sans forcément le savoir, comme je vais l'évoquer maintenant, et les rassembler pourrait faire avancer les choses.

5.2.3.2. Chercheurs et techniciens : une collaboration possible

En effet, aucune des personnes des différents territoires, que j'ai rencontré, n'a évoqué les domaines de la recherche et de la sociologie, comme important et permettant de faire avancer les choses. On ne peut pas dire que je m'attendais au contraire, le rapprochement étant assez compliqué à faire.

Pourtant différentes choses que j'ai vues dans le cadre théorique concernant les comportements des habitants, des usagers, ont été évoquées lors des entretiens, comme nous l'avons vu dans une partie précédente. Les techniciens des comcoms rejoignent les sociologues sur différents points sans le savoir, sans jamais évoquer la recherche. J'ai l'impression que cet aspect n'est pas du tout pris en compte alors qu'il permettrait certainement d'améliorer les choses, en intégrant les réflexions des sociologues dans les projets mis en place, même partiellement.

Ainsi sociologues et techniciens se rejoignent sur plusieurs points que nous avons vu plus haut, en premier, le manque d'informations à disposition des habitants. Cela fut évoqué par quasiment tous les techniciens, Brisepierre l'évoque assez largement, avec des incertitudes notamment sur la manière de faire des économies, pas assez de « dispositifs d'accompagnement » (étude Ademe, p.14), des éléments qui pourraient certainement servir aux territoires, même si cela commence un peu, on l'a vu avec le travail des EIE notamment pour aider les particuliers, ou encore la mise en place d'un niveau « d'énergie minimale prise en charge par le propriétaire car liées aux caractéristiques de l'habitat » (étude Ademe, p. 30).

Les sociologues sont forces de proposition et de réflexion dont bon nombre pourraient servir aux techniciens. Brisepierre évoque ainsi entre autres, le concept anglo-saxon de « nudges » (étude Ademe, p. 31), qui peut être une option possible pour influencer sur les comportements. C'est de l'incitation comportementale comme par exemple afficher la consommation énergétique du voisinage, avoir une télé qui coupe la veille automatiquement, ou des modes éco en automatique.

Les phénomènes des bâtiments économes trop technicisés, les discours de mise en responsabilité de l'habitant, le fait qu'il ne faille pas les stigmatiser, les méthodes

d'incitation économique ou de rendre ludique et « sympa » le développement durable sont autant d'exemples d'éléments évoqués à la fois par des sociologues et par les techniciens, comme nous l'avons vu auparavant.

Un autre exemple concerne 2 phrases, l'une prononcée par Marie Christine Zelem lors de son discours à Nantes sur la question sociale de la transition énergétique, et l'autre par Mr Lavier de l'ALE, qui s'il n'est pas technicien d'une collectivité, travaille en collaboration étroite avec elles. Ce dernier a évoqué le fait que selon lui, « la problématique environnementale doit s'inscrire dans les autres politiques, de la ville, des transports, car tout est lié ».

Mme Zelem disait quasiment exactement la même chose, pour elle, la transition énergétique, pour être réussie doit « responsabiliser les acteurs et l'on doit modifier de nombreux dispositifs qui conditionnent les modes de vie, tels que l'organisation de la ville, les transports ou encore l'organisation du travail ».

Je dois avouer que ces différents éléments m'ont frappés, je ne pensais pas qu'il y aura autant de discours concordants, en sachant que les deux domaines ne s'interrogent pas, ou certainement pas assez selon moi.

Marcel Jollivet expliquait d'ailleurs dans la note sur son colloque, de Pauline Sirot, que les différents problèmes rencontrés par un territoire pouvait se résoudre, selon lui par plus de dialogue entre les acteurs, « chercheurs, décideurs, producteurs et utilisateurs » (p.7). Il cite ainsi un exemple ayant suivi cette démarche, qui s'est avéré être un succès.

Brisepierre, lui, a surtout relevé un manque de relations entre chercheurs et usagers, habitants, ces derniers ayant souvent des avis négatifs sur la recherche, la voyant entre autres, comme s'intéressant trop aux aspects techniques et pas assez au côté humain, ne se souciant pas assez de ses comportements.

Il a également relevé quelques éléments qui peuvent nuire à la collaboration chercheurs-techniciens que je viens d'évoquer comme importante. Ce serait tout d'abord la manière des chercheurs d'écrire les résultats qui serait trop complexes, notamment les « subtilités du langage sociologique » (étude Ademe, p.37).

Il n'y aurait également pas assez de solutions écrites rédigées par les chercheurs ce qui freinerait la volonté des techniciens notamment.

Il faudrait enfin, selon les acteurs qu'il a rencontrés, « plus de formation à l'approche sociologique », pour les territoires et leurs techniciens.

Il me semble donc qu'un travail de collaboration plus étroit, entre techniciens et sociologues, qu'ils puissent échanger sur différents points, occasionnellement, ne pourrait être que bénéfique aux territoires.

5.3. Préconisations

5.3.1. Un programme d'actions obligatoire ?

La dernière partie de l'analyse, qui fera également office de conclusion pour celle-ci, concernera les préconisations. En effet, différents éléments retenus lors des entretiens et évoqués ici, soulèvent des questionnements et des possibilités d'amélioration éventuelles.

Les analyses que j'ai menées m'ont amené à me rendre compte que, malgré des moyens d'actions assez larges et une autonomie de décisions, avec des compétences propres, les territoires locaux, les intercommunalités, ont recours aux mêmes actions dans l'ensemble, comme nous l'avons vu.

Autre point, si de nombreuses actions sont mises en place par les différents territoires, ces derniers ne semblent pas impliqués outre-mesure dans le développement durable, à l'instar de ce que pense Mr Lahure, dont les mots sont plus forts. De plus, nous avons vu que les territoires qui ne respectent pas leurs obligations (qui ne sont pas nombreuses), comme la CCAL avec le PECT, ne sont pas sanctionnés. Il y'aurait plusieurs échappatoires à chaque fois pour éviter les sanctions et le Grenelle peut être vu comme « une façade », comme l'a dit Mme Bailly, pas forcément bien appliqué, les territoires se démarquant des autres, mettent en place des actions et projets plutôt par bonne volonté et convictions que pour répondre à une demande, un objectif. Les territoires, en plus, aurait assez de mal à s'impliquer d'eux-mêmes, dans le développement durable, comme l'a dit le collègue de Mr Lavier. « On fait ce qui est obligé mais dès qu'il faut aller plus loin, les gens ne voient souvent pas l'intérêt »

Dès lors, pour améliorer ces deux aspects, en sachant que les territoires ont recours aux mêmes types d'actions, actions qui sont considérées par différents acteurs et auteurs comme trop locales, l'on peut penser qu'une solution serait de mettre en place un programme d'actions, peut être pas national, cela semble compliqué, mais à l'échelle de la région ou du département, avec des objectifs précis à respecter, et de réelles sanctions en cas de manquements.

Mr Lahure a évoqué le fait que des actions se font un peu partout, sur les différents territoires, mais qu'il n'y a pas de sens global, que les choses devraient être faites en s'associant, et selon une marche à suivre. Et bien je pense, que cette marche à suivre, pourrait être dicté à un échelon plus élevé comme les régions, quelque chose de plus global pourrait être fait, les territoires ayant déjà plus ou moins recours aux mêmes actions, cela ne devrait pas être impossible. De plus, si Mr Lavier notamment a évoqué le fait qu'imposer des sanctions aux territoires peut être contre productif, surtout lorsque ces derniers n'ont pas les moyens de mettre en place des choses, je pense qu'il est tout de même nécessaire de mettre des sanctions en place et de les appliquer, sinon les choses n'avanceront peut être pas. L'important est justement de donner des moyens d'actions aux petits territoires.

Si cette solution peut sembler légèrement utopiste, le principal problème semble donc être la taille des territoires. En effet, le souci de « tailles critiques » pour pouvoir agir, des comcom ou communes qui n'ont pas les moyens de mettre des actions en place, a souvent été évoqué. Il pourrait en effet, être compliqué pour les petits territoires, ruraux, à faible population de suivre un programme dicté par la région ou le département, mettre en place un PECT par exemple, est quelque chose de lourd. Dans ce cas, réunir quelques territoires, ceux qui n'ont pas la taille critique pour agir, pourrait peut-être être une solution.

Je pense à cela alors qu'en ce moment même est évoqué une possibilité de réforme territoriale, qui, si elle concerne la réduction du nombre de régions, vaut également pour les communes. Ainsi comme l'on peut le lire sur le site du Gouvernement, le mouvement de l'intercommunalité « sera poursuivi et amplifié. Une nouvelle carte intercommunale, fondée sur les bassins de vie correspondant aux réalités vécues, entrera en

vigueur au 1er janvier 2018 ». Mr Hollande a déclaré récemment, dans son discours sur la réforme territoriale, que les intercommunalités « sont de taille différente avec des moyens trop faibles pour porter des projets », et que chacune d'elles « devra regrouper au moins 20 000 habitants à partir du 1er janvier 2017, contre 5000 aujourd'hui ». Ce qu'on appelle aujourd'hui le mille-feuille territoriale, l'enchevêtrement d'échelons et d'administrations ne permet d'avoir des tailles critiques pour agir. En améliorant la situation des trop petites communes et en organisant mieux les interco, leurs rayons d'actions seront augmentés, cela leur permettrait d'avoir des compétences plus adéquates et il sera certainement possible pour elle de mettre en place des actions issues de directives régionales ou départementales.

Une réforme territoriale combinée à de réelles directives d'un échelon supérieur vers les collectivités locales telles que les intercommunalités, me semble être une solution crédible pour des projets de développement durable plus solides et concernant un maximum de territoires, qui ont en plus, des actions d'ores et déjà similaires.

Il y aurait également un travail à faire au niveau des compétences des territoires. En effet, ce n'est pas vraiment clair à ce niveau, de nombreux territoires n'ont pas les compétences nécessaires pour agir, les compétences environnementales étant en plus divisées en plusieurs parties. Chaque échelon territorial a des compétences différentes et il me semble qu'il y aurait besoin d'une compétence unique et claire, pour un territoire, pour lui permettre d'agir. Sur ce point également, des changements sont en discussions au gouvernement, notamment sur la suppression de la compétence générale, qui permet à une collectivité d'intervenir dans tout domaine d'intérêt local. Ainsi qu'une future loi de clarification des compétences entre les divers échelons territoriaux, justement.

Je tiens tout de même à préciser qu'une plus grande uniformisation des actions via des directives issues d'un échelon plus élevé, ne serait pas automatiquement synonyme de réussite pour un territoire, et je vais m'appuyer sur une phrase de Mr Lahure pour cela. Si ce dernier est conscient, comme il me l'a dit, de la nécessité de mettre en place quelque chose de plus global et concerté, il insiste sur le fait que les résultats dépendent beaucoup de l'habitant et de sa volonté. « On peut avoir des recettes. Je prends le gratin dauphinois, la recette est la même pour tout le monde mais vous aurez toujours un gratin différent.

Pour le DD comme ça implique les populations, ça implique les personnes vous pouvez appliquer la même recette partout, vous aurez chaque fois un résultat différent. Comme vous n'avez pas les mêmes pommes de terre à cuire, ben là vous n'avez pas les mêmes habitants. Ils n'ont pas les mêmes références, pas les mêmes intriorités, pas les mêmes passés, ces choses là ».

Chaque territoire est différent et la réussite d'un programme d'actions comme je l'ai évoqué dépend de nombreuses choses et en particulier des habitants, à qui il est encore plus difficile d'imposer des choses, et de l'importance qu'on accorde à leur sensibilisation.

5.3.2. Plus de sensibilisation et de travail sur l'habitant

En plus de cela, les entretiens ont démontré comme nous l'avons vu, un vrai manque de sensibilisation des élus des territoires, en ce sens, la mise en place de conférences ou séminaires sur le développement durable, ou même de formations obligatoires ne sembleraient pas de trop. Le territoire insistant le plus sur ce besoin de formation à tous les niveaux, le Pays de Briey, via Mr Zattarin, étant celui qui est le plus actif et propose le plus de choses sur le développement durable, comme nous l'avons vu et ce n'est sûrement pas une coïncidence.

Les problèmes liés à la coopération entre élus, entre communes et communautés de communes, ou entre différentes instances d'un territoire furent également évoquée comme problématique. Il y aurait donc un travail à mener de ce côté, pour faire en sorte que les acteurs d'un territoire se rendent compte de l'importance de cette donnée, et faire du développement durable un enjeu réellement partagé.

En outre, j'aimerais souligner que si les actions des territoires sont sensiblement les mêmes, sans qu'ils soient pour autant inefficaces, des projets comme Eco-Transfaire font office de réelle plus-value pour un territoire, réunissent de nombreux acteurs, et sont de vrais indices quant à l'implication de ces derniers au développement durable.

Les instances comme les EIE ou ALE, de par leur travail, de sensibilisation et d'information notamment, sont également importantes pour le développement d'un territoire, et pour ses habitants, et gagneraient à être plus connues.

Enfin, en ce qui concerne les habitants justement, plusieurs éléments intéressants, pour impliquer ces derniers d'une meilleure manière ont été mis en avant par des auteurs du cadre théorique comme Carrel, comme le besoin de plus de procédures mises en place pour la participation, nous l'avons vu précédemment. Noyer et Raoul évoquent eux, le manque de considération des acteurs politiques, des territoires, pour les habitants.

Sur ce manque de procédures, il semble en effet que les habitants n'aient peut-être pas les moyens de s'impliquer réellement, et divers rassemblements, pour prendre en compte leurs avis, pourraient être mis à place. A l'image de ce qu'a fait le projet HabitReg que nous avons évoqué, ou le projet Nancy Grand Cœur, qui ont réfléchi aux procédures de participation adéquates, qui ont rassemblé les habitants de manière durable et ont fait d'eux une vraie force de proposition.

La sensibilisation des habitants a été évoquée comme essentielle, notamment par Mr Zattarin, et l'analyse le montre, et il reste un travail important à faire dans ce domaine.

Des solutions sont évoquées par ci par là, dans l'actualité, pour venir en aide aux habitants comme la mise en place d'un tarif social de l'eau par exemple, pour lutter contre la précarité énergétique, mais selon moi, la réelle possibilité d'amélioration serait d'augmenter sensiblement les collaborations recherche-technicien, élus. Comme expliqué dans la partie précédente, ces différents acteurs se rejoignent sur de nombreux points, principalement en ce qui concerne les habitants, la principale difficulté, comme le manque de sensibilisation justement, ou la nécessité de récolter un bénéfice, et je suis persuadé que la recherche, et notamment les sociologues, pourraient apporter des solutions aux techniciens pour mieux prendre en compte l'habitant et ses comportements. Les sociologues et la recherche ont fait de la question des habitants et de leur rapport au développement durable, un enjeu important comme nous l'avons vu, et je pense que les territoires doivent s'appuyer là-dessus pour mettre des choses en place, qui coïncident avec les comportements des habitants.

Conclusion

Ce travail de mémoire a permis de mettre en avant différentes choses concernant les politiques de développement durable du Nord lorrain.

Ainsi grâce à un recueil de données composé principalement d'entretiens, le fait que ces territoires ont de nombreux moyens d'actions pour veiller au respect du développement durable fut mis en avant. De la même manière, il fut démontré que ces actions ne sont finalement pas véritablement différentes selon les territoires, malgré que ceux-ci aient, avec les lois de décentralisation, une plus grande marge de manœuvre.

Des difficultés récurrentes ont également été soulignées. L'habitant en est ainsi une des principales, et il ne semble pas encore assez sensible et impliqué dans le développement durable. Le manque de sensibilisation des élus, les problèmes de niveaux d'actions adéquats, ou encore de manque de coopération entre les acteurs des territoires ont également été évoqués. Ces difficultés soulevées par les techniciens ont très souvent fait écho avec les propos de sociologues de l'environnement, qu'ils rejoignent sur de nombreux points.

Ainsi la partie préconisations évoque plusieurs choses, comme par exemple, le besoin d'une coopération plus grande entre la recherche, les sociologues, et les techniciens et acteurs des territoires, qui pourraient sans doute profiter des travaux et études de ces derniers. En effet les sociologues disent des choses réellement intéressantes, en ce qui concerne les habitants et leurs rapports à l'environnement, et prendre leurs travaux en compte permettrait d'avancer sur ces questions.

En ce qui concerne le manque de diversité des actions de développement durable, et la quasi absence de sanctions aux manquements, il me semble que, de ce fait, une politique plus globale, dictée à l'échelle de la région par exemple, permettrait de réaliser des choses plus concertées et dont l'impact serait plus significatif. Le problème subsistant serait alors les trop petits territoires qui n'ont pas les moyens de faire appliquer certaines choses, et là, une réforme territoriale pourrait permettre de diminuer le nombre de petites

communes et en organisant mieux les intercommunalités, leurs rayons d'actions pourraient être augmentés.

Pour ce qui est des perspectives futures et possibilités d'amélioration de ce mémoire, je pense évidemment qu'il aurait fallu aller recueillir les témoignages provenant d'un maximum de territoires. Il aurait ainsi été possible de découvrir peut-être des actions différentes de celles recensées ici, et peut être des territoires qui se démarqueraient complètement des autres, de par leurs politiques de développement durable. De la même manière, une étude plus poussée sur la possibilité de réalisation d'un programme d'actions régional ou départemental, et sur les difficultés que pourraient rencontrer les territoires face à cela aurait pu permettre d'en savoir plus sur la faisabilité de cette démarche.

Des entretiens avec des chercheurs, des sociologues auraient également pu apporter des informations supplémentaires sur cette coopération avec les techniciens des territoires, qui n'est, selon moi, pas assez développée. Ils auraient également permis d'en savoir plus sur leur vision du développement durable et des comportements des habitants, et venir s'ajouter aux lectures effectuées.

Enfin, en ce qui concerne l'utilisation future de ce mémoire, et les personnes à qui ils pourraient servir, je pense tout d'abord qu'il pourrait peut-être apporter du crédit aux partisans d'une réforme territoriale et particulièrement en ce qui concerne les plus petites communes.

Il pourrait également être utile aux acteurs du développement durable du territoire nord Lorrain, de la Région aux communautés de communes, car permettant de savoir ce qui se fait dans les territoires voisins, et de rendre compte de la possibilité d'une action plus globale et concertée. Ils pourraient également prendre conscience des similitudes qu'il existe entre leur façon de voir les choses et celle des sociologues, et donc de la possibilité d'une coopération, qui pourrait être porteuse de solutions, notamment sur le problème que peut représenter l'implication de l'habitant.

Bibliographie

Auteurs

- Gaetan Brisepierre : « Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif », 2011, thèse de sociologie, Université Paris Descartes, Sorbonne.

- Gaetan Brisepierre : « Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires : Bilan et perspectives », 2013, ADEME, Paris.

- Jean Baptiste Comby et Matthieu Grossetête : « Se montrer prévoyant : une norme sociale diversement appropriée », 2012, *Sociologie vol.3*, p.251-p.267.

- Jean Louis Fabiani : Conférence, 2013 (voir lien internet), « Les sciences sociales face aux différents problèmes de modernisation écologique »

- Marie-Christine Zelem : Conférence, 2013 (voir lien internet), « La transition énergétique, une question sociale »

- Marcel Jollivet : « Agriculture et environnement : réflexions sociologiques », 1992, *Revue économie rural num 208*, p.5-p.10.

- Sophie Le Floch : « Le riverain, le citoyen et l'habitant, trois figures de la participation dans la turbulence éolienne » 2011, *Natures Sciences Sociétés (Vol. 19)*, p.344-p.354.

- Marion Carrel : « Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public », 2004, *Annuaire des collectivités locales, tome 26*, p.649-p.656.

- Rémi Barbier et Virginie Waechter : « La participation paradoxale, geste citoyen et parole citoyenne dans la gestion locale de l'environnement », 2003, *Espaces et sociétés*, p.83-p.98.

- Jacques Noyer et Bruno Raoul : « Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain », 2008, *Etudes de communication numéro 31*, p.1-p.13.

- André Dumas : « Participation et projets de développement », 1983, *Tiers-Monde, tome 24, numéro 95*, p.513-p.536.

- Nathalie Blanc : « De l'écologie dans la ville », 2004, *Ethnologie française volume 34*, p.601-p.607.

- Abdelillah Hamdouch, : « Développement durable. Dynamiques des territoires ruraux et logiques d'acteurs », 2010, *Économie rurale n° 320*, p.4-p.8.

- Marc-Hubert Depret : « De la responsabilité sociale des acteurs », 2009, *Marché et organisations (N° 8)*, p.13-p.37.

- Ariel Mendez et Delphine Mercier : « Compétences-clés de territoires : le rôle des relations inter organisationnelles », 2006, *Revue française de gestion numéro 164*, p.253-p.273.

- Aurélien Boutaud et Christian Brodhag: « Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux », 2006, *Natures Sciences Sociétés (Vol. 14)*, p.154-p.162.

- Pauline Sirot, 2005 : « La notion de développement durable : à la fois objet et outil de recherche », document résumant l'intervention de Marcel Jollivet, tirée de son

livre : « Le développement durable, de l'utopie au concept : De nouveaux chantiers pour la recherche » (2002).

Intervenants du 2^e séminaire COSSEC :

- Florence Rudolf, professeure à l'INSA de Strasbourg, sociologue de l'environnement et du risque : « La modernisation écologique : Faire face à la crise écologique en pariant sur les relations entre sciences, technique et économie »

- Hassan Peerhossaini, professeur en Mécanique des fluides et énergétique à l'université Paris Diderot – Sorbonne Paris Cité, et directeur du Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain : « Ecologie des énergies: vers un approche interdisciplinaire aux énergies de demain »

- Anne-Bénédicte CULOT (Hop communication), Bernard LAHURE (maire de Villers la Chèvre) : programme éco-trans-faire : « Pôle de coopération territorialisé transfrontalier, levier d'une offre locale d'éco-construction et d'éco-rénovation »

- Julien Hubert, Intervenant sociologique, Université de Lorraine : « La Fabrique Nancy Grand Cœur »

Sites internet

<http://webtv.univ-nantes.fr/fiche/3621/environnement-et-inegalites-sociales-les-sciences-sociales-face-aux-differents-programmes-de-modernisation-ecologique>

<http://www.transition-energetique.gouv.fr/les-auditions-du-conseil-du-debat-le-mag-du-debat/la-transition-energetique-une-question-sociale>

<http://www.msh-lorraine.fr/>

<http://www.eie-lorraine.fr/>

<http://www.ale-grandnancy.fr/>

<http://www.territoires-energie-positive.fr/>

<http://www.familles-a-energie-positive.fr/>

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-Grenelle-de-l-environnement-de-.html>
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Developpement-durable-.html>
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Agenda-21-et-demarches-locales-de-.html>
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Grenelle_Loi-2.pdf
<http://www.habitreg.net/fr/home/>
http://www.paysbassinbriey.fr/?page_id=1224
<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/>
<http://www.ccal-longwy.fr/environnement/developpement-durable/>
<http://www.cphva.com/La-CCPHVA>
<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/reforme-territoriale-pour-des-regions-plus-fortes-aux-competences-affirmees>
<http://www.agoravox.fr/actualites/citoyennete/article/faut-il-supprimer-les-communes-36968>
<http://www.consoglobe.com/beckerich-exemple-commune-ecologique-2616-cg>
http://documentation.ehesp.fr/wp-content/uploads/2012/04/DO_DEVELOPDURABLE_20120402.pdf

Table des sigles et abréviations

ALE : Agence Locale de l'Energie

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

ANHA : Agence Nationale de l'Habitat

BBC : Bâtiment Basse Consommation

CA : Communauté d'Agglomération

CC2R : Communauté de Communes des 2 Rivières

CCAL : Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy

CCCE : Communauté de Communes de Cattenom et Environs

CCPB : Communauté de Communes du Pays de Briey

CCPHVA : Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette

CCPL : Communauté de Communes du Pays Longuyonnais

CEE : Certificat d'Economie d'Energie

CG : Conseil Général

CNRS : Centre National de la recherche Scientifique

Comcom : Communauté de Communes

DD : Développement Durable

EIE : Espace Info Energie

ENR : Energie Renouvelable

EPA : Etablissement Public d'Aménagement

FEP : Famille a Energie Positive

GES : Gaz à Effet de Serre

HQE : Haute Qualité Environnemental

Interco : Intercommunalité

LIED : Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

NIMBY : Not In My BackYard

OIN : Operation d'Intérêt National

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PCET : Plan Climat Energie Territorial

PLH : Programme Local d'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

RSA : Responsabilité Sociale des Acteurs

SEM : Société d'Economie Mixte

SNDD : Stratégie Nationale du développement Durable

USR : Unité de Service et de Recherche



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



« Pouvoirs d'actions locaux du développement durable : diversification des politiques, ou uniformisation ? Quelles difficultés pour les territoires? Quelle implication des habitants et quelle place pour la recherche ? » Exemple de quelques territoires du Pays Haut
Stenger Pierre

Université de Lorraine

Juin 2014

Mots clés : développement durable, territoires, politiques publiques, habitants, recherche.

Ce mémoire consiste à analyser un sujet lié à une pratique professionnelle, dans le cadre d'un stage de fin d'année.

Pour cela, le mémoire contiendra tout d'abord une partie cadre réel, destinée à l'analyse de la structure de stage et des missions effectuées. Une problématique est ensuite définie, en lien avec ces missions, avant que le cadre théorique ne soit abordé, pour prendre connaissance des notions entourant les éléments de la problématique. La partie méthodologie rendra compte de la méthode employée pour mener cette analyse et des moyens utilisés.

L'analyse s'intéresse ensuite aux politiques et actions de développement durable mises en place dans quelques territoires du Nord lorrain, et essaye de voir si ces politiques sont différentes selon les territoires ou pas. Il s'agit également de recenser les différentes difficultés rencontrées par ces territoires, les analyser. Le travail présenté s'est également porté sur la place qu'occupe l'habitant dans ces politiques et actions, et aux moyens mis en place pour l'impliquer.

Le stage effectué étant un stage de recherche, une partie de l'analyse est consacrée à l'importance de la recherche dans le domaine du développement durable.

Enfin, le mémoire s'achèvera avec une partie préconisations, où seront abordés les éléments pensés comme pouvant permettre d'améliorer les situations et difficultés mises en avant plus tôt.

Keywords : Sustainable development, areas, public policies, citizen, research

This thesis consists in the analysis of a topic related to a professional practice in the context of a year end training.

The first part of this thesis contains a description of the training frame intended to analyze its structure and the different related missions.

A problematic is then defined in relation to these missions to understand the concepts surrounding its different elements.

The theoretical framework is discussed in the subsequent sections including a methodology section. This last section reports not only on the methodology used to conduct the analysis but also on the means used.

Coming to the analysis itself, it focuses on the policies and the sustainable development actions implemented in some areas of North Lorraine, trying to see if these policies are different depending on the region or not. It is also intended to identify the various challenges faced by these areas and to analyze them.

A special attention has been devoted to the place of the citizen in these policies and actions, as well as to the measures which have been put in place to involve him.

This year end training is a research training, a part of the analysis is devoted to the importance of research in the field of sustainable development.

Finally, the thesis will conclude with a list of recommendations, which will address the elements designed as means for improving the situations and challenges highlighted earlier.